

N° 10
Deuxième
semestre
1999

Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité



La part des femmes
dans la mission en Afrique
XIX^e-XX^e siècles

Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine

Histoire, Mission, Spiritualité

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire. Différentes Eglises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui en permet la diffusion.

Directeur : Paul Coulon *Administrateur* : René Charrier

Comité de rédaction : Bernard Ducol, Jean Ernout, Michel Legrain, Etienne Osty,

Srs Anita Disier et Paul Girolet, Gérard Vieira

Conseil de rédaction : Annie Bart (Bordeaux) - Joseph-Roger de Benoist, pb (Sénégal) - François Bontinck, cicm (Congo démocratique) - Paule Brasseur (Paris) - Joseph Carrard, cssp (Suisse) - Gérard Cholvy (Montpellier) - Jean Comby (Lyon) - Jean Criaud, cssp (Chevilly) - Philippe Delisle (Lyon) - Elisabeth Dufourcq (Paris) - Nazaire Diatta, cssp (Cameroun) - Casimir Eke, cssp (Nigéria) - Sean P. Farragher, cssp (Irlande) - Jacques Gadille (Lyon) - David E. Gardinier (U.S.A.) - Jean Guennou, mep (Paris) - Johann Henschel, cssp (Allemagne) - Bruno Hubsch (Madagascar) - Henri J. Koren, cssp (U.S.A.) - Philippe Laburthe-Tolra (Paris) - Jean Le Gall, cssp (Allex) - Gallus Marandu, cssp (Tanzanie) - Christian de Mare, cssp (Rome) - Henry F. Moloney, cssp (Irlande) - Gérard Morel, cssp (Gabon) - Adelio Torres Neiva, cssp (Portugal) - Vincent O'Toole, cssp (Rome) - Jean-Claude Pariat, cssp (Suisse) - Jean Pirotte (Belgique) - Bernard Plongeron (Paris) - Jacques Prévotat (Paris) - Claude Prudhomme (Lyon) - Gaétan Renaud, cssp (Canada) - Claude Sœtens (Belgique) - Jean-Louis Vellut (Belgique) - Pierre Wauters, cssp (Congo)

Mémoire Spiritaine

Siège social: 30, rue Lhomond, 75005 Paris

Rédaction et administration:

12, rue du P. Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex

Téléphone et fax: 01.41.80.92.44 - E-mail : MemoireSpi@AOL.com

Abonnements:

France: 200 F - Autres pays: 230 F

C.CP: Mémoire Spiritaine, La Source 38.854 54 K

*(Nous consentons le demi-tarif pour les abonnements
à destination des pays de la zone CFA)*

A paraître en 1999: n° 9 et 10

*Les neuf premiers numéros de la revue sont disponibles,
au prix de 100 F. le numéro (port compris, pour la France)*

Mémoire Spiritaine, n° 10 (2^e semestre 1999)

Éditorial

- 3 *Paul Coulon*
La mission au féminin

La part des femmes dans la mission en Afrique, XIX^e-XX^e siècles

- 9 *Geneviève Nemo*
Les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres
arrivent au Sénégal en 1848. Premiers regards, premières réalisations
- 32 *Suzanne Labrune & Martine Dumant*
Dans le sillage d'Ozanam et de Libermann :
Les *Saintes-Familles* du quartier Mouffetard
Les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie
- 51 *Marie Riou*
Comment les Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen-le-Grand
ont été amenées à aller au Congo-Brazzaville
- 71 *Anita Disier & Paul Girolet*
Sur des routes non tracées...
Les spiritaines chez les Bedik du Sénégal oriental

Chroniques et commentaires

- 91 *Philippe Laburthe-Tolra*
Pallottins allemands et Spiritains français face aux danses
et aux instruments de musique en pays Beti (Cameroun), 1890-1950
- 109 *Paule Brasseur*
À propos de la cathédrale de Dakar
- 118 *Xavier Boniface*
Les spiritains dans les Forces Françaises Libres (1940-1943)
- 135 *Claude Prudhomme & Léo Elisabeth*
Autour de l'ouvrage de Philippe DELISLE : « Renouveau missionnaire et
société esclavagiste. La Martinique : 1815-1848 »
- 147 *Paule Brasseur*
Le tome II de l'histoire de l'Église en Guinée de Gérard VIEIRA
- 149 *Pierre Saulnier*
Sur un manuscrit récemment édité d'Antonin - Marius VERGIAT
- 153 *Paul Coulon*
« Mémoire d'Églises » : une nouvelle collection chez Karthala

Au total, plus de 210 congrégations féminines, arimées à la France où elles furent fondées, ont encore aujourd'hui hors de l'Europe plus de 12 000 maisons. Elles représentent un ensemble de plus de 200 000 sœurs parmi lesquelles un tiers environ vivent en France, un tiers dans les autres pays d'Europe, et un dernier tiers hors d'Europe. (...)

Est-ce à dire, comme on l'entend souvent à Rome, que les missions issues des Nouveaux Mondes sont maintenant plus importantes que celles de l'ancien continent ? Peut-être en terme de mouvement, puisque les vocations y sont aujourd'hui plus nombreuses. Mais la masse de l'effort français reste considérable. En 1992, près de 3 500 religieuses de nationalité française, envoyées hors d'Europe par leur congrégation, faisaient de la France le premier pays d'immigration religieuse féminine, distançant de loin le second, le Canada, qui n'envoyait encore que 1 700 sœurs hors de ses frontières ; loin aussi devant les missionnaires français qui ne dépassent pas eux-mêmes les 1 500.

Curieusement aussi, les religieuses missionnaires françaises dont les congrégations vénérables sont devenues largement américaines ou australiennes se trouvent, elles, sur les fronts les plus difficiles du développement. Plus de la moitié d'entre elles se dévouent en Afrique subsaharienne et un peu plus de 20 % en Amérique latine et centrale.

Or, cette présence majoritaire sur les terrains ardu est bien plus durable que celle des coopérants techniques envoyés par les États ou les organisations non gouvernementales. Selon les résultats d'une enquête portant sur toutes les sœurs expatriées originaires du diocèse de Nantes, la durée moyenne des séjours effectués par les religieuses françaises hors d'Europe se situe entre vingt et vingt-cinq ans, soit dix fois plus longtemps que le séjour moyen d'un coopérant.

Élisabeth DUFOURCQ
Les Aventurières de Dieu
Trois siècles d'histoire missionnaire française
Paris, J.- C Lattès, 1993, p. 467-469

La mission au féminin

Paul Coulon

Peut-être nos lecteurs se souviennent-ils d'avoir vu un célèbre dessin de l'humoriste Plantu paru il y a quelques années à l'occasion d'un synode des évêques à Rome, où l'on voyait un quidam passant la tête dans l'aula synodale où s'alignaient des rangées assises de mitres épiscopales, et s'écriant tout fort : « Ça manque de femmes ! » Or c'est très exactement l'impression contraire que l'on a lorsqu'on se penche sur l'histoire de l'Église depuis le siècle dernier, y compris son histoire missionnaire. La première partie de ce numéro 10 de *Mémoire Spiritaine* est précisément consacrée à *la part des femmes dans la mission en Afrique, XIX^e-XX^e siècles*. Le titre donné à cet éditorial est évidemment un clin d'œil qui renvoie à deux auteurs dont l'œuvre constitue l'arrière fond obligé des articles de ce numéro. Le premier, bien sûr, c'est Claude Langlois avec son *opus magnum* sur *le catholicisme au féminin*¹ se penchant, dans le cadre de la France, au siècle dernier, sur « le phénomène le plus important, *la féminisation du clergé*, ou, si l'on préfère, celle des “ permanents ” du catholicisme que sont prêtres religieux et religieuses, frères et sœurs de toutes congrégations. Les “ bonnes sœurs ”, ainsi que l'on dit volontiers, sont de plus en plus nombreuses au

1. Claude LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin*. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle, Paris, Le Cerf, 1984, 776 p. (Préface de René Rémond).

XIX^e siècle, et bientôt elles l'emportent en nombre sur le clergé masculin. (...) Elles demand[ent] seulement d'être prises au sérieux, d'être jugées pour ce qu'elles sont ². » Le second auteur, c'est Élisabeth Dufourcq dont les *Aventurières de Dieu* ³ ne constituent que la version abrégée d'une œuvre plus importante ⁴ consacrée aux congrégations religieuses féminines hors d'Europe. La longue citation mise en page 2 et tirée de la conclusion du premier ouvrage cité, vaut mieux que tous les commentaires et justifie que l'on continue à explorer l'histoire de *la mission au féminin*.

La première partie de ce numéro 10 présente l'intérêt de couvrir toute la période missionnaire du XIX^e siècle à nos jours vue à travers quatre exemples au féminin liés à la mission spiritaine dans l'histoire. Cet arc temporel (1848-1985) à partir de quatre études de cas met bien en évidence l'évolution cent cinquantaire de la pensée et de la pratique missionnaires catholiques ⁵.

Si les « Sœurs bleues » de Castres ne sont pas les premières à arriver au Sénégal (les sœurs de saint-Joseph de Cluny y sont depuis 1819), elles sont les premières religieuses – les *abbés femmes*, disent les gens ! – à s'installer sur le continent, à Dakar, et pas simplement sur l'île de Gorée. Madame Nemo rappelle que ce départ en Afrique pour une congrégation non fondée dans ce but, s'inscrit tout à fait dans la fermentation missionnaire de ce premier dix-neuvième siècle qui voit se chercher et se rencontrer des hommes et des femmes « tout apostoliques », pour reprendre l'expression libermannienne, un peu comme dans l'évangile de saint Jean où les premiers appelés en amenaient d'autres à Jésus... C'est ce qui se passe entre l'abbé Bessieux, M. Libermann et la Mère de Villeneuve, fondatrice des sœurs de l'Immaculée Conception de Castres. C'est à cette dernière que nous devons de savoir, par une lettre écrite à ses sœurs, que Libermann était meilleur à l'oral qu'à l'écrit : « J'ai été tous ces jours-ci très occupée avec le P. Libermann : je me trouve bien à l'aise avec lui : c'est un hom-

2. *Op. cit.*, p. 13-14.

3. Élisabeth DUFOURCQ, *Les Aventurières de Dieu*. Trois siècles d'histoire missionnaire française, Paris, Jean-Claude Lattès, 1993, 539 p. (Coll. « Les traversées de l'histoire »).

4. Élisabeth DUFOURCQ, *Une forme de l'expansion française, les congrégations religieuses féminines hors d'Europe. Histoire naturelle d'une diaspora*, Thèse sous la direction de René Rémond, Paris, Librairie de l'Inde, 1993, 1140 pages en 4 volumes.

5. Faute de place, nous avons dû renvoyer au prochain numéro trois autres contributions sur ce même thème.

me de Dieu et je préfère encore ses conversations à ses lettres » (Paris, 16 juin 1843).

Madame Nemo s'attarde sur les « premiers regards » des sœurs sur cette Afrique qu'elles découvrent : c'est un regard de femmes qui n'ont ni leurs yeux ni leur langue dans leur poche ! Une plus grande spontanéité que les hommes, et toute la naïveté du siècle dernier découvrant l'*autre*. Même si c'est vexant pour la sensibilité actuelle, l'auteur rappelle crûment qu'alors, « les religieuses sont d'abord les auxiliaires des missionnaires » – hommes s'entend –, et cantonnées dans les spécialités féminines pour lesquelles on les a fait venir : l'éducation des filles, les soins de santé, les habits de Monseigneur, travaux heureusement transcendés par leur passion pour « le salut des âmes » : « Voilà, écrit Sœur Paule, le désir, le repos, la vie des missionnaires... » Cette ardente conviction missionnaire les conduit à se servir de l'école (lecture et couture) pour faire le catéchisme aux fillettes musulmanes, d'où conflit avec les parents qui retirent les enfants... mais, par ailleurs, sœur Paule jette un regard admiratif sur la ferveur musulmane et un regard tolérant sur les « pratiques superstitieuses ».

Dans le même pays, le Sénégal, mais, cette fois, à la fin du XX^e siècle, le travail missionnaire des sœurs spiritaines en pays bedik, raconté par les sœurs Anita Disier et Paul Girolet, nous fait comprendre tout le chemin parcouru par la mission et les missionnaires en cent-cinquante ans. En pays Bedik, les pistes ne sont pas plus tracées au départ que dans la presqu'île du Capt-Vert en 1848, mais l'Europe ne regarde plus l'Afrique de la même façon ; Vatican II a renouvelé la théologie du salut et de la rencontre des autres croyants. On souhaite que « les sœurs ne se cantonnent pas dans les dispensaires mais parcourent la brousse ». On s'impose à soi-même une approche humble et patiente : d'abord, découvrir la culture de l'*autre*. Les maîtres mots sont « enfouissement », « être là avec », avant d'annoncer l'Évangile en le liant au développement de tout l'homme et de toute la communauté...

La contribution des sœurs Suzanne Labrune et Martine Dumant nous parlent de la préhistoire de la fondation de leur congrégation, c'est-à-dire de la très riche histoire chrétienne et sociale du quartier Mouffetard dans le Paris des années 1840-1860. Comme Libermann dont il est le disciple, le P. Delaplace ne prétextait pas de sa vocation pour la mission au dehors pour fermer les yeux sur les urgences du peuple parisien qui entourait le séminaire du Saint-Esprit de la rue des Postes (actuelle rue Lhomond). Là aussi comment ne pas souligner l'extraordinaire concentration de génie, de zèle et de

sainteté constituée par la présence, en ce quartier et en ces années, de la sœur Rosalie, d'Ozanam, de Frédéric Le Vavasseur, de Libermann, de M. Le Prévost et de tant d'autres... Bicentenaire de sa naissance obligeant, rappelons que Balzac avait bien vu cet aspect de la vie parisienne dans cet extraordinaire (et dernier) épisode de la Comédie humaine publié en 1847-1848 et intitulé *L'Envers de l'histoire contemporaine*, roman de la charité chrétienne œuvrant sans bruit au cœur de Paris ⁶ dans le premier XIX^e siècle.

Un siècle plus tard, la même inspiration évangélique que l'on ne peut jamais enfermer dans une catégorie, même décrétée institutionnellement (mission « extérieure », « ad gentes », « ad extra », « spécifiquement missionnaire » *versus* mission « intérieure », « ad intra »...) va amener les sœurs de Saint-Méen-le-Grand en Ille-et-Vilaine, jusque là à vocation enseignante, hospitalière et européenne, à partir au Congo pour un apostolat de plus en plus diversifié qui culminera entre 1971 et 1978 dans l'équipe (prêtres-sœurs) de formation des animateurs de communautés chrétiennes (ÉFAC) ⁷. Soulignons que leur départ pour le Congo se situe en 1955 à la suite d'appels venant avec insistance de Rome et d'Afrique depuis le début de la décennie, donc bien avant la célèbre encyclique *Fidei donum* (21 avril 1957) appelant à l'aide pour une accélération de l'évangélisation d'un continent menacé par le communisme et l'islam... On sait les critiques féroces, ou à tout le moins d'un humour très... noir, que Fabien Eboussi-Boulaga devait formuler en 1974 contre les conséquences de cet appel : « Ensuite vinrent les religieuses, par vagues enthousiastes et successives. Hors du confinement de leurs innombrables couvents, elles s'exténuaient chacune à affirmer et à illustrer l'originalité insaisissable de leur religion... ⁸ » Ayant bien présent à l'esprit ce genre de critiques, sœur Marie Riou s'efforce d'y faire face en montrant que, même en 1955, un départ se préparait et que ce souffle missionnaire n'était pas à sens unique puisqu'il contribuait à renouveler toute la congrégation et ses propres engagements en France, parfaite illustration de la mission vécue comme échange entre peuples et Églises.

6. On peut le lire facilement dans la collection de poche Folio/Gallimard, n° 1056, soigneusement introduit et annoté. On y ajoutera la remarquable introduction qu'Émile Poulat a donné sur le contexte historique de cette œuvre à l'ouvrage de Serge GRANDAIS, *Jean-Léon Le Prévost (1803-1874)*. À tout cœur, Paris, Nouvelle Cité, 1985, 228 p.

7. Cf. Guy PANNIER, *L'Église de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville)*. Évolution des communautés chrétiennes de 1947 à 1975), Paris, Karthala, 1999, p. 281-294.

8. F. EBOUSSI-BOULAGA, « La démission », *Spiritus*, n° 56, mai-août 1974, p. 278-279.

Pour conclure la présentation de cette première partie, nous aimons à souligner combien l'existence même de notre revue se trouve justifiée par la publication de tels articles qu'elle a suscités et permis. Ces derniers, en effet, ont nécessité pour chaque congrégation concernée un effort de recherches dans leurs archives, de réflexion pour chacune sur son propre passé, de recueil de la mémoire de témoins encore vivants, toutes choses onéreuses que l'on ne ferait pas forcément si n'existait pas cet instrument offert à tous que se veut être *Mémoire Spiritaine*. Ces chroniques publiées donnent à connaître des documents inédits, fournissent des dates, établissent des chronologies, recueillent des motivations et offrent le tout à d'autres qui tenteront ensuite de plus vastes synthèses historiques...

La constitution d'un dossier thématique en première partie nous obligeait à classer tous les autres articles sous la rubrique *Chroniques et commentaires*. Qu'on ne s'y trompe pas : nous avons dans la deuxième partie de ce numéro, une série de contributions historiques passionnantes et diverses, classées par ordre chronologique et qui toutes se rapportent à quelques aspects de *la mission spiritaine dans l'histoire*.

Philippe Laburthe-Tolra vient de faire paraître aux éditions Karthala un ouvrage d'importance que ses amis et ses lecteurs attendaient depuis des années : *Vers la lumière ? ou le désir d'Ariel, Minlaaba III : À propos des Beti du Cameroun, Sociologie de la conversion*⁹. Dans le domaine de la diffusion du christianisme au cours de l'histoire, rares sont les ouvrages qui, en plus d'une histoire scientifique rigoureuse de tel ou tel processus d'évangélisation-mission, propose une interprétation (une herméneutique) faisant appel à toutes les ressources des sciences humaines pour proposer, à partir d'un cas, ce que l'on pourrait appeler une sociologie de la conversion. Nous remercions et l'Auteur et les éditions Karthala de nous permettre de donner ici quelques *bonnes feuilles* de l'ouvrage (pages 306-315). Il s'agit en ce passage, à partir d'un problème particulier (l'attitude à l'égard des danses et des instruments traditionnels), de mettre en parallèle deux attitudes opposées en en recherchant les causes profondes : celle des pallotins allemands et celle des spiritains français. Rappelons, en effet, qu'au Cameroun, à la suite de la première guerre mondiale, les missionnaires spiritains français

9. Paris, Karthala, 1999, 648 p. (coll. Hommes et sociétés).

remplacèrent les missionnaires pallottins allemands arrivés dans le pays le 25 octobre 1890 et fondateurs de l'Église catholique sur la côte, près de Douala, puis, à l'intérieur, dans la région de Yaoundé, en pays Beti.

Qui se souvient que la cathédrale de Dakar portait sur sa façade l'inscription : « À ses morts d'Afrique la France reconnaissante » ? Madame Basseur nous rappelle l'histoire administrativement mouvementée de la construction de ce monument du *Souvenir africain* auquel le nom du P. Brottier est intimement lié. Histoire complexe où l'on voit que l'anticléricalisme est tellement peu un article d'exportation qu'il est possible que la franc-maçonnerie ait non seulement fondé des Loges en Afrique mais également participé à la construction d'une cathédrale...

En cette année 1999, le centenaire de la naissance de Jean Moulin a ramené sur les devants de la scène éditoriale et médiatique les tragiques années de la deuxième guerre mondiale. La contribution très précise de Xavier Boniface conte un aspect peu connu de la geste spiritaine : la présence d'une douzaine de spiritains dans les Forces Françaises Libres, bien évidemment parce que ces dernières sont nées du ralliement au général de Gaulle de l'Afrique équatoriale française en août 1940. Certains serviront comme officiers, la plupart (7) comme aumôniers. Quatre d'entre eux figurent sur la liste des 1059 compagnons de la Libération. Xavier Boniface montre très bien, dans l'enchaînement inattendu des circonstances en cette tragique période, la fidélité profonde de ces religieux à tous leurs engagements : ceux de citoyens et ceux de prêtres accompagnant dans la guerre les soldats africains au milieu desquels ils vivaient auparavant comme missionnaires.

Les quatre dernières contributions relèvent du genre *chronique bibliographique* et vont du très long débat à la très courte présentation, suivant les cas. Les amateurs de discussions pointues sur la question de l'esclavage trouveront matière à réflexion dans deux approches complémentaires de l'excellente thèse (et livre) sur la Martinique de Philippe Delisle, que nous avons oubliée de présenter dans nos pages, ce qui est impardonnable à l'égard de l'un de nos plus fidèles contributeurs ! Personne ne sera surpris que je fasse l'article pour la nouvelle collection que je dirige chez Karthala : pour toutes les bonnes raisons que je vous donne, achetez, lisez et faites acheter !

Merci à vous tous, fidèles amis lecteurs ! Que l'année 2000 soit pour vous jubilante et ne connaisse pour nous aucune éclipse de vos abonnements ! Grâce à vous, nous atteignons cinq ans d'âge, bon pied, bon œil ! Et nous n'avons pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin...

**Les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres
arrivent au Sénégal en 1848
Premiers regards, premières réalisations**

*Geneviève Nemo **

Le 8 décembre 1836, Émilie de Villeneuve ¹ fonde, à Castres, la congrégation des Sœurs de Notre-Dame de l'Immaculée Conception, appelée aussi Sœurs Bleues. Il y a 150 ans (le 11 janvier 1848), les quatre premières sœurs de la congrégation arrivent au Sénégal. Quelles sont les origines de la vocation missionnaire de cette congrégation ? Pourquoi, comme première destination à l'extérieur, le Sénégal et quel Sénégal ? Comment les religieuses voient-elles leur premier champ de mission, Ndakarou ? Quels sont leurs projets et leurs premières réalisations ?

* M^{me} Geneviève Nemo a été enseignante à Dakar, Sénégal, de 1971 à 1999. Elle est docteur en Histoire. Sa thèse, sous la direction de Jean Boulègue (Paris I/C.R.A., 1994-1995), s'intitule : *Femmes et vocation missionnaire. Permanence des congrégations féminines au Sénégal de 1819 à 1960 : adaptation ou mutations ? Impact et insertion*, 971 p.

1. Sur Émilie de Villeneuve – en religion Mère Marie – (1811-1854), cf. La première biographie classique : L. AYMA, *Vie de Sœur Marie de Villeneuve, fondatrice de l'Institut de l'Immaculée Conception de Castres*, Paris, Ressayre, 1881, 448 p. ; et la très solide étude préparée par la sœur Marie-Damien Valet pour le Bureau historique de la Congrégation romaine pour la cause des saints : *Albien, Beatificationis et canonizationis servae Dei Ioannae Aemiliae de Villeneuve in relig. sor. Mariae, Fundatricis Sororum ab Immaculata Conceptione, «de Castres»* († 1854), *Positio super virtutibus*, Roma, 1984, 1 028 p + ill. h.t. (Congregatio pro causis Sanctorum, Officium historicum, 115) Citée : *Positio...*

L'appel à la mission

La vocation de départ de la congrégation est sociale et locale comme le montre le premier règlement et les implantations des premières années, à proximité de Castres. Son but est charitable : soin des malades et des prisonniers, éducation des jeunes filles orphelines ou pauvres ou *en danger moral* dans l'œuvre du Refuge. Aux premiers vœux exigés en 1836, pauvreté, chasteté, obéissance et *résolution de servir les pauvres et les membres souffrants de Jésus-Christ*, s'ajoute, dès 1841, celui de *travailler au salut des âmes*. : le chapitre sept de la Règle est consacré aux missions, dans la partie traitant des *œuvres de zèle* : « Les sœurs qui seront envoyées dans les missions étrangères doivent s'estimer mille fois heureuses d'être choisies pour une œuvre si éminemment apostolique... »

Entre 1841 et 1847, les sœurs de Castres reçoivent des visites de missionnaires qui par leurs récits et leurs demandes de soutien contribuent à éveiller de nouvelles perspectives. Après Mgr Flaget² qui cherche des bonnes volontés pour l'Amérique du Nord, où il y a tant à faire auprès des indiens et des esclaves, la visite de l'abbé Jean-Rémi Bessieux³ en 1842 semble décisive : celui-ci, après avoir rencontré en 1841, lors d'un voyage à Paris, le P. Libermann, prêtre depuis peu, fondateur de la société du Saint-Cœur de Marie, entre au noviciat de cette société, récemment ouvert à La Neuville (près d'Amiens), pour devenir missionnaire. C'est lui qui va mettre en contact Libermann et Mère Marie de Villeneuve⁴ qui entretiendront une correspondance suivie, importante par le nombre et par ses conséquences. Le P. Li-

2. Benoît-Joseph Flaget (1763-1850), premier évêque de Bardstown et Louisville dans le Kentucky (USA). Faisant partie du groupe de Sulpiciens partis à Baltimore aux États-Unis pendant la Révolution, B.- J. Flaget fut sacré évêque en 1810. Lors de sa première visite *ad limina* (à Rome) en 1835, il fut chargé par Grégoire XVI de collecter des fonds pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. À 75 ans, il parcourut quarante-six diocèses français et fut unanimement considéré comme un saint. Il ne put repartir aux USA qu'en 1839. Cf. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, tome XVII, fasc. 97, Paris, Letouzey et Ané, 1969 (J. H. Schauinger).

3. Jean-Rémi Bessieux (1803-1876) était originaire de l'Hérault, de Vélieux, près de Saint-Pons. Il avait fait ses études cléricales au séminaire de Castres et avait été ordonné prêtre à Albi, le 13 juin 1829. Vicaire à Pézenas, curé de Minerve, il avait été nommé professeur au nouveau petit séminaire de Saint-Pons en 1837. C'est de cette époque que datait son désir d'être missionnaire.

4. Le P. Bessieux lui-même partira, dès 1843, à la tête du groupe de missionnaires qui périra au Cap des Palmes (Liberia) ; seul survivant avec un frère, il arrivera au Gabon en juillet 1844, alors qu'on le croyait mort avec les autres. Il reviendra en France en 1846 et repartira avec les premières missionnaires de Castres pour le Sénégal, puis pour le Gabon. Il restera un ami fidèle de la congrégation des Sœurs de Castres, puisqu'il s'occupera lui-même, en 1851, de l'approbation, à Rome, de leurs règles et constitutions.

bermann se voit proposer à l'époque *plusieurs filles pieuses* pour la mission et il verrait bien les sœurs de Castres s'en occuper car il lui semble, en effet, « qu'une congrégation de religieuses pour s'occuper des négresses et pour faire les autres œuvres de miséricorde serait d'une grande utilité ⁵ ». Mère Marie de Villeneuve le rencontre à Paris à plusieurs reprises en 1843 et le voit à plusieurs reprises ; elle est frappée par les similitudes entre les règlements des deux congrégations et leurs objectifs. Elle pense pouvoir confier sans crainte ses filles à la direction de *ces missionnaires vraiment inspirés de l'esprit divin et connaissant si bien la vie religieuse* ⁶.

À cette époque, de nombreux facteurs pouvaient sensibiliser des religieuses à la mission : la diffusion des *Annales de la Propagation de la Foi*, l'œuvre de la Sainte-Enfance, la reprise de la lutte antiesclavagiste et le dynamisme du courant abolitionniste sous la Monarchie de Juillet, voire le contexte régional proche : Émilie de Vialar (1797-1856), originaire de Gaillac dans le Tarn et fondatrice des sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition en 1832, part pour l'Algérie en 1835. Tout ceci devait trouver un écho favorable dans l'esprit de Mère Marie, préparée par les récits de son père, officier de Marine, à envoyer des sœurs outre-mer ⁷.

En 1844 et 1845, Mère Marie de Villeneuve doit refuser plusieurs propositions de départ (Madagascar, Syrie, Haïti) pour diverses raisons, mais surtout parce qu'elle ne veut pas renoncer « aux missions de ces pauvres noirs, pour lesquelles [elle se sent] un attrait plus pressant et les premières d'ailleurs auxquelles [elles ont] été appelées. Il faut avant tout, [croit-elle], pouvoir répondre aux demandes de M. Libermann ⁸ ».

Mais celui-ci connaît alors de graves difficultés. C'est d'abord le désastre du Cap des Palmes en 1843-1844 où périssent plusieurs des premiers missionnaires du Saint-Cœur de Marie : seuls en réchappent le P. Bessieux et

5. Libermann à Frédéric Le Vasseur, octobre 1842, ND, III, p. 304-305. ND = *Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie*, pour distribution privée, Paris, Maison Mère, 30, rue Lhomond, 1929-1956, 13 tomes + 2 tomes *Appendice*, 1 tome *Compléments*.

6. Mère Marie de Villeneuve à Sœur Séraphine Lequeux (Castres), 16 juin 1843, depuis Paris où elle vient de rencontrer Libermann. L. AYMA, *op. Cit.*, p. 150 ; *Positio...*, p. 495.

7. Sur ce contexte, voir : Claude PRUDHOMME, « Libermann, témoin et acteur des mutations de la conscience missionnaire au XIX^e siècle », in P. COULON, P. BRASSEUR et collaborateurs, *Libermann, 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988, 942 p., p. 333-353.

8. Mère Marie de Villeneuve à Sœur Séraphine Lequeux, *Cahors, ce 28 novembre 1844*, citée dans L. AYMA, *op. cit.*, p. 183.

le F. Grégoire. C'est ensuite la disparition, dans un naufrage, le 7 décembre 1845, du P. Tisserant qui venait d'être nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées⁹. C'est enfin, au Sénégal même, des problèmes avec les prêtres envoyés par le Séminaire du Saint-Esprit.

Le P. Bessieux, revenu en France pour se soigner, reprend contact avec Mère Marie de Villeneuve et prépare activement un nouveau départ ; le 22 octobre 1847, il lui demande une réponse très rapide, car Mgr Truffet, vicaire apostolique des Deux-Guinées depuis 1846, demande des sœurs au plus tôt : « Comme c'est le moment le plus favorable pour arriver à Gorée, la mauvaise saison finissant avec ce mois-ci nous croyons que la chose ne peut être retardée au printemps sans nuire notablement au bien de la mission. Bien des choses sont préparées pour les recevoir. Elles resteront dans la ville de Gorée comme l'ont fait nos missionnaires à leur arrivée ; si toutefois il manquait quelque chose d'essentiel à leur habitation au milieu des Noirs, leur présence sera utile pour une installation plus parfaite. Monseigneur autorise le P. Le Vasseur¹⁰ à tout faire pour l'envoi immédiat d'une communauté. Je demande pour Dakar et pour le Gabon...¹¹ »

Les premiers missionnaires du Saint-Cœur de Marie, à peine arrivés au Sénégal réclamaient des sœurs¹². En juillet 1846, le père Gravière exposait dans ses lettres les perspectives d'action : après la prise près des côtes du Gabon d'un bateau négrier, l'*Elizia*, 200 garçons et 60 filles de 8 à 18 ans avaient été ramenés jusqu'à Gorée¹³ ; il fallait des sœurs pour s'occuper de ces enfants libérés. « Pour les religieuses, il faudrait des sujets accomplis sous le rapport de la vertu, et même des talents (*sic*) puisqu'il faudrait qu'elles apprissent la langue des enfants qu'elles voudraient instruire...¹⁴ »

9. P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 375-376.

10. Frédéric Le Vasseur, avec Eugène Tisserant, avait été à l'origine du projet de l'*Œuvre des Noirs* devenue, grâce à l'impulsion de François Libermann, la *Société des missionnaires du Saint-Cœur de Marie*. Il avait, dans le jeune institut, un rôle important aux côtés de Libermann.

11. P. Bessieux à Mère de Villeneuve, *Amiens, le 22 octobre 1847*, citée dans *Positio...*, p. 501.

12. Les trois premiers missionnaires du Saint-Cœur de Marie (les pères Briot, Arragon et le frère Pierre), arrivés à Gorée le 26 juillet 1845, s'étaient installés, dès l'année suivante, en face, sur la presqu'île, où le P. Gravière les avait rejoints. Il faut préciser que les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny étaient présentes au Sénégal depuis 1819, mais, là comme ailleurs, elles étaient au service des hôpitaux de marine.

13. Denise BOUCHE, « Les villages de liberté en A.O.F. », *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, tome XI, n° 3-4, juillet-octobre 1949, p. 514-515. Une partie de ces esclaves libérés resta à Gorée, l'autre partira fonder le village de Libreville en 1849.

14. Arch. CSSp 152-B-VI : Gravière à Libermann, *Gorée, 9 juillet 1846*.

Le P. Bessieux se dit donc prêt à retarder son départ pour voyager avec les sœurs, mais il faut faire vite. Celles qui seront désignées devront faire leurs vœux perpétuels avant le départ. Aussi, le 29 octobre 1847, Mère Marie de Villeneuve fait part au Conseil de la congrégation de cette demande. Le Conseil accepte et choisit les élues pour cette première mission : il s'agit des sœurs Joséphine Barthès, Louise Raynaud, Cécile Bernard et Paule Lapique ; ce choix s'est fait en fonction de leur volonté exprimée à plusieurs reprises. Comme la mission est pauvre, la congrégation doit assurer les frais d'établissement ; le Conseil décide de consacrer à cette première œuvre *ad extra* 5 000 F offerts par une des religieuses sur sa fortune ¹⁵.

Parmi les partantes, Sœur Cécile et Sœur Paule ont d'ailleurs été envoyées par le P. Libermann. Celui-ci écrivait, à propos de la seconde : *c'est une femme forte, pleine de courage, de dévouement et de capacité* ¹⁶.

Une fois la décision prise, tout va très vite. Mère Marie prépare activement le départ et reçoit du Ministère de la Marine l'autorisation d'embarquer gratuitement les sœurs *qui désirent se livrer à l'éducation des jeunes filles indigènes et au service des malades* ¹⁷. Elle tient à les accompagner elle-même à Brest où elles doivent embarquer. Quel voyage !... Après avoir quitté Albi, les religieuses rejoignent Bordeaux et, de là, Nantes, en bateau, par mesure d'économie : « Nous aurions pu prendre la diligence et arriver presque aussitôt ; mais la dépense était doublée, et par esprit de pauvreté il vaut mieux avoir un peu le mal de mer ; nos sœurs commenceront à s'y accoutumer et nous deux saurons mieux ce qui se passe en mer ¹⁸ ».

À l'arrivée à Nantes, personne ne les attend ; elles trouvent un hébergement pour deux jours chez d'autres religieuses. Le reste du voyage jusqu'à Brest se fera en diligence. Une fois à Brest, elles sont logées chez les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve. *L'Infatigable* est bien au port, mais non son commandant. En attendant le départ, les sœurs aident à l'hospice, apprenant les gestes utiles qui seront les leurs ensuite. Mère Marie les laisse à la garde du P. Bessieux puisqu'on ne peut pas savoir quand le bateau partira.

15. Cf. Registre des *Actes de la congrégation de l'Immaculée Conception*, 29 octobre 1847, original aux Archives de la congrégation de l'Immaculée Conception (ACIC), cité dans *Positio...*, p. 502.

16. Libermann à Mgr Truffet, *Amiens, le 22 novembre 1847, ND, IX, p. 339.*

17. Le Ministre Secrétaire d'État au département de la Marine et des Colonies, Duc de Montebello, *Paris, le 15 novembre 1847*, original aux Archives C.I.C., cité dans *Positio*, p. 515.

18. Mère Marie de Villeneuve à Sœur Séraphine Lequeux, *Sur le bateau à vapeur de Bordeaux à Nantes, le 25 novembre 1847*, dans L. AYMA, *op. Cit.*, p. 255.

Les quatre religieuses embarquent le 22 décembre sur l'*Infatigable*, qui appareille la veille de Noël ; le voyage est relativement court puisqu'elles débarquent à Gorée le 11 janvier 1848.

Le contexte général est favorable aux missions : la lutte contre l'esclavage est un des moteurs de l'action missionnaire en Afrique ; les Noirs esclaves apparaissent alors comme les plus pauvres et les plus malheureux parmi les pauvres. Libermann, par exemple, est profondément marqué par cette réalité : ce qu'il a entrepris s'appelait au début *l'Œuvre des Noirs*.

Mais l'arrivée des missionnaires en Afrique se fait à un moment où l'expansion coloniale reprend pour trouver de nouveaux points d'appui pour le commerce et pour la marine, recherche en relation souvent avec la lutte antiesclavagiste¹⁹. La France crée de nouveaux comptoirs au Gabon et en Côte d'Ivoire. Au Sénégal, les Français installés à Saint-Louis et à Gorée reprennent leur expansion entre 1830 et 1848, créant des points d'appui à Carabane et à Sédhiou en Casamance et restaurant les postes de Richard Toll et de Dagana pour protéger le commerce de Gorée, d'une part, et celui des traitants de Saint-Louis, d'autre part, fragilisé par la guerre civile au Walo. Dans ces deux régions, la concurrence des Anglais, présents en Gambie au Sud et à Portendick au Nord, est forte.

Un autre projet concerne la *Grande Terre* : c'est le nom donné à la presqu'île du Cap-Vert où se sont installés les missionnaires de Libermann avec l'autorisation du roi de Ndakarou. L'idée de créer un établissement définitif à Dakar est évoqué à plusieurs reprises, mais ce projet est retardé par le décès des gouverneurs successifs²⁰, par la révolution de 1848 en France, par l'abolition de l'esclavage, par la préparation des élections, etc.

Les campagnes antiesclavagistes se répercutent sur les idéologies coloniales ; les autorités coloniales comptent de plus en plus sur les missionnaires pour prendre en charge les futurs libérés à qui il faudra trouver de nouveaux moyens d'existence.

19. Le gouvernement britannique reprend la lutte contre la traite clandestine et retrouve le contrôle des comptoirs de la Gold Coast.

20. Le capitaine Ollivier désigné en juillet 1845, se suicide l'année suivante. Le capitaine de corvette Bourdon-Gramont arrive à Saint-Louis le 30 août 1846 et meurt le 24 août 1847 en revenant du Galam. Le lieutenant-colonel Caille lui succède et meurt le 7 septembre 1847.

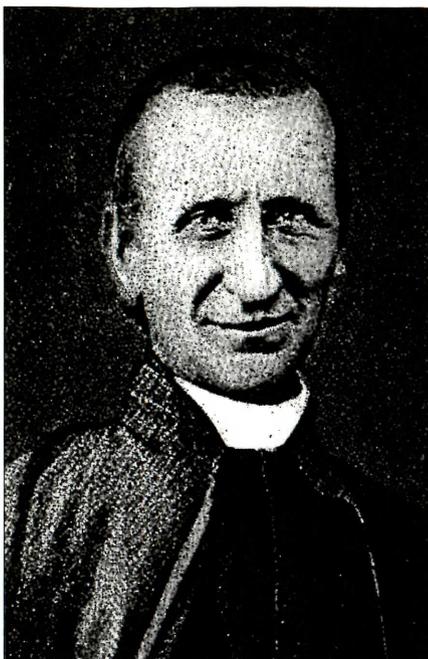


Photo : Archives CSSb

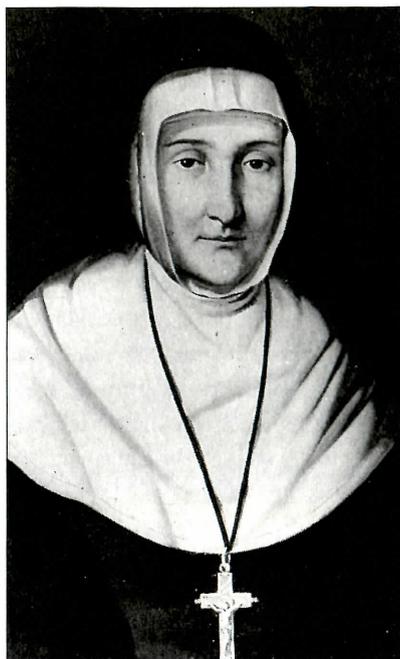


Photo : Archives CIC

Ci-dessus, à gauche :

Jean-Rémi Bessieux (1803-1876), originaire de l'Hérault, entré dans la congrégation missionnaire de Libermann, avait mis ce dernier en contact avec la Mère Marie de Villeneuve.

Ci-dessus, à droite :

Émilie de Villeneuve - en religion, Mère Marie - (1811-1854), fondatrice des sœurs de l'Immaculée Conception de Castres (Portrait de 1845, par R. Vallette, maison mère, Castres).

Ci-contre, à droite :

Sœur Paule Lapique (1812-1869), envoyée à Castres par Libermann qui disait d'elle : « C'est une femme forte, pleine de courage, de dévouement et de capacité » (dans une lettre à Mgr Truffet, le 22 novembre 1847).



Photo : Archives CIC

Si le projet d'abolition de l'esclavage ne provoque pas les mêmes peurs au Sénégal qu'aux Antilles pour la simple et bonne raison que la plupart des esclaves étaient plutôt des esclaves domestiques dont le sort a toujours été plus doux que celui des esclaves de plantation, la société goréenne comme celle de Saint-Louis reposait sur le travail des esclaves : leur location comme manœuvres, laptots, artisans était rentable. Ces mêmes maîtres envisagent difficilement d'embaucher les libérés contre salaires, même minimes. S'ils le font, ils n'ont plus les moyens de réembaucher tous leurs anciens esclaves. Ces derniers doivent donc changer de mode de vie et trouver par eux-mêmes de nouveaux moyens d'existence.

Au Sénégal, l'émancipation a finalement lieu le 23 août 1848 ; elle se produit dans le calme, mais sans donner de solution aux problèmes qu'elle pose. La loi d'abolition de l'esclavage est très claire : « Le principe que le sol de la France affranchit l'esclave qui le touche, est appliqué aux colonies et possessions de la République. » Mais l'esclavage n'est aboli que dans les colonies françaises : les royaumes voisins ne sont absolument pas concernés et la question se pose rapidement de savoir ce que deviendront les esclaves fugitifs qui viendraient chercher asile à Saint-Louis ou à Gorée.

À la même époque, le pape Grégoire XVI, condamne fermement la traite ²¹, et, en novembre 1845, l'Instruction *Neminem Profecto* émanant de la Sacrée Congrégation pour la propagation de la foi rappelle que la mission doit donner naissance à des églises locales avec un clergé autochtone ²².

Mais ce contexte général qui favorise l'arrivée des missions au moment où se prépare une nouvelle expansion coloniale a pour conséquence une certaine ambiguïté dans les relations entre le clergé et le pouvoir politique.

Les conditions de la fondation

Les quatre sœurs de Castres entreprennent leur fondation au Sénégal dans des conditions particulières : elles partent à la demande des missionnaires du

21. GRÉGOIRE XVI, *In Supremo Apostolatus*, 3 décembre 1839, *Lettres apostoliques pour détourner du commerce des Nègres*. (*Mémoire Spiritaine*, n° 1, avril 1995, p. 135 à 145 : texte latin et traduction ; introduction et notes).

22. Voir : *Mémoire Spiritaine*, n° 3, 1^{er} semestre 1996, p. 111 à 142 (texte latin et traduction ; introduction et annotation) : « *Neminem profecto*. Instruction de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi aux Archevêques, Évêques, Vicaires apostoliques et autres chefs des Missions, 23 novembre 1845. »

Saint-Cœur de Marie ; si leur voyage est pris en charge par l'administration, elles n'ont alors aucune allocation à la différence des missionnaires ; le petit pécule qu'elles emportent a été fourni par leur congrégation ; pour viatique, elles sont munies de deux lettres essentielles : celle que leur a adressé Mère Marie le 15 novembre 1847 et les *Instructions missionnaires* envoyées par Libermann à Mère Marie le 19 ou 20 novembre 1847²³ et rédigées en même temps que l'une de ses plus célèbres lettres à ses propres missionnaires : « À la communauté de Dakar et du Gabon, Amiens, le 19 novembre 1847²⁴ ».

Ces instructions donnent des conseils pratiques mais insistent surtout sur la nécessité de se comporter vis-à-vis des populations autochtones avec bonté, simplicité et respect : les sœurs doivent montrer un caractère égal et être un modèle pour les autres femmes ; elles doivent se préparer à avoir de *petites fièvres et quelquefois des grosses*. Elles doivent suivre les conseils du clergé et agir toujours dans le même sens...

Mère Marie, dans ses instructions, rappelle avec beaucoup d'affection à ses filles qu'il est essentiel de préserver la vie religieuse car elles vont vers l'inconnu : « Vous voilà comme hors ligne ; rien jusqu'ici n'a ressemblé, dans toutes les circonstances de votre vie, à ce qui va se passer... » L'obéissance absolue et le renoncement permettront le dévouement total à la mission²⁵.

Le voyage

Le récit du voyage par Sœur Paule est très pittoresque²⁶. Le confort sur les bateaux était très limité : si l'accueil est chaleureux et respectueux, le manque de place rend l'isolement impossible, la promiscuité pesante ; les sœurs sont installées dans un réduit où *la clarté du jour pénétrait par un petit trou donnant sur le pont* ; une sorte de tente les isole un peu ; les lits suspendus constituent un dortoir *branlant*. Le mal de mer est la dure règle

23. P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 281-287 : « Instructions missionnaires aux premières sœurs de l'Immaculée Conception de Castres en partance pour l'Afrique (novembre 1847). »

24. Voir l'analyse de cette lettre : Paul COULON, « «Faites-vous nègres avec les nègres» ou la stratégie missionnaire d'un mystique », in P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 489-546.

25. *Positio...*, p. 511-514 (citation p. 512).

26. Sans autre indication, tout ce qui concerne le voyage et les débuts en Afrique est extrait de la correspondance de la Sœur Paule : ACIC, *Journaux des missions, copie des lettres de Mère Paule*, exemplaire ronéotypé à usage interne. Lorsqu'ils existent, nous renverrons également aux extraits – plus ou moins réécrits – se trouvant dans L. AYMA, *op. cit.*

de la plupart des voyages de l'époque : il touche les sœurs avant même le départ du bateau et s'aggrave une fois en mer : « Nous sommes en mer, vent arrière, tout tourne, tout tremble, révolution complète dans les estomacs... Nous gagnons nos lits comme nous pouvons, à tâtons... La plupart des hommes étaient malades aussi, mais pour nous, nous étions plus mortes que vives. » Avec le roulis, l'eau entre dans leur logis et les matelots doivent venir à leur secours car elles sont trop malades pour réagir ; les sœurs s'installent sur le pont qui devient, *salle de communauté, réfectoire, chapelle...* Il s'en est fallu de peu que Sœur Paule soit laissée à Ténériffe, escale obligée sur la route du Sénégal, étant donné son état de faiblesse... ²⁷

L'arrivée à Gorée

Les sœurs arrivent le 11 janvier 1848 au soir devant Gorée où elles ne débarquent que le lendemain après la visite obligatoire du bateau par l'officier de santé. À l'arrivée, le P. Bessieux apprend la nouvelle du décès de Mgr Truffet, enlevé par une fièvre pernicieuse ²⁸, le 22 novembre 1847 ; il devait accueillir les sœurs ²⁹. Rien n'est donc prêt pour les recevoir. Le P. Bessieux les conduit à l'hôpital où elles sont reçues *par les bonnes sœurs de Saint-Joseph avec la plus cordiale charité* ³⁰.

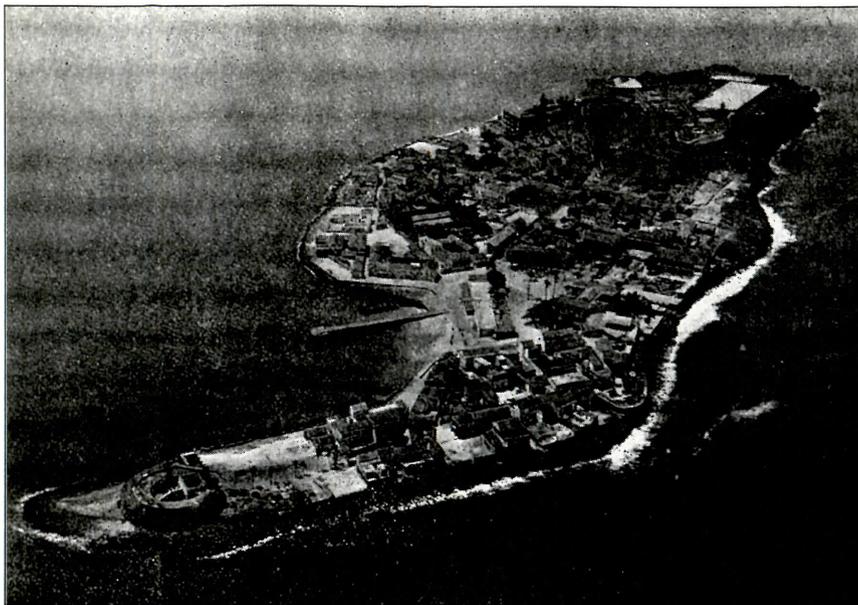
Sœur Louise raconte ces premiers contacts. Le P. Arragon dit au P. Bessieux : « Vous amenez des sœurs ! Il n'y a rien de préparé, nous n'en attendions pas ; Mgr ne nous avait pas parlé du projet qu'il avait de faire venir des religieuses. » Le commandant de Gorée lui-même semble les avoir reçues fraîchement au premier abord. Après les visites d'usage aux autorités, l'ordonnateur les loge à l'hôpital : « Nous avons une chambre à quatre lits où nous nous tenons, nous faisons nos exercices de piété et nous mangeons avec nos bonnes sœurs qui nous soignent parfaitement. Elles nous ont fait prendre des bains pour nous délasser... »

27. Cf. L. AYMA, *op. cit.*, p. 284-290.

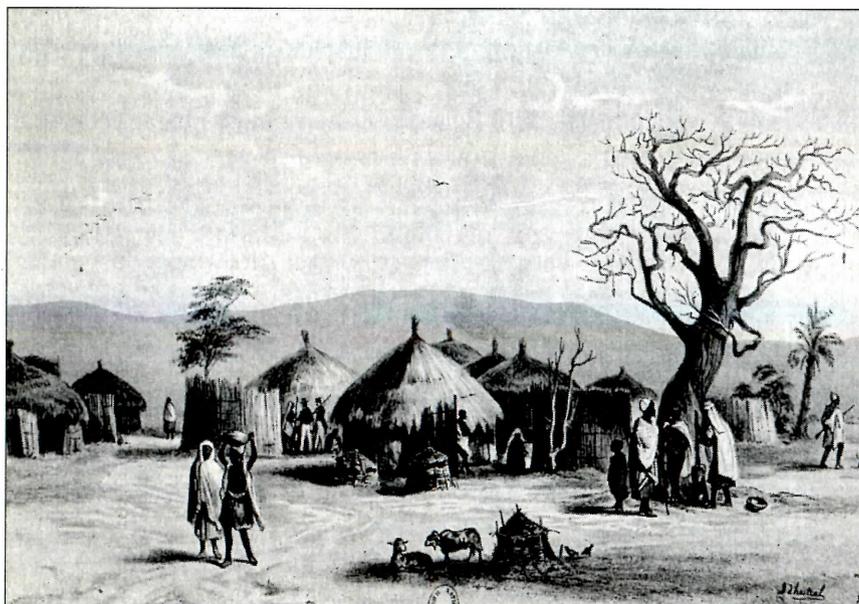
28. « À la recherche d'un absolu missionnaire : Mgr Truffet, Vicaire apostolique des Deux-Guinées (1812-1847) » in P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 457-487.

29. Sœur Louise Raynaud raconte qu'il a attendu le lendemain pour le dire aux sœurs afin qu'elles reposent tranquillement.

30. ACIC : *Journaux des missions, copie des lettres de Mère Paule*. L. AYMA, *op. cit.*, p. 290-294.



Ci-dessus : Île de Gorée (Vue prise d'avion le 25 juin 1930).
Ci-dessous : À Grande Terre, près Gorée, le village de "Dacar" vers 1848,
dessiné par Adolphe d'Hastrel.



Alors qu'on les avait mises en garde contre la chaleur africaine, leur arrivée au début de la saison fraîche leur fait trouver le climat agréable ; Sœur Paule note avec intérêt tout ce qui pousse dans le jardin de leurs hôtes : radis, laitues, carottes, haricots...³¹

Le premier contact avec les autochtones concerne les Noirs de Gorée, des captifs dont certains sont originaires du Congo ; à cette date, l'esclavage n'est toujours pas aboli ; et ces captifs suscitent la pitié des sœurs.

L'excursion à Ndakarou

Les sœurs savent qu'elles ne sont pas destinées à rester à Gorée ; elles doivent rejoindre les missionnaires du Saint-Cœur de Marie installés sur la Grande Terre ; elles partent donc un matin, de très bonne heure, à la découverte de Ndakarou où les appelle leur mission³². Elles ont emprunté un canot au gouvernement de Gorée ; on y a mis un tapis pour qu'elles puissent s'y asseoir ; le voyage est court mais le problème est de descendre à terre : rien n'est prévu pour l'accostage ; les matelots sautent dans l'eau, prennent les sœurs sur leurs épaules et gagnent la terre.

Le P. Bessieux est là pour les accueillir ; les habitants de la presqu'île se pressent également poussés par la curiosité de voir les *abbés femmes* : « Ils voulurent porter nos paquets et nos parapluies qui ne servent qu'à se protéger du soleil ; [ils] nous suivirent chez les missionnaires, ils étaient d'une joie sans pareille ; ils nous suivaient partout jusqu'à la chapelle et au réfectoire. » Sœur Paule, la narratrice, et ses compagnes ont du mal au premier abord à reconnaître les hommes des femmes : « Le costume est le même pour qui ne s'y connaît pas. »

Un des buts de la promenade est de voir le terrain et les restes d'une maison donnée par une *bonne dame de Gorée, Madame Anacola*, pour servir d'habitation aux sœurs. En effet, les Goréens étaient obligés de maintenir des relations de bon voisinage avec la presqu'île où ils prenaient l'eau potable et où ils avaient installé un cimetière sur un terrain acquis en 1832. Certains y avaient même des maisons. La future maison des sœurs, en mau-

31. L. AYMA, *op. cit.*, p. 294.

32. L. AYMA, *op. cit.*, p. 294-298.

vais état, se trouvait au bord de la mer, face à Gorée, près du village de Ndakarou et de la maison des missionnaires.

Ensuite, il s'agit de rendre une visite de politesse au roi de Ndakarou. La presqu'île ne ressemblait en rien à ce que nous connaissons maintenant : il semble d'après les gravures de l'époque qu'elle était assez peu boisée avec des villages dispersés, habités par les *Lébou* qui vivaient essentiellement de la pêche dont ils vendaient une partie séchée ; ils cultivaient un peu de mil pour leur propre consommation.

Sur le plan politique, les *Lébou* s'étaient libérés de la tutelle du damel du Cayor dans les toutes dernières années du XVIII^e siècle, grâce à Dial Diop, fils du marabout Massemba Diop. Dial Diop est ensuite élu *sérigne Ndakarou*. Le nouvel état qui correspond à la presqu'île du Cap-Vert, jusqu'à Thiarye environ, devient un royaume théocratique. Le roi d'alors est Éliman Diop, désigné en 1830 à la place du fils de Dial Diop³³ déposé par les Diambour, sorte de conseil équilibrant le pouvoir du roi.

Les sœurs sont bien évidemment surprises de la pauvreté de son logis bien peu compatible, à leurs yeux avec la fonction avouée de celui à qui elles rendent visite : comme palais (Sœur Paule l'appelle les *Tuileries africaines*), elles trouvent une case basse, en forme de meule de foin, dont le sol est en terre ; la porte est si petite qu'il faut se baisser pour entrer : « Au milieu se trouvait un petit feu dont la fumée servait à peindre le plafond en paille du palais, et à nous rendre modestes, car elle nous crevait les yeux. Une natte un peu élevée servait de lit et de trône, une chaise, un bloc, une espèce de cruche, unealebasse et un grand vase » sont tout l'ameublement du roi. Lui-même est « pieds-nus, enveloppé dans une pièce de toile de coton rayée, un vieux bonnet pointu sur la tête et un bâton à la main. »

Il s'assied sur sa natte, fait asseoir à côté de lui deux des missionnaires et le troisième *sur un petit morceau de bois* ; Mère Joséphine, la supérieure, prend la chaise, Sœur Louise un petit banc ; Sœur Cécile et Sœur Paule s'assoient sur une natte *à la mode du pays* (en tailleur). Les sœurs sont plutôt étonnées de voir le roi s'endormir pendant l'entrevue ; mais elles

33. Dial Diop, fils de marabout, avait libéré les Lébou de la tutelle du damel de Cayor à la fin du XVIII^e siècle et avait été élu *sérigne* (roi) du petit royaume théocratique qui correspondait à la presqu'île du Cap-Vert. Cf. Félix BRIGAUD, *Histoire traditionnelle du Sénégal*, Études Sénégalaises, n° 9, 1962.

reçoivent alors la visite des femmes, épouses et sœurs du roi, ce qui leur permet de prendre contact avec celles pour qui elles sont venues.

Elles prennent congé, échangeant avec tous le *salam* habituel. En effet, la population de la presqu'île est musulmane, de conversion relativement récente puisqu'elle est liée à l'arrivée des Diop. La mosquée est à deux cents pas de ce qui sera la maison des sœurs. Cet islam sans doute encore teinté de pratiques animistes n'empêche pas ses adeptes d'être curieux de nouveautés ; les sœurs doivent distribuer images et médailles qu'elles avaient apportées avec elles : « Ils nous demandent des croix, nous leur en avons promis pour la prochaine fois... Vous voyez quel usage vous pouvez faire de vos images, amassez autant que vous pourrez, nous achèterons des âmes avec, les coloriées leur plaisent beaucoup ; j'en ai donné une rouge en gomme à un grand garçon qui m'a promis des haricots, il l'a prise pour une merveille parce qu'elle est transparente... »

Après cette première visite sur la presqu'île, les religieuses rejoignent Gorée. En attendant de pouvoir s'installer sur la Grande Terre, elles ne perdent pas leur temps. Elles ont décidé d'apprendre la langue ; on doit leur donner une petite orpheline dans ce but. Après le moment de surprise devant leur arrivée inattendue, elles sont bien accueillies par le clergé de Gorée, par les habitants de l'île ; le commandant de Gorée, le gouverneur du Sénégal de passage à Gorée leur rendent visite : « Pour cette fois la chambre était trop petite. Monsieur le Gouverneur était accompagné de l'Amiral, d'une partie des commandants de la rade et des gens de sa suite. Représentez-vous les pauvres sœurs de la Conception assises sur leurs malles au milieu de tout ce grand monde. Il est résulté de tout cela que le gouverneur nous a accordé la ration ³⁴ qui a dû commencer dès le premier jour de notre arrivée... »

Logées au début dans la succursale de l'hôpital, elles doivent déménager en raison des travaux de restauration de celui-ci. L'ordonnateur les installe alors dans la maison des frères ³⁵, inoccupée depuis deux ans, et elles conti-

34. La ration, constituée de vivres de base (pain, viande, beurre, huile, vin...), était attribuée par le Conseil d'administration du Sénégal aux fonctionnaires de la Colonie ; sorte d'avantage en nature, elle deviendra ensuite une indemnité en argent.

35. Les Frères de Ploërmel arrivent au Sénégal en 1841 à la demande du Conseil d'administration de la Colonie pour reprendre en main l'enseignement des garçons. Voir à ce sujet la thèse de Denis BOUCHE, *L'Enseignement dans les territoires français de l'Afrique Occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite ?*, Lille, Service de reproduction des Thèses, 1975, 2 tomes, 947 p.

nuent de prendre leurs repas chez les sœurs de Cluny dont Sœur Paule loue la générosité. Celles-ci leur fournissent également mobilier et linge pour leur installation.

L'installation à Ndakarou ³⁶

Elles ont pourtant hâte de s'installer chez elles et font de temps en temps la traversée pour voir où en est la réfection de leur future maison. Imaginons-les bravant une fois de plus le mal de mer sur une petite embarcation, chantant le *Magnificat*, et recevant des paquets de mer. La distance n'est pas bien grande entre Gorée et la presqu'île mais la mer est souvent agitée quand les alizés soufflent.

Les travaux coûtent cher car les matériaux de construction viennent d'ailleurs. Le P. Libermann est intervenu auprès du Conseil central de la Propagation de la Foi à Paris pour obtenir des fonds pour les missionnaires et leurs œuvres existantes ou à venir au Sénégal et au Gabon. Parmi les dépenses les plus importantes ou les plus urgentes : les frais d'intronisation des deux évêques, les cadeaux obligatoires, l'acompte pour la subsistance des missionnaires, sœurs et enfants, les réparations de la maison des sœurs à Dakar : « On a fait présent aux sœurs de l'Immaculée Conception de Castres à Dakar, d'une maison en ruines et il a fallu une dépense de 5 000 francs pour la rendre habitable ³⁷. »

Le 10 avril, Mère Joséphine et Sœur Paule font une nouvelle fois la traversée pour constater l'avancement des travaux ; cette fois elles sont accompagnée du capitaine de génie de Gorée ; celui-ci leur conseille de revenir le lendemain, car il faut être là pour surveiller si l'on veut un résultat. C'est ainsi que, le 11 avril, elles s'installent dans la maison inachevée où les rejoint quelques jours plus tard les deux autres sœurs ; les voici enfin en communauté ; le curé de Gorée vient bénir la maison et les habitants

36. L. AYMA, *op. Cit.*, p. 299-315.

37. P. Libermann à la Propagation de la Foi, Notre-Dame du Gard, le 13 août 1848 (copie) ND, t. X, p. 284-287. À l'origine, dans le trouble provoqué par l'annonce de la mort de Mgr Truffet, le P. Libermann avait même envisagé pour résoudre le problème du logement, de faire construire une maison de bois en Europe et de la faire transporter sur la presqu'île. Il en fait même la description très détaillée à Mère Marie de Villeneuve ; cf. lettre du 31 janvier 1848, ND, t. X, p. 36-38.

de Dakar semblent heureux de les voir rester. Cette maison aux murs de lave en apparence plus solide que les cases environnantes va présenter d'autres inconvénients à l'usage ; le toit plat permet de s'y tenir mais constitue une protection illusoire ; aux premières pluies de l'hivernage, la maison est totalement inondée et leurs biens flottent. Leurs voisins africains viendront leur proposer une case, remarquant avec bon sens : « Pourquoi toi faire une maison comme ça qu'il y pleut ? Viens dans mon case, il n'y pleut pas. »

Mgr Bessieux a la curieuse idée d'installer le cimetière de la mission à côté de leur concession pour leur montrer qu'elles doivent reposer en Afrique jusqu'au jour du jugement. Effectivement, leur maison se trouve au bord de la mer entre le cimetière de Gorée et celui des « gens de Dakar qui enterrent leurs morts sans trop de façons à fleur de terre et sans cercueil bien entendu ; ils mettent seulement quelques morceaux de bois en travers pour soutenir la terre de sorte qu'en marchant, lorsqu'on s'y attend le moins, on se trouve assis sur les gens de l'autre monde ».

Les premiers temps sont consacrés à l'amélioration de la maison et à la mise en valeur d'un jardin, et surtout à faire connaissance avec ceux qui les entourent. Les sœurs n'oublient pas ce pour quoi elles sont venues et projettent l'ouverture d'une école pour les petites filles puisque les chefs de la presqu'île se sont réunis à ce sujet. Les fillettes instruites pourront devenir chrétiennes et élèveront plus tard leurs enfants chrétiennement ³⁸.

Premiers regards et premiers projets

Sœur Paule dans ses lettres à ses compagnes restées à Castres fait part de ses étonnements et de ses projets : étonnement devant le mode de vie et le manque de prévoyance des habitants de la presqu'île : « le noir ne fait aucune provision, il vit au jour le jour ; cette année les noirs auront à souffrir, le mil a manqué, et c'est leur seule nourriture, mais ils ont un caractère à ne pas se faire de mauvais sang. » Étonnement devant la simplicité de la vie économique par comparaison avec celle des campagnes qu'elle connaît, la brièveté du temps consacré aux travaux des champs, la technique de conservation du poisson séché par de grands feux sur la plage, la maigreur des troupeaux de bœufs...

38. ACIC, Lettre de Sœur Paule, n° 2, Dakar, le 7 mai 1848.

Elle énumère et décrit les ressources du pays pour les sœurs restées en France et susceptibles de partir un jour : le mil est « une espèce de plantain dont les épis ont plus d'un demi-mètre de long, les courges meilleures qu'en France, les patates, les ignames, du magnioc (*sic*), des tomates, des cocos, des bananes, fruits excellents, etc. Toutes ces productions sont très chères à cause du voisinage de Gorée ; la volaille est assez abondante mais moins bonne qu'en France ; tout ce qui a vie est très maigre. »

Elle envisage de planter dans leur jardin les graines apportées de France, en plus des productions locales, mais *le sol est brûlant et l'eau très rare* ³⁹. Quelles récoltes donneront-elles ?

L'apprentissage de la langue donne lieu à des scènes amusantes. Sœur Paule commence à se faire comprendre de ses voisins, « ce qui les enchante : ils sont tout contents quand ils peuvent à leur tour, prononcer nos noms ; le mien leur est familier. Quand je sors, j'entends crier de tous côtés : *Éh Paulé...* » Elle s'y met si bien qu'elle commence sa troisième lettre ⁴⁰ par la traduction littérale de *Dieu seul par Marie*, en wolof : *Yalla rek ndaje Mariama !*

Certaines coutumes la surprennent profondément, comme le port des *grigris*, déjà sévèrement condamné par le clergé missionnaire. Ce qui la scandalise le plus, c'est le fait que « les marabouts abusent de la crédulité de ce pauvre peuple ; ils vendent à prix élevé, des espèces de petits paquets cousus dans de la toile ou du drap renfermant des herbes ou des morceaux de papier sur lesquels ils ont écrit un morceau du Coran, soit qu'ils le comprennent ou non, c'est égal ; ce grigri, pourvu qu'il soit chez eux les préserve de tout malheur ». Et cette confiance sans borne les pousse à de véritables folies, dit-elle, comme de se placer en face d'un fusil. Et les spectateurs, devant le résultat, s'empressent d'aller acheter des grigris plus chers et donc plus puissants.

Le costume des femmes l'étonne également par sa simplicité, « grande chemise bien large, sans manches ni pointes ; une ouverture pour la tête et les bras, voilà tout ; rien sur la tête et rien aux pieds (...). Vous voyez que la toilette est bientôt faite ». Le plus bizarre à ses yeux reste les multiples ceintures de perles qu'elles portent autour des reins qui les grossissent, « de sorte que,

39. ACIC, Lettre n° 3, Sœur Paule, Dakar, le 16 août 1848.

40. ACIC, Lettre n° 3, Sœur Paule, Dakar, le 16 août 1848.

quand elles courent, il semble qu'on secoue un sac rempli de petits cailloux ».

Le costume des religieuses, leur célibat, leurs activités, en particulier le tricot, provoquent une vive curiosité.

En ce qui concerne les religions, la Sœur Paule distingue nettement les musulmans des animistes. Pour ces derniers, son approche est celle du clergé de l'époque qui y voit un culte du diable ou de simples superstitions. C'est ainsi qu'elle écrit : « on trouve chez eux des autels consacrés au Démon ; chaque individu a un dieu devant sa case ; ce prétendu dieu consiste en un bâton de bois fourchu planté en terre. » Elle voit pourtant bien que certains rites mortuaires sont l'expression de la croyance en une vie après la mort, en l'immortalité de l'âme : « ils habillent leurs morts, leur portent à manger pendant longtemps ⁴¹. »

L'Islam est bien présent sur la presqu'île, et rapidement Sœur Paule pense, avec les missionnaires, qu'il est plus facile de convertir les animistes (elle dit *idolâtres*) que les mahométans, dont elle admire cependant la piété. Ils sont « plus exacts observateurs de leurs exercices religieux que ne le sont, je ne dis pas des chrétiens ordinaires, mais des chrétiens pieux. Je puis l'affirmer car j'en ai été témoin plusieurs fois, j'étais toute confuse en voyant ces hommes prier d'une manière si respectueuse. On a beau passer devant la mosquée, pas un ne lève les yeux ⁴² ». Elle admire aussi le scrupule avec lequel ils respectent le jeûne du Ramadan, « jeûne plus rigoureux que le nôtre, car ils ne mangent qu'après le coucher du soleil ⁴³ ».

Elle espère que Dieu prendra en pitié ceux qui ont respecté une autre religion et montre une certaine tolérance pour des coutumes condamnées sans appel par le clergé en tant que *pratiques superstitieuses* : repas, boissons alcoolisées, danses et tam-tam qui accompagnent les enterrements des chrétiens comme ceux des autres ; elle écrit, avec un discernement exceptionnel à l'époque : « Ces pratiques ne doivent pas être regardées comme un obstacle à l'établissement de la religion ; il faut les tolérer quelques temps, et attendre tout de la bienfaisante lumière de la foi... »

41. ACIC, Lettre n° 2, Sœur Paule, Dakar, 7 mai 1848.

42. Extrait des Lettres de Guinée, Sœur Paule, Dakar, 1^{er} octobre 1848.

43. ACIC, Lettre n° 3, Sœur Paule, Dakar, 16 août 1848.

Les sœurs de Castres à l'œuvre

À peine installées dans leur maison, les religieuses sont très occupées et amorcent une action qui ira s'amplifiant et se diversifiant avec le temps.

D'abord l'éducation des filles : bien que les renseignements soient rares pour cette époque, on sait qu'à la fin de l'année 1848, l'école ne compte que 8 fillettes dont 2 viennent de Gorée et 4 sont originaires du Congo ; ces dernières sont certainement des enfants prises sur un bateau négrier ; elles sont difficiles à comprendre ; l'une d'elle lance aux sœurs un regard farouche et pousse *des cris si perçants qu'il y en avait pour effrayer*.

Le recrutement d'enfants de la presqu'île semble donc inexistant, malgré les promesses des chefs coutumiers d'envoyer leurs filles ; en 1849, les sœurs de Castres auraient une douzaine de fillettes comme élèves d'après une lettre de Mgr Kobès à mère Marie de Villeneuve ⁴⁴. L'accueil des esclaves libérées cette année-là dont les signares de Gorée ont refusé de s'occuper n'est-il pas un obstacle à l'entrée des enfants des Lébou eux-mêmes ? De plus les sœurs enseignent surtout le catéchisme, la couture, sans doute, et font l'apprentissage de la lecture, mais l'aspect prosélyte de l'école ne devait pas échapper aux parents musulmans : ceci explique que l'école voit rapidement le recrutement promis se tarir... Il ne faut pas oublier que les religieuses sont d'abord les auxiliaires des missionnaires. Elles attendent beaucoup de la formation des fillettes qui deviendront « le soutien de la mission, sachant la langue et n'ayant pas comme nous, européennes, à redouter le climat ».

L'accueil progressif d'orphelines, d'enfants originaires de Gorée ou de Sainte-Marie de Gambie et de Sierra Leone permettra ultérieurement la réalisation de ce projet.

À peine installées dans leur maison, les sœurs apportent leurs soins aux habitants. À cette époque les soins varient peu : il s'agit surtout de laver, nettoyer les plaies, appliquer quelques remèdes, donner des conseils aux mères qui amènent leurs enfants (pas de vaccination avant la fin du XIX^e siècle). Les remèdes étaient à base de plantes, peu coûteux, directement inspirés au départ de ceux utilisés dans les campagnes en France, ensuite sans doute de celles trouvées sur place, comme le montre cet inventaire des plantes

44. ACIC, Mgr Kobès à Mère Marie de Villeneuve, 7 août 1849.

médicinales locales : « Il y a pourtant de la guimauve et quelques plantes médicinales ; mais nous aurons besoin que notre bonne pharmacienne nous envoie du sureau, de l'eau rouge, de l'onguent miraculeux ; les blessures sont très communes chez les noirs ⁴⁵. » Il reste nécessaire de faire venir les remèdes de France. La religieuse qui soigne les malades doit avoir des compétences multiples et a des rapports privilégiés avec les familles. Cette situation permettra aux religieuses de remplir leur rôle d'auxiliaires des missionnaires dans leur fonction religieuse.

Il faut y ajouter une fonction beaucoup plus terre à terre : elles font la cuisine et la lessive dans des conditions difficiles, aggravée par le manque d'eau à la saison sèche. Outre leur propre linge, elles assurent le lavage de celui des missionnaires et « c'est un grand ouvrage d'autant plus que l'on se salit considérablement à cause de la sueur et de la poussière... Le linge s'use d'une manière extraordinaire... Nos robes en laine ne sont plus d'aucune couleur ⁴⁶ ».

En mars 1849, l'arrivée de Mgr Bessieux nouveau vicaire apostolique des Deux-Guinées et de Mgr Kobès, son coadjuteur pour la Sénégambie, accroît considérablement leur travail, même si ce séjour leur est agréable sur le plan spirituel ; elles sont chargées de préparer la toilette des évêques : « Faut-il faire une soutane violette ? On n'a pas de soie pour la coudre, on n'a pas de boutons pour y mettre. A-t-on besoin d'un ornement ? on n'a pas de galon. De souliers ? pas de cuir pour les semelles et ainsi du reste ⁴⁷. » Ce travail augmente avec le nombre de missionnaires ; c'est ainsi qu'en 1850, il y a quatorze prêtres « et Monseigneur qui en vaut bien six, c'est un homme très propre et bien rangé, et pour lui tenir ses petites affaires dans l'ordre qu'exige son caractère d'évêque, ce n'est pas une petite besogne surtout dans ce pays-ci où aucune couleur ne tient devant le soleil ». Il faut y ajouter huit frères et les enfants à la charge de la mission dont il faut également entretenir le linge. De plus les sœurs doivent fabriquer les ornements de toutes les chapelles.

Toute visite marquante comme celle du vicaire apostolique de Madagascar en route pour la Grande Île avec une quinzaine de prêtres se traduit par un surcroît de travail et des problèmes insolubles : comment faire la cuisine pour une vingtaine de personnes qui arrivent sans prévenir, alors qu'il

45. ACIC, Lettre de mère Paule Lapique, Dakar, 7 mai 1848. Ce n'est qu'en 1863 que sera ouverte une « case-hôpital ».

46. ACIC, lettre n° 3, sœur Paule, Dakar, 16 août 1848.

47. ACIC, Lettre de mère Paule, Dakar le 20 juin 1849.

n'y a rien pour le faire : « Le plus souvent nous n'avions rien, nous nous jetions sur le riz, on coupait le cou aux poules, peu s'en fallait qu'on ne les mit toutes vivantes dans la marmite ⁴⁸. »

Les qualités nécessaires pour la mission

L'expérience des premières arrivées en terre africaine permet à Sœur Paule Lapique de mieux définir les besoins matériels et spirituels et par suite les qualités que doivent avoir des religieuses destinées à la mission. C'est ce qu'espérait Mère Marie de Villeneuve.

Ces conseils sont d'abord d'ordre pratique : elle rappelle la nécessité du parasol, et surtout du chapeau de paille plus pratique que le parasol pour les activités qui sont les leurs ⁴⁹. Elle ajoute : « Malgré cette précaution, Monsieur le Soleil a si bien su me peindre que l'on me croit originaire du pays, plus d'une fois, l'on m'a prise pour une mulâtre, les signares eux-mêmes. »

Il faut faire provision de forces physiques : le climat est éprouvant : « On dort mal, et le matin on ne se sent disposé à rien » ; le courage revient en pensant à ce pour quoi on est là. Il faut être prête à tout faire : « Que les sœurs qui veulent venir en mission, apprennent à faire la lessive, à la laver même pour enseigner à nos négresses, à faire la cuisine, à cultiver le jardin selon le temps et les saisons, à planter les choux, à soigner les malades, et qu'elles tâchent, s'il se peut, de nous apporter des remèdes pour empêcher de mourir... »

Il faut braver ses peurs et s'aguerrir contre les serpents souvent dangereux, les insectes dont les inconvénients sont visibles tous les jours, les fourmis qui obligent à mettre le sucre *dans une caisse à quatre pieds posés dans l'eau*, les cancrelats et les rats qui dévorent le linge, les araignées énormes, les moustiques agressifs, les oiseaux de proie qui mangent les poules... Toutes ces difficultés matérielles, les fièvres, les animaux, les insectes ne sont rien pour Sœur Paule : elle juge que ce sont des « sacrifices inséparables du genre d'œuvres que nous avons embrassé si librement. Au contraire, quand on a bien l'esprit de sa vocation, les sacrifices, les poisses, les tribulations sont comme un aimant qui attire l'âme et l'attache à son devoir. Aussi pouvons-

48. ACIC, Journal de mère Paule, sans date (1850 d'après les événements relatés).

49.. ACIC, Lettre n° 3, 16 août 1848.

nous dire en toute vérité que nous sommes remplies de joie et que nous ne changerions pas notre sort pour l'état le plus prospère selon le monde ».

Sœur Paule rappelle le but de tout missionnaire : « Le salut des âmes ! voilà le désir, le repos, la vie des missionnaires et tant qu'il leur restera un souffle de vie, ce grand cri retentira puissamment au fond de leur cœur. »

Elle insiste sur les difficultés et la patience nécessaire pour en venir à bout, et demande des prières à celles qui sont restées en France ; pour soutenir les cœurs, elle évoque également les quelques succès remportés avec les premiers baptêmes...

Le rôle de Mère Marie de Villeneuve reste essentiel pour cette période. Mère Marie qui a su insérer la congrégation dans le mouvement missionnaire et lui donner ainsi un nouvel élan, reste en relations étroites avec celles qui sont au loin, malgré la lenteur des échanges épistolaires. Elle tempère la déception de celles qui ne partent pas : « N'oubliez pas, ma fille, que tous les membres de l'Institut travaillent à la même fin et se proposent le même but ; par conséquent, en balayant, en ouvrant la porte, vous travaillez autant pour les missions que toute autre... »

Mais dans le même temps, elle est consciente de la difficulté à répondre à la demande des missions, en particulier au niveau des religieuses disponibles, d'autant plus que la mission du Gabon suit de très près le départ pour le Sénégal. Lettres et journaux des communautés d'Afrique sont des moyens privilégiés pour susciter des vocations : ils sont lus par les novices et les sœurs restées en France. Mère Marie dit leur importance : « Si je ne sais rien de Dakar, il y aura une lacune... Ne vous donnez pas la peine de vous étudier, pourvu qu'il y ait les faits, cela suffit ; parlez surtout des enfants et des choses qui intéressent la religion, les missionnaires, des diverses occupations. Je sais que vos moments sont courts, mais quand on lit les lettres venant des Missions, cela fait du bien et procure des vocations et des ressources pour la propagation de la foi ⁵⁰. »

Les sœurs rentrées pour raison de santé « parlent de la mission d'une manière fort convenable et qui ne diminuera pas parmi les sœurs la vocation pour les missions ». La correspondance suivie entre Mère Marie et les sœurs missionnaires a pour but également de maintenir les liens nécessaires à la

50 . ACIC, Cahier des lettres de Mère Marie de Villeneuve aux sœurs missionnaires, à Sœur Aloysia Bruges, n° 17 (non datée) 1853 sans doute.

fois pour la congrégation et pour les absentes ; la fondatrice écrit d'ailleurs : « Jamais je ne trouve longues les lettres de mes chères filles, surtout de celles qui sont en Afrique ⁵¹. »

Elle recommande le respect de la règle communautaire, qu'elle sait nécessaire pour la survie de la communauté ; mais elle ajoute avec une grande bonté et beaucoup de réalisme : « Appliquez-vous à observer la règle, mais ne vous dissimulez pas qu'on ne peut faire tout, aussi bien qu'en France. Il faut agir avec une certaine liberté d'esprit et d'action, nécessaire pour les œuvres. »

Conclusion

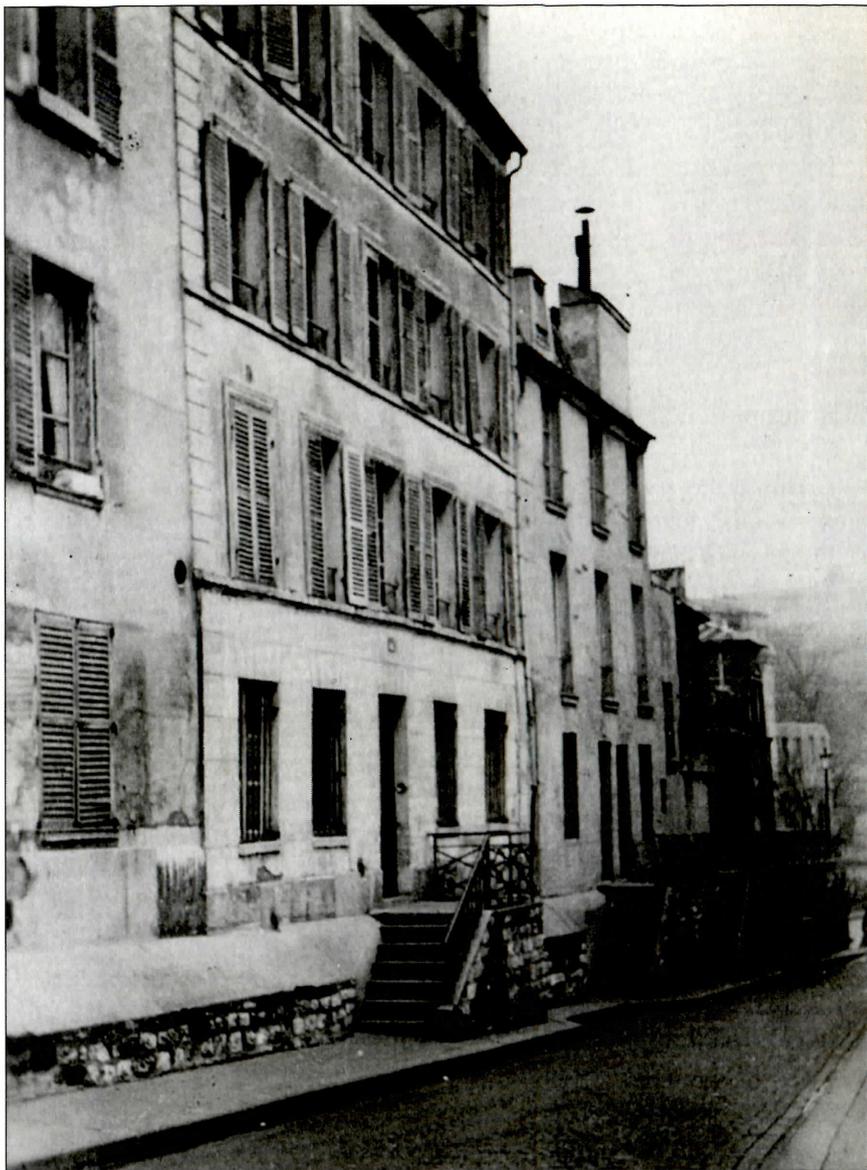
L'arrivée des sœurs au Sénégal se situe juste avant un nouveau courant d'expansion coloniale : l'implantation des Français sur la presqu'île même de Dakar va se faire avec des ambitions politiques et économiques nouvelles.

Le contexte missionnaire lui-même connaît également une nouvelle orientation : la société du Saint-Cœur de Marie fusionne avec la congrégation du Saint-Esprit ⁵² ; la *stratégie missionnaire* de Rome s'appuie sur les œuvres caritatives et les écoles. La congrégation de l'Immaculée Conception est approuvée le 30 décembre 1852 par la Sacrée Congrégation de la Propagande et, comme bien d'autres congrégations féminines, elle trouve naturellement sa place dans ce contexte, avec le souci de s'adapter pour surmonter les difficultés de l'histoire : expansion coloniale, laïcisation, guerres mondiales, décolonisation, etc.

Quel chemin parcouru depuis l'arrivée des quatre pionnières ! Quelle générosité dans ces modestes débuts en terre africaine, première expérience missionnaire de la congrégation ! Son rayonnement actuel est visible au Sénégal dans le nombre croissant de religieuses sénégalaises et, au-delà des frontières, dans la création et la progression de nouvelles communautés en Afrique, en Amérique, en Asie : implantations qui montrent la permanence et le renouvellement du premier élan missionnaire.

51. ACIC, Cahier des lettres de Mère Marie de Villeneuve aux sœurs d'Afrique, à Sœur Agnès Olié, n° 2, non datée, classée en 1851. Cette sœur était en Gambie.

52. Voir Michel LEGRAIN, « Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie. Préliminaires à une union de congrégations », *Mémoire Spiritaine*, n° 7, premier semestre 1998, p. 7-27 et « Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie. Une union de congrégations au XIX^e siècle. L'aboutissement », *Mémoire Spiritaine*, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 7-30.



Au deuxième escalier, le 41 rue des Postes (41 rue Lhomond en 1867)
où le P. François Delaplace (1825-1911) ouvre, en 1860,
l'Orphelinat de la Sainte Famille
et qui deviendra la maison mère des Sœurs Servantes du Saint-Cœur
de Marie fondées par lui et Jeanne-Marie Moisan (1824-1892).

**Dans le sillage d'Ozanam et de Libermann :
Les *Saintes-Familles* du quartier Mouffetard
Les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie**

Suzanne Labrune & Martine Dumant, sscm

La congrégation des *Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie* ¹ a été fondée en 1860 par un spiritain, le P. François Delaplace ². La lecture attentive du numéro 6 de *Mémoire Spiritaine*, intitulé « 1830-1850 : Ozanam, Libermann et d'autres : la Bonne Nouvelle aux pauvres », et en particulier de l'excellent éditorial de Paul Coulon, nous a donné l'idée, à nous qui sommes chargées des archives de notre congrégation ³, d'aller y faire des recherches plus

1. Désormais en abrégé : SSCM.

2. Avant de revenir en détail sur certains points, voici une rapide notice générale sur F. J. B. DELAPLACE (1825-1911). Né aux Andelys (Eure), ayant connu le P. Libermann (il entre chez les spiritains en 1848 et est ordonné prêtre en fin 1849), professeur et économiste chez les théologiens à Notre-Dame-du-Gard, il est appelé à Paris dès la mort de Libermann par le nouveau supérieur général, le P. Schwindenhammer, comme son secrétaire particulier, puis comme secrétaire général de la congrégation dont il devint conseiller général en 1869 (jusqu'en 1892). Il est l'auteur anonyme de la seconde *Vie* de Libermann. Très lié à la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, il fut le premier biographe de la Mère Javouhey (1886). En 1860, il fonde la congrégation des Sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie dont il va être question dans cet article.

3. *Sœur Suzanne Labrune*, servante du Saint-Cœur de Marie, après des études d'infirmière et d'assistante sociale, œuvra dans différents postes médico-sociaux, entre autres comme directrice d'un IMP à Bagnols-sur-Cèze (Gard). Elle fut économiste provinciale de 1947 à 1955, supérieure provinciale de 1971 à 1974. De 1975 à 1986, elle fut responsable de la maison de retraite *Les Cèdres*, à Meudon-Bellevue (Hauts-de-Seine). En 1986, avec la Sœur Martine Dumant, elle a pris en charge les archives de la Province

approfondies. Notre fondateur participa, en effet, à l'œuvre des *Saintes-Familles*, qui émanaient des *Conférences Saint-Vincent de Paul* de Frédéric Ozanam, lancées en 1833. Bien avant 1860, date de la fondation de notre institut, on voit le P. Delaplace s'occuper activement de la *Sainte-Famille du Saint-Esprit*, au 30, rue Lhomond ⁴. C'est d'ailleurs dans ses réunions qu'il présidait depuis 1853, à la suite du P. Louis Lannurien, parti à Rome, que peu à peu lui vint la pensée de recueillir à l'*Orphelinat de la Sainte-Famille*, au 41, rue Lhomond, les enfants qu'il voyait errer dans le quartier Mouffetard.

Venir au secours de la misère : les premières *Saintes-Familles*

Au milieu du siècle dernier, le libéralisme économique portait déjà ses fruits. Artisans et compagnons, n'ayant plus pour les guider et les protéger les Corporations supprimées par la Révolution, avaient été livrés à l'avidité d'industriels dont aucune loi, aucun contrôle ne freinaient l'égoïsme. Bientôt, la Révolution de 1848 gronda, surtout aux Faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, et évidemment, rue Mouffetard. Le peuple ne demandait que du travail et du pain ; l'idée de justice sociale et de suppression du prolétariat était bien loin d'avoir pénétré les esprits. Mais, dès 1833, Ozanam avait perçu ce besoin de justice et de partage fraternel. Il avait commencé de le réaliser par la fondation des *Conférences de Saint-Vincent de Paul* bientôt suivies par une autre forme d'activité sociale : les *Saintes-Familles*. Ces dernières étaient nées à l'initiative de M. Jean-Léon Le Prévost, fondateur des *Frères de Saint-Vincent de Paul* ⁵.

de France de sa congrégation. *Sœur Martine Dumant*, servante du Saint-Cœur de Marie, après des études d'animatrice socio-éducative, a été en poste d'animation dans un foyer de jeunes travailleuses de la région parisienne, puis, durant vingt-trois ans dans un lycée professionnel d'Amiens. Elle est actuellement directrice du foyer de jeunes travailleuses *Marie Moisan*, au 41 rue Lhomond, Paris ⁵.

4. Maison mère de la *Congrégation du Saint-Esprit*.

5. Jean-Léon Le Prévost (1803-1874) était né en Normandie, à Caudebec-en-Caux, le 7 septembre 1803. Installé à Paris en 1825, employé au Ministère des Cultes, lié à tous les romantiques, il redevient croyant en 1832, assiste aux prédications de Lacordaire et se joint en 1833 à la nouvelle Société de Charité que vient de lancer Frédéric Ozanam. Marié en 1834, il devient le premier vice-président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. A la fin des années 1830 lance son œuvre de prédilection : les *Saintes-Familles*. Le 3 mars 1845, fonde la congrégation des *Frères de Saint-Vincent-de-Paul*. En 1846, par consentement mutuel, séparation d'avec sa femme. Fondation de l'orphelinat du 39 de la rue de l'Arbalète en 1851 ; présenté par le P. Lannurien, il fait alors la connaissance du P. Libermann. Ordonné prêtre en 1860. Approbation de son Institut par Rome en 1869. Décède à Chaville, le 30 octobre 1874. Cf. Serge GRANDAIS,

Il semble qu'on puisse trouver leurs origines en relevant quelques extraits d'un livre d'Émile Beurlier ⁶ :

« La pensée qui préside à cette fondation [la Société de Saint-Vincent de Paul] fut que le meilleur moyen de convertir le peuple c'était de venir au secours de sa misère. Secourons donc notre prochain comme le faisait Jésus-Christ et mettons notre foi sous la protection de la charité. Ainsi pensèrent F. Ozanam et ses amis. L'admirable Sœur Rosalie, si aimée des pauvres dans le quartier Mouffetard, leur servit de guide ; elle leur a donné des adresses et ils commencèrent leur apostolat. La Société de Saint-Vincent de Paul, en effet, a manifesté son action sous les formes les plus variées : fourneaux économiques, caisse de loyers, réunions du Dimanche, " sous la protection de la Sainte-Famille " ». »

M. Le Prévost, le P. Libermann et le quartier Mouffetard

La première *Sainte-Famille*, fondée par ce saint homme qu'était M. Le Prévost fut celle de Saint-Sulpice, rue du Regard. Son but était d'instruire les pauvres visités par la *Conférence Saint-Vincent de Paul*, de les relever à leurs propres yeux en les appelant Monsieur, Madame ou Mademoiselle. L'exemple de la rue du Regard inspira aux Frères de Saint-Vincent de Paul la pensée de tenter la même œuvre pour les ouvriers. En cette année 1848, ils ouvrirent des cours d'instruction religieuse aux Carmes, dans la Chapelle des Martyrs, et au Séminaire du Saint-Esprit où le P. Libermann leur a prêté l'appui le plus dévoué. M. Le Prévost, devenu voisin du P. Libermann par l'orphelinat qu'il avait ouvert rue de l'Arbalète 39, lui demandait conseil et recevait ses encouragements :

« Allez bonnement et sans peur ; un serviteur fidèle doit être, entre les mains de Dieu, comme un outil bien trempé qui s'use jusqu'au manche dans les mains de l'ouvrier ⁸ »

Jean-Léon Le Prévost (1803-1874). *A tout cœur*, Paris, Nouvelle Cité, 1985, 228 p. (Préface d'Émile Poulat).

6. Émile BEURLIER, *La France chrétienne dans l'histoire*, Paris, Téqui, 1896.

7. Souligné par nous. L'auteur fait sans doute allusion aux *Saintes Familles* tout à leur début.

8. Cette phrase figure dans la déposition faite par M. Le Prévost, le 27 juillet 1868, au procès de l'Ordinaire (Paris), en vue de la béatification de Libermann. Le témoignage de Le Prévost est rapporté, p. 322, dans la *Vie* (anonyme) de Libermann écrite par le P. Delaplace : *Vie du Vénérable Père Libermann*,

La lettre du P. Libermann à M^{lle} Guillaume (19 février 1849), montre combien les *Saintes-Familles* l'intéressaient. Il lui écrivait en ces termes :

« Connaissant votre zèle pour le salut des âmes, je viens vous faire connaître une nouvelle œuvre et crois vous faire plaisir en vous invitant à y travailler. Depuis quelques jours seulement, nous avons ouvert la chapelle à de pauvres ouvriers qui se trouvent sans travail, réduits à la dernière misère, sans pain, sans vêtements, sans consolation. [...] Toutes les semaines, on leur donne des bons pour légumes : chaque bon coûte un sou. Ils étaient la première fois 150 ; la seconde, dimanche dernier, 400 et plus. Ils augmenteront. Il faudrait donc toutes les semaines pour cinq à six cents, c'est-à-dire 29 à 30 francs ⁹. »

Voici quelques extraits d'un document intitulé *Rapport fait à une réunion des conférences de S^t-V^t de Paul du 5^e arrondissement, par m Morot, président de la conférence S^t-Médard et de la S^{te}-Famille du S^t-Esprit* ¹⁰. C'est un peu comme son « acte de naissance » :

« Le lundi de Pâques 1849, la Conférence St Médard reçut la visite de M. Le Prévoist et du R.P. Lannurien, membre de la Congrégation du S^t Cœur de Marie et du S^t Esprit (*sic*) qui venaient lui proposer d'établir une S^{te} Famille dans le quartier habité par la R. Mère Rosalie. La Conférence accéda à cette demande, et avec l'assentiment de M. le Curé de S^t-Etienne du Mont, l'œuvre fut confiée à la direction spirituelle des R. P. du S^t-Esprit. Depuis cette époque, malgré de grandes vicissitudes, elle est restée attachée au Séminaire et aujourd'hui encore, elle porte le beau nom de S^{te} Famille du S^t Esprit ¹¹. »

Les PP. Lannurien et Delaplace, directeurs de la *Sainte-Famille*

Dès le commencement, cette œuvre a été composée en grande partie d'un noyau de membres d'élite recrutés par la Sœur Rosalie. Ils venaient aux ré-

fondateur de la société des Missionnaires du Saint Cœur de Marie et premier supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, par un Père de la même congrégation [P. DELAPLACE], Paris, Victor Sarlit, 1878, 355 p.

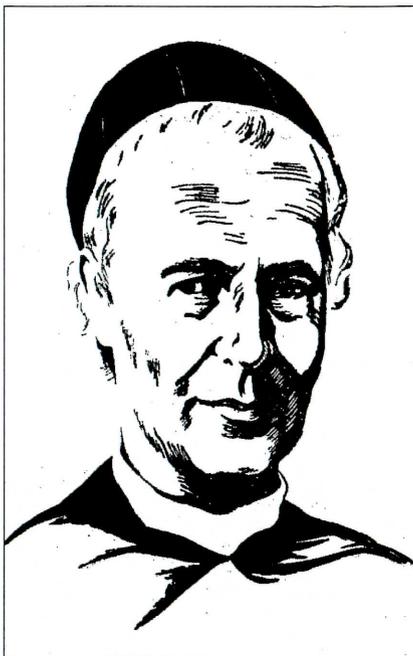
⁹. *ND*, t. XI, p. 48-49.

¹⁰. Arch. CSSp 582-A-VI. Il s'agit d'un document autographe remis à la rue Lhomond par l'auteur, M. François Morot, le 14 juillet 1888, composé de six feuillets 18 x 23 écrits recto verso. Nous le citons en respectant sa graphie. François Morot, né en 1820 en Côte-d'Or, enseignant à l'École normale puis au collège Sainte-Barbe, décédé à Paris le 6 janvier 1889, était entré à la Conférence de Saint-Médard de la Société de Saint-Vincent-de-Paul le 22 janvier 1843 ; il en fut secrétaire de 1843 à 1853, puis président de 1854 à sa mort.

¹¹. Manuscrit cité de Fr. Morot, folio 1 r.



Ci-dessus, à gauche :
Jean-Léon Le Prévost
(1803-1874)
Portrait par Richard Goudreau



Ci-dessus, à droite :
Jean-Baptiste Delaplace
(1825-1911)
Dessin par F. Chadar

Ci-contre :
Louis-Marie Lannurien
(1823-1854)



Photo : Archives CS&P

unions par l'attrait qu'ils y trouvaient, par l'attachement qu'ils avaient bientôt éprouvé pour le P. Lannurien, leur directeur ¹². Le rapport cité continue :

« Chez nous, un acte important s'accomplit en dehors du programme habituel ; nous avons reçu la visite de m^r Desgenettes, hôte et ami de la congrégation du S^t Esprit. Il nous a affiliés à l'archiconfrérie de N^e Dame Des Victoires, et on fait aux séances les recommandations accoutumées. » (folio 1 v.) (...)

« Enfin pour maintenir des rapports plus fréquents entre les membres et les Confrères qui s'occupaient de l'Œuvre, chaque semaine, une ou plusieurs fois, la Sainte Famille tient une bibliothèque où l'on vient chercher des livres, des almanachs, des cartes d'admission, et surtout causer confidentiellement avec le Président, lui conter ses joies et ses peines... ¹³ » (folio 2 v.) (...)

« Après plusieurs directeurs, la Sainte-Famille a celui que le P. Lannurien avait désigné pour son successeur, le P. Delaplace, qui sait si bien aller au cœur des membres, et son installation a été le signal d'une renaissance marquée. (...)

« La S^{te} Famille (dit le Manuel de l'œuvre) a pour but l'instruction et l'édification mutuelle de ses membres. Il faut être catholique et avoir l'habitude d'une bonne conduite. Nous ne poussons pas trop loin l'enquête sur ce dernier chapitre, nous acceptons à peu près tous ceux qui se présentent (...). » (folio 3 r. / 3 v.)

Mais revenons à l'époque de la fondation, en 1849. Le P. Lannurien et M. Morot ¹⁴ la dirigèrent jusqu'au départ du Père pour Rome en 1853 ¹⁵ et, en 1855, le P. Delaplace lui succéda. Il en parle à sa mère dans une lettre du 29 avril de la même année :

« Les réunions de la Sainte-Famille ont lieu tous les seconds dimanches du mois dans la chapelle basse du Séminaire, à midi et demi. Je préside les réunions,

12. Cf. Charles Maignen, *Vie de Jean-Léon Le Prévost, prêtre fondateur de la congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul (1803-1874) (...)*, Bruges, Desclée, de Brouwer & C^{ie}/Tournai, Maison Saint-Vincent-de-Paul, 1923, tome premier, p. 353.

13. On lit plus loin : « Dans les cinq premières années la bibliothèque a fait 10 000 prêts avec une dépense de 35 francs. »

14. Sur la Conférence de Saint-Vincent de Paul du quartier Mouffetard, sur la *Sainte-Famille* et sur M. Morot en particulier, cf. SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, CONFÉRENCE DE SAINT-MÉDARD, *Séance solennelle du dimanche 23 juin 1889 (Dimanche de la Fête-Dieu), tenue sous la présidence de M. Antonin Pagès, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul*, Paris, J. Mersch imprimeur, 1889, 47 p. (Arch. CSSp, 582-A-VI).

15. Sur le P. Louis-Marie Barazer-Lannurien (1823-1854), voir : Joseph Lécuyer, « Le Père Lannurien, Disciple de Libermann et fondateur du séminaire français de Rome », in P. Coulon, P. Bras-Seur et collaborateurs, *Libermann, 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988, p. 765-776. Le 14 juillet 1888, en même temps que le rapport précité, M. Morot remettait à la rue Lhomond trois lettres que le P. Lannurien lui avait écrites depuis Rome.

donne les avis, fais les recommandations... Je suis donc un peu curé. Mes appointements ne sont pas considérables ou plutôt, ils consistent à donner le plus possible à ces bonnes gens ce que je puis recueillir dans la bourse de la Providence ¹⁶. »

Retour en arrière : Fr. Delaplace au séminaire de Saint-Sulpice Ses premiers contacts avec le P. Libermann

En fait, cet amour des pauvres si caractéristique de François Delaplace, on le voit se manifester dès le temps de son séminaire, à Saint-Sulpice de Paris, où il entre en octobre 1846 (après avoir été à Issy) ¹⁷. On peut relever dans l'ouvrage que l'on vient de citer :

« Il [François Delaplace] s'est mis en relations avec l'abbé Gentil qui se faisait remarquer au séminaire par un ensemble de vertus dont les exemples étaient entraînants. Quand l'abbé Gentil devint aumônier des pauvres, il eut pour le seconder l'abbé Planchat qui entra plus tard chez les Frères de Saint-Vincent de Paul et mourut martyr de la Commune en 1871. Notre père leur fut adjoint et chargé de la distribution des vivres et des vêtements. Tous les mercredis une quête se faisait à la porte du séminaire à l'heure de la promenade. Une autre était permise dans les chambres des directeurs et des élèves. De plus, les zélés aumôniers devaient recueillir soigneusement tous les objets perdus ou oubliés et les rendre à qui de droit moyennant paiement d'une légère amende ! Aux pauvres qui se présentaient le samedi, ils distribuaient l'argent ainsi recueillir et faisaient précéder cette charité d'une courte instruction. »

« La Très Sainte Vierge, écrit-il à sa mère, m'a fait une grande grâce en me permettant de continuer ses soins auprès de son Divin Fils dans la personne des pauvres. Que n'étais-tu là, samedi dernier ? Tu aurais compris à l'accent de ma voix, combien j'étais heureux et ému. Je ne dirai pas que je n'éprouvai aucune répugnance lorsque, la première fois, je vis un groupe de 75 à 80 malheureux, mal vêtus, infirmes ou languissants, envahir le vestibule de l'oratoire ! Hélas, la nature n'aime

16. R. PIACENTINI, CSSp, *Un «esclave de la Divine Majesté»*. F. J.- B. Delaplace, de la Congrégation du Saint-Esprit. Fondateur de la Congrégation des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie. 1825-1911, Beauport, Canada/Montgeron, France, 1952, 313 p. (désormais : EDM), p. 143.

17. *Vie du R.P. François Delaplace de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, fondateur de la Congrégation des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie*, par une religieuse du même institut, 41, rue Lhomond, Paris, 1919, 275 p. (désormais : VFD), p. 37.

pas ces sortes de spectacles, mais cédant, par la Foi, à l'esprit de l'homme nouveau, je me crus le plus heureux des mortels ¹⁸. »

C'est au Séminaire d'Issy que François Delaplace entendit pour la première fois prononcer le nom de M. Libermann. Ce nom était fréquemment dans la bouche des élèves et ils en parlaient avec admiration. D'où sa réaction :

« Mon désir était grand de connaître un homme qui, disait-on, avait renouvelé la ferveur au séminaire de Saint-Sulpice et d'Issy et, comme beaucoup d'autres de mes condisciples, je me fusse estimé bien heureux de pouvoir seulement voir celui que sa réputation de sainteté donnait comme un homme mort à lui-même, insensible à tout, si ce n'est à la gloire de Dieu, toujours le même, également serein et suave et serein dans la joie et la tribulation ¹⁹. »

Il poursuit avec enthousiasme, en décrivant toutes les qualités spirituelles et sacerdotales du P. Libermann :

« J'aimais en lui la ressemblance si grande qu'il avait, disait-on, dans son âme vraiment sacerdotale, avec Notre-Seigneur, le Souverain Prêtre. Je l'aimais, et j'aimais aussi ses enfants, les enfants du Saint-Cœur de Marie. (...) Je les aimais parce que j'avais appris qu'ils se dévouaient aux âmes les plus abandonnées ²⁰. »

Suivant la « mode » de l'époque, son âme missionnaire le faisait soupirer vers l'Asie,

« mais c'était surtout quand j'entendais dire à cet ami [M. Gentil], dans un recueil de lettres des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, les bonnes dispositions des Noirs de ces pays ²¹ et les fruits abondants du zèle des enfants de M. Libermann, que ma vocation pour la Chine et le Japon était battue en brèche. »

L'heure n'était pas encore venue. Voici comment il raconte le changement qui s'opéra dans son esprit et dans son cœur :

« J'étais alors en prière dans la petite tribune de Notre-Dame de Lorette, à Issy, dont j'avais le bonheur d'être sacristain. [...] Insensiblement mon esprit se trouva

18. *VFD*, p. 38.

19. *EDM*, p. 57.

20. *EDM*, p. 58.

21. Ces pays : Bourbon, Maurice et les Deux-Guinées.

concentré sur la petite société de M. Libermann ; mais le cœur était toujours en Chine. Que fait Marie ? Elle fait passer et repasser devant moi ce titre si beau, si touchant, si plein d'espérance de ses Missionnaires, des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie pour la conversion des âmes les plus délaissées. A cette vue, mon cœur est ébranlé... Ce changement dans mes idées s'opéra vers la fin de l'année scolaire 1846, après ma philosophie ²². »

« Dans ce cœur tu ne pourras périr, se dit-il, tu trouveras lumière, force et amour pour les âmes les plus malheureuses. » C'est au début de sa théologie à Saint-Sulpice de Paris, qu'il rencontre pour la première fois M. Libermann « dans le vestibule du séminaire, tout près d'une statue de la Sainte Vierge ²³ », et il lui fait part de son désir d'entrer dans sa « petite famille ». Ce qu'il fera deux ans plus tard, ainsi qu'il l'écrira à sa mère au mois d'août 1848 :

« Le Bon Dieu me fait l'honneur de m'appeler à faire partie de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, si pieuse, si fervente et dont le Supérieur est un saint ²⁴. »

Le 22 décembre 1849, il recevait la prêtrise des mains de Mgr de Salinis, évêque d'Amiens. Lui qui avait l'espérance d'aller défricher quelque coin de terre sur les côtes d'Afrique, se voit confier par le P. Libermann des cours d'Écriture Sainte au scolasticat de Notre-Dame du Gard. Il est, en plus, maître de cérémonies, maître des novices frères, et économiste. Il a 25 ans ! Du coup, il est un peu envié de ses confrères en raison des responsabilités qu'on lui confie. Le P. Libermann, lui-même, s'en explique auprès de Mgr Kobès, vicaire apostolique de Dakar, dans une lettre du 26 avril 1851 :

« M. Delaplace est capable. Il a du jugement et de la facilité, il a de la piété, de la vertu et de la régularité. C'est un homme de communauté, tel qu'il les faut dans un noviciat. M. Lannurien m'a bien tourmenté pour l'avoir à Paris comme professeur d'Écriture Sainte. Je m'en suis bien gardé, c'est l'homme qu'il me faut au Gard. Il y rendra de bons services plus tard, quand il sera formé ²⁵. »

22. EDM, p. 59.

23. *Ibidem*.

24. VFD, p. 45.

25. ND, t. XIII, p. 109.

Au Gard, il ne reste pas longtemps. Après la mort du P. Libermann, son successeur, le P. Schwindenhammer l'appelle auprès de lui. Son premier travail fut de recueillir les nombreuses lettres du P. Libermann, dans le but immédiat d'écrire sa vie. Il sera officiellement nommé vice-secrétaire en 1856 et confirmé dans la même charge trois ans après ²⁶. Le Supérieur général écrit au P. Levavasseur, le 3 décembre 1852 :

« Soyez patient pour la vie et les lettres du Cher Père [Libermann]. En dehors des correspondances courantes, je ne m'occupe plus d'autre chose, avec M. Delaplace, depuis le matin jusqu'au soir ²⁷. »

En 1878, ce dernier écrira une *Vie du Vénérable Libermann* ²⁸. Cette première vie du Vénérable Libermann, écrite au milieu d'autres occupations multiples fait espérer à l'auteur « qu'elle ne serait pas sans utilité » et il s'excusait de la rapidité avec laquelle elle avait été rédigée ²⁹. Une note de P. Adolphe Cabon (1873-1961), archiviste de la congrégation du Saint-Esprit, signale :

« Le P. Delaplace a réuni dans un volume et classé par ordre de temps, les témoignages reçus au sujet du Vénérable Libermann. (...) Il a fait exécuter des catalogues, des résumés des lettres et surtout, il s'est donné la peine de les rechercher partout où elles lui étaient signalées ³⁰. »

L'influence de M^{me} Delaplace sur son fils

Tout au long de ces pages, nous voyons discrètement passer un personnage dont il faut parler, celui de sa mère, pour mieux comprendre la vie du

26. EDM, p. 79.

27. EDM, p. 83.

28. *Vie du Vénérable Père Libermann...*, par un Père de la même congrégation, Paris, 1878, 355 p. (Voir la référence complète à la note 8). Un an auparavant, il avait publié : *L'Apôtre de l'Île Maurice (ancienne Île de France) ou Vie du Serviteur de Dieu Jacques-Désiré Laval, Missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie*, Beauvais, Imprim. D. Père, 1877, 619 p. et, bien plus tard, il fera paraître la première biographie de la Mère Javouhey : *La Révérende Mère Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny*, Paris, Librairie catholique internationale de l'œuvre de Saint-Paul, t. I, 1885, 595 p. ; t. II, 1886, 692 p.

29. EDM, p. 84. Sur ce sujet, voir P. COULON, P. BRASSEUR, *op. Cit.*, p. 134-135.

30. EDM, p. 85.

P. Delaplace et sa prédilection pour les pauvres. Dès sa première enfance, et sous l'influence de M^{me} Delaplace, il découvrit la misère des plus démunis à travers les actes de charité et les secours multiples prodigués auprès d'eux par cette femme au grand cœur. Il est permis de penser que tous les faits déjà relatés ont été des événements providentiels qui l'ont conduit plus tard vers les missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Voici d'ailleurs une lettre du P. Libermann à Mme Delaplace du 8 novembre 1851 :

« Madame, [...] Je suis bien content de profiter de cette circonstance pour vous exprimer le désir que j'ai de vous procurer toutes les consolations et encouragements au milieu de vos peines. Vous avez, Madame, deux titres à l'intérêt bien vif que nous vous portons. Le premier est que votre cœur est dans des souffrances habituelles ; il est toujours comme le Cœur de Marie, et en union avec le Cœur de Marie au pied de la croix ; le second, est que vous avez donné votre cher enfant au Saint-Cœur de Marie ; il est devenu le nôtre, et il nous est aussi cher qu'il l'est à votre cœur. (...) Je continuerai à prier pour vous comme par le passé, et je vous demanderai de vouloir bien nous donner une petite part à vos exercices pieux et à vos œuvres agréables à Dieu ³¹. »

Dans la biographie du P. Piacentini, on peut lire : « On comprendrait moins le fils si l'on ne connaissait pas la mère ³². » La vie de M^{me} Delaplace a été écrite par la Sœur Marie-Blanche Huot ³³ et l'on peut y lire :

« La charité donne des ailes. Cette femme au grand cœur, vaste comme le monde, avait trouvé son programme de vie apostolique dans Mat. 25, 31-46. On la voyait l'oreille tendue et l'œil sur le prochain, ne comptant ni sa peine ni sa fatigue pour se tenir attentive aux besoins de ceux qui l'entourent. La compassion est bien la première des aumônes. Il y a les misères du corps, il y a celle de l'âme et du cœur, combien plus profondes encore. Ces corps souffrants, ces cœurs meurtris, ces âmes blessées réclament nos soins, notre affection, notre pitié, notre compréhension ³⁴. »

Avec de tels exemples sous ses yeux, François Delaplace a baigné dès son enfance dans un climat de charité. La mère a exercé sur son fils une influence bienfaisante jusqu'à l'époque de son entrée au petit séminaire Saint-

31. *ND*, t. 13, p. 369-370.

32. *EDM*, p. 1.

33. [Sœur] Marie-Blanche HUOT, *Mme Delaplace, 1796-1867*, Québec, 1967, 223 p.

34. *Op. cit.*, p. 135.

Aquilin, à Evreux, puis à Saint-Sulpice et même à Notre-Dame du Gard. À ce moment, elle lui fait part de ses démarches auprès des personnes des Andelys, connues de lui, et lui, en retour, la chargeait d'aller à sa place les reconforter. De son côté, il s'intéressait à ses projets et il lui écrit le 6 juin 1862 : « J'ai dix francs pour toi de la Mère Générale de Saint-Joseph [de Cluny] pour contribuer à cette bonne œuvre. Je tiens cet argent à ta disposition. » La mère aide le fils, le fils aide la mère. Devenu économiste au Gard en 1852, le P. Delaplace tend la main à sa mère : « J'ai besoin de torchons pour la cuisine, tu m'en enverras ainsi que du linge et des blouses pour le travail des frères. » La réponse ne se fait pas attendre (18 janvier 1852). Et, le mois suivant, elle le prévient : « Vos tabliers sont faits, je te les adresserai au bureau restant de la voiture d'Amiens. J'ai ajouté six torchons. Je t'envoie aussi de la graine de bons navets ! Excuse-moi auprès de M. le Supérieur, mais une mère pense à tout ». On peut sourire de ces détails matériels, mais il n'y a rien de petit dans un acte de charité et d'amour filial.

Madame Delaplace s'intéresse aussi au développement et à l'extension de la congrégation de son fils. Elle lui écrit le 17 juin 1866 :

« J'ai lu aujourd'hui dans le dernier numéro de la Propagation de la Foi, l'article sur le Congo qui m'a paru bien intéressant, d'autant plus que c'est votre Congrégation à qui est échue cette portion de la Vigne du Seigneur. Mais comme c'est peu : trois Missionnaires ! Ne peut-on dire comme des pains du désert : « Qu'est-ce que cela pour tant de monde ». Si Notre Seigneur est avec eux, il peut les multiplier en quelque sorte en bénissant leur ministère et le rendre fécond. Notre Seigneur avec trois hommes, c'est beaucoup, mille hommes sans Lui, ce n'est vraiment rien ! »

Quelle foi profonde chez cette femme. Signalons encore qu'elle entra chez les *Dames de Saint-Vincent de Paul* en 1859, et quelques mois après, fit profession religieuses chez les *Filles de Marie*, congrégation fondée par un Jésuite, comptant en 1860, mille six cent religieuses réparties dans le monde entier et vivant au milieu du monde sous la règle de Saint-Ignace. Elle avait alors 64 ans ³⁵.

35. *VFD*, p. 123.

De la *Sainte-Famille du Saint-Esprit* à l'*Orphelinat de la Sainte-Famille*

Après le récit de ces deux vies, voyons maintenant comment le P. Delaplace a été conduit, à partir des *Saintes-Familles* et plus particulièrement de la *Sainte-Famille du Saint-Esprit*, à la fondation de l'*Orphelinat de la Sainte-Famille*, au 41, rue Lhomond. Il s'en explique lui-même :

« Il y a bien trois ou quatre ans que cette petite Œuvre existe dans ma pensée bien qu'elle n'ait extérieurement commencé qu'au mois de mars dernier [1860] au jour de la fête de Saint-Joseph. J'en conçus l'idée dans nos réunions de la *Sainte-Famille du Saint-Esprit*, peu de temps après avoir agrégé cette Œuvre, appelée à faire tant de bien parmi les pauvres, à l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires. En voyant deux ou trois cents de ces pauvres gens réunis, pères et surtout mères de famille (...), j'étendais tout naturellement ma pensée à leurs enfants dont quelques-uns les accompagnaient à la *Sainte-Famille*. Je pensais à l'abandon d'un grand nombre entièrement privés de toute instruction et éducation (...). Je me disais souvent : Il faudrait une œuvre pour ces enfants (...). Ces pensées fixaient d'autant plus mon attention qu'elles étaient calmes (...). Cela peut venir du Bon Dieu, me disais-je, et s'il en veut l'accomplissement, il m'en donnera les moyens. (...) Je crus (...) devoir en parler à notre T. R. Père Général. Il trouva bonne cette pensée, et, sans m'objecter la multiplicité de mes occupations (...), il me permit d'en poursuivre la réalisation. C'était la veille de la fête du Très Saint-Cœur de Marie. Cette parole de notre T. R. Père Général fut pour moi comme une parole de Dieu même ³⁶. »

Les raisons de la fondation de l'*Orphelinat de la Sainte-Famille*

Les archives générales spiritaines conservent une précieuse note du P. Delaplace ³⁷ qui n'est ni signée ni datée. Elle est de son écriture. Un archiviste y a inscrit l'en-tête : « Note du P. Delaplace = Paris - 1860 ». Elle concerne, en effet, la fondation à cette date de l'*Orphelinat de la Sainte-Famille*, mais l'intitulé et le contenu suggèrent que l'œuvre existe déjà : le P. Dela-

36. EDM, p. 145. Récit de la fondation commencé (et inachevé) par le P. Delaplace en août 1860, lors d'un séjour aux Andelys.

37. Arch. CSSp, 582-A-VI.

place met simplement noir sur blanc les motifs qui l'ont poussé et le poussent encore à agir. Voici ce texte ³⁸ :

+

Motifs qui m'ont porté à établir l'orphelinat de la S^{te}-Famille



Sans parler des motifs du for intérieur, mes principales raisons ont été et sont :

1° Le *désir de plusieurs membres de la S^{te}-Famille* de se dévouer aux jeunes filles pauvres, désirs que je connaissais, que l'on m'avait manifestés plus d'une fois.

2° Un grand bien à faire, de l'avis de ces Messieurs de St Vincent de Paul, et *pour les parents et pour les enfants* de la S^{te}-Famille.

a Parents

1° Une institution fondée *tout exprès* pour l'éducation X^{tienne} de leurs enfants relève, à leurs yeux, le prix de la Religion, de la bonne conduite.

2° Comme c'est une œuvre à *eux*, beaucoup mettront là leurs enfants, qui, sans cela, les auraient délaissées, sans aucune éducation religieuse.

3° En outre, cela attirera un plus grand nombre de parents à la S^{te}-Famille soit pour *obtenir plus facilement l'entrée de leurs enfants*, soit pour y voir leurs enfants aux réunions ; les parents sont ainsi faits.

4° Je pourrais ajouter, que l'intérêt que j'ai paru témoigner à la classe ouvrière et pauvre, en établissant cette œuvre, par dévouement pour elle, à produit un excellent effet sur ces pauvres gens, qui par là s'attachent de plus en plus à la S^{te}-Famille ; depuis, les réunions sont plus nombreuses et il se manifeste bon nombre de conversions parmi les pauvres de ce quartier.

b Enfants

1° Je l'ai dit plus haut, beaucoup d'enfants y seront placées qui, sans cette œuvre, auraient été privées de toute éducation religieuse

38. Nous respectons la présentation et l'orthographe de ce texte que le père a écrit sur le seul recto d'une feuille de papier à lettre (petit format) portant le sceau à sec de la communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny du 57 rue du Fg Saint-Jacques... dont il devait être l'aumônier ! Nous mettons en italiques les passages soulignés dans le texte.



Photo : Archives SSCOM

Ci-contre :
En pied et en...cape,
le **P. Jean-Baptiste Delaplace**
(1823-1911)
à soixante ans.



Ci-contre :
Jeanne-Marie Moisan,
(Mère Marie du Saint-Sacrement)
(1824-1892),
née au village de Kerloc, non loin
de Vannes, fondatrice avec le
P. Delaplace des Sœurs Servantes
du Saint-Cœur de Marie, « tête de
bretonne au menton volontaire »
(*EDM*, p. 166).

2° Les enfants y prendront l'amour et les habitudes de la S^{te} famille à laquelle elles assisteront. Delà, un principe de vitalité, de perpétuité et de développement pour la Sainte Famille.

3° Le danger du déclassement n'existe pas, car l'éducation sera tout à fait exprès et en rapport avec cette classe de parents et d'enfants.

[*Dans la marge, de bas en haut*] Nota : Nous recevrons aussi par concomitance des enfants étrangères et surtout de parents membres d'autres Sainte Famille de Paris et de la Banlieue.

Notons dans les paragraphes 1 et 2, qu'il déclarait agir non seulement selon sa propre inspiration mais selon le désir de plusieurs membres de la Sainte-Famille, et de l'avis de ces « Messieurs de Saint-Vincent de Paul », à qui il avait dû confier son projet.

D'après tout ce qui précède, on voit combien notre Congrégation des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie a trouvé ses racines dans ce courant d'esprit social qui a commencé à surgir grâce à Frédéric Ozanam dès 1833, et aux personnages illustres dont nous venons d'évoquer la mémoire. Ils avaient perçu la souffrance des pauvres qu'ils côtoyaient journalièrement dans le quartier Saint-Médard en particulier, et ailleurs dans tout Paris. D'autres grands fondateurs d'œuvres similaires, spécialement celles qui se trouvent présentées dans le numéro 6 de la revue *Mémoire Spiritaine* dont nous avons fait mention au début, essaierent bientôt dans la France entière.

Les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie et le service des pauvres

Nous ne voulons pas retracer ici l'histoire des *Servantes du Saint-Cœur de Marie* fondées par le P. Delaplace et Jeanne-Marie Moisan (1824-1892), mais simplement les remercier d'avoir pris le risque de suivre leur audace, leur souci de justice et de partage envers les plus pauvres. On peut facilement retrouver dans nos premières Constitutions cette priorité : donner l'instruction et l'éducation aux petits et aux laissés pour compte, selon les formes et les besoins que l'Esprit Saint lui suggérera en France d'abord (1860) par l'Orphelinat de la Sainte-Famille, puis aux États-Unis (1889) et au Canada (1892). Ensuite, ses religieuses multiplièrent les fondations : à Cuba, au Cameroun, en Argentine et, dernièrement, au Chili. Si l'on survole rapidement les 139 années d'existence de l'institut, on constate que chaque Chapitre général reflète cette urgence de servir les pauvres.

Pour ne citer que les plus proches de nous (surtout ceux qui se sont déroulés après Vatican II), on remarque que le Chapitre de 1974 réinscrit dans ses Orientations ³⁹ :

« La Congrégation a été fondée pour une mission d'Église, mission d'amour auprès des pauvres. Les assemblées de Province :

a) évalueront les œuvres existantes et leur conformité à l'esprit de nos fondateurs et aux besoins de notre temps.

b) susciteront des moyens de sensibilisation à *la clameur des pauvres*,

c) discerneront, à la lumière de l'Esprit, des formes de service apostolique conformes aux fins de l'institut. »

Au Chapitre de 1982, dans la *Lettre pastorale*, notre « Code fondamental » nous donne une définition claire de *ces pauvres que nous sommes appelés à servir* :

« Nous devons être l'Évangile avant d'en parler, ouvrir nos mains avant notre bouche. Toutes les sœurs de la Congrégation peuvent vivre en solidarité avec les pauvres. Il s'agit de prendre la défense active des droits humains et devenir la voix des sans voix de notre Société. [...] »

« Serait-ce trop anticiper que toutes ensemble nous pouvons faire valoir la solidarité et la hardiesse de notre foi, et qu'ensemble, nous pouvons faire descendre la contemplation dans la rue ⁴⁰ », Et... pourquoi pas, sur nos « rue Mouffetard », à la suite du P. Delaplace !

Au Chapitre de 1986 on peut lire : « Que notre option pour la justice et pour les pauvres s'exprime dans des agirs concrets qui annoncent aux pauvres le Royaume des Béatitudes et nous engagent avec eux dans leur combat contre les formes diverses d'aliénation et d'oppression ⁴¹. »

Et, enfin, le dernier Chapitre de 1996 se terminait par l'acceptation par toutes les capitulantes de cette orientation : « Favoriser de nouvelles façons de nous rapprocher des personnes démunies, opprimées ou exclues, spécialement des familles et des jeunes, et de contribuer à la transformation des structures sociales ⁴². »

39. *Orientations*, Chapitre général 1974, Servantes du Saint-Cœur de Marie, Québec, p. 26-27.

40. *Lettre pastorale*, Chapitre général SSCM, 1982, Québec, p. 18 et 19.

41. *Propositions*, Chapitre général SSCM, 1986, Québec, Proposition 3, p. 8.

42. *Orientations*, Chapitre général SSCM 1996, Québec, Orientation 4.

En conclusion :**Du quartier Mouffetard, hier, à La Havane, aujourd'hui**

En guise de conclusion, et pour concrétiser ce que nous venons d'exposer, voici un extrait du bulletin de la Congrégation *Osons l'Espérance*, de mars 1998 :

« Sœur Marguerite-Marie Hébert, missionnaire à La Havane, relate une expérience dans laquelle elle s'est lancée de plein cœur pour donner du pain à ceux qui ont faim (à Cuba, ils sont légion). Oui, un peu de pain et de lait offerts à quelques personnes âgées, souvent abandonnées, une cinquantaine d'abord, puis maintenant 190 personnes bénéficient d'un bon repas deux fois par semaine, sans compter le lait en poudre qu'elles emportent chez eux. Des vêtements usagés, bien lavés et repassés sont distribués. À l'instar de Jeanne-Marie Moisan, notre co-fondatrice, elle se fait mendiante. Elle écrit : « Dans les difficultés, les vieillards accourent vers nous. Ils faut les conseiller, les accompagner, parler pour eux, les défendre, empêcher qu'on les bafoue, qu'on les jette à la rue ! » »

Ne trouve-t-on pas dans ces lignes les accents des *Saintes-Familles* du XIX^e siècle ? Ozanam, Libermann, et tous les autres, avec Delaplace, nous ont tracé le chemin. Il nous semble bien être aujourd'hui toujours sur ce même chemin...

Comment les Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen-le-Grand ont été amenées à aller au Congo-Brazzaville

*Marie Riou**

Répondre à la question posée dans le titre de cet article, c'est faire mémoire d'un événement important qui a marqué toute la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen ; c'est dire comment une congrégation de vie apostolique, travaillant dans des œuvres d'éducation et de santé, en France, en Angleterre et à Jersey, a été appelée un jour à vivre la mission en Afrique loin de la Bretagne où elle était née ¹.

C'est le dimanche de la fête du Christ Roi, en octobre 1954, au cours de l'année mariale où l'Église fêtait le centenaire de la proclamation du dog-

* Sœur Marie Riou a été en Afrique de 1969 à 1992 : 6 ans en République Démocratique du Congo (ex Zaïre) à la demande de Monseigneur Fataki, archevêque de Kisangani (2 ans à l'École d'infirmières à Yangambi et 4 ans au lycée Saint Monique – appelé ensuite lycée Anuarite – à Kisangani, jusqu'à sa démission lors de la nationalisation des écoles). Passe alors au Congo-Brazza, en 1975, à la demande de Caritas-Congo qui créait à Pointe Noire un Centre de rééducation pour handicapés moteurs. Administration du Centre Polio, secrétariat de Caritas-Pointe-Noire, cours au Petit Séminaire de Loango. Rentre en France en 1992: Action Internationale du Secours Catholique à Brest, rédaction de l'histoire des missions des Sœurs de l'Immaculée de Saint-Méen.

1. Au moment de la fondation en Afrique, la congrégation de l'Immaculée Conception de Saint-Méen-le-Grand comptait 967 religieuses en 4 écoles secondaires, 90 écoles primaires et 15 hôpitaux ou cliniques (*Annuaire des Missions catholiques de la Délégation Apostolique de Dakar*, Édition de la Délégation Apostolique, Dakar, 1957, p. 47).

me de l'Immaculée Conception, que la Supérieure générale d'alors, Mère Marie Pascal, annonça à la congrégation que trois sœurs allaient bientôt partir pour le diocèse de Libreville ². Cette décision qui ouvrait un nouveau champ d'apostolat pour la congrégation ne s'était pas prise sans un très long temps de maturation. On peut même dire que le germe en était déjà présent dans le sein de la congrégation dès l'origine.

Une graine semée dès l'origine qui a fini par germer

La congrégation de l'Immaculée Conception a pris naissance dans la première moitié du XIX^e siècle. En 1831, M^{lle} Le Breton de Maisonneuve, répondant au désir du P. Corvaisier, curé de Saint-Méen, ouvrit une première petite école dans cette modeste ville. L'Institut qui naquit de cette initiative fut approuvé par l'autorité ecclésiastique dans sa forme de vie religieuse et dans son but : se dévouer à l'instruction et à l'éducation chrétienne des jeunes filles, ainsi qu'aux soins des malades à domicile et dans les hôpitaux. La fondatrice prit le nom de Mère Saint-Félix (1789-1874).

Mère Saint-Félix avait semé une graine d'amour qui ne pouvait pas ne pas germer. N'écrivait-elle pas, le 24 décembre 1862 aus deux sœurs résidant dans la communauté de Houssay, en Mayenne :

« Oui, toute de charité, mes enfants, c'est ainsi que je considère celle des filles de l'Immaculée-Conception dont les premières et les plus précieuses obligations sont de procurer la gloire de Dieu et le salut des chères enfants qu'elles ont *mission* de lui conduire par leurs enseignements et par l'exemple des vertus qui doivent les sanctifier elles-mêmes ³. »

Les premières Constitutions, rédigées par Mère Saint-Félix en 1855, définissent l'esprit de la congrégation et contiennent, dans le chapitre sur la charité fraternelle, une pressante invitation à la Mission : « La charité des Sœurs ne s'arrêtera pas aux bornes de leur Société : notre bon Sauveur a

2. Libreville est au Gabon, mais la mission prévue pour les sœurs se trouvait alors sur le territoire du Moyen-Congo.

3 Archives de la congrégation de l'Immaculée Conception de Saint-Méen-le-Grand (désormais : Arch. IMC), 3 A I



Pélagie Le Breton de Maisonneuve
Mère Saint-Félix
(1789-1874)
fondatrice des Sœurs
de l'Immaculée Conception
de Saint-Méen-le-Grand



Aimée Trumel
Mère Marie Pascal
(1879-1958)
supérieure générale des Sœurs
de Saint-Méen-le-Grand
de 1932 à 1958



Marie-Françoise
Kermarec
Sœur Joseph-Ediltrude



Valentine
Moinerie
Sœur Jeanne-Élisabeth



Marie
Croguennec
Sœur Marie-Anna

répandu son sang pour tous les hommes. Elles désireront aussi faire du bien à tous et prieront pour tous ⁴. »

Un siècle plus tard, dans la notice nécrologique de celle qui fut Supérieure générale de la congrégation de 1932 à 1958, Mère Marie Pascal, née Aimée Trumel (1879-1958), on souligne à maintes reprises la place éminente que celle-ci avait donnée au mystère de l'Église. Beaucoup de sœurs se rappellent encore avec quelle attention elle accueillait les documents pontificaux et les directives de ceux qui, dans la hiérarchie, représentaient plus directement, pour elle, le Christ. Elle était donc toute préparée à entendre les appels de Rome en faveur des missions, tout en sachant prendre le temps de mûrir sa décision.

De Rome et d'Afrique, les multiples appels de l'Église

Depuis plusieurs années déjà, des appels pressants pour l'évangélisation de l'Afrique et de l'Amérique partaient de Rome. Dans son Encyclique *Evangelii praecones* (2 juin 1951), Pie XII reprend à son compte un appel pressant lancé par son prédécesseur aux chefs des missions :

« Il arrive que [les] Instituts [missionnaires] ne peuvent leur donner [aux territoires que le Saint Siège a confiés à leur zèle] qu'un nombre de missionnaires bien inférieur à leur nécessité. N'hésitez donc pas à imiter la pratique des diocèses constitués : des religieux, clercs ou laïques de divers Instituts, des religieuses de Congrégations différentes entourent l'évêque et lui donnent leur concours. De même, pour la propagation de la foi, l'instruction de la jeunesse indigène et d'autres œuvres de même genre, n'hésitez pas à appeler à partager vos travaux, des religieux, des missionnaires qui ne seraient pas de votre Institut, qu'ils soient religieux, clercs ou laïques. ⁵ »

C'est dans ce contexte et dans cet esprit qu'au début des années 1950, l'abbé H. Petit, chargé des services des congrégations religieuses à l'anten-

4. Arch. IMC 4 A 02, p. 25.

5. *Lettre encyclique Evangelii Præcones de Sa Sainteté le Pape Pie XII pour Le progrès des Missions* (2 juin 1951), Paris, Bonne Presse, 1951, p. 23, citant l'Encyclique *Rerum Ecclesiae* de Pie XI sur « le développement à donner aux missions » (28 fév. 1926), *Acta Apostolicae Sedis*, 1926, p. 81-82.

ne parisienne de la Délégation apostolique d'Afrique française ⁶ devait passer plusieurs fois à la maison mère, à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine). Les chroniques de la congrégation rapportent :

« Il [l'abbé Petit] revient le 30 juillet 1954 pour relancer la question missionnaire, déjà amorcée il y a quelques mois. Il fait instance pour que nous acceptions un poste, dès octobre prochain, une école déjà très florissante. Les Mères du Conseil ne trouvent pas la chose possible pour une date si rapprochée, mais il semble bien que cette visite nouvelle du R. Père ait posé chez nous un nouveau jalon missionnaire ⁷. »

C'est que, depuis quelques années, les appels venant des missions elles-mêmes se multipliaient, adressés à la congrégation. ainsi, le 26 janvier 1950, de Monseigneur Dodds, préfet apostolique de Ziguinchor (Sénégal) :

« Vous n'êtes sans doute pas une congrégation missionnaire, mais je me suis laissé dire que, peut-être, vous accepteriez de collaborer avec nous en Afrique. La Préfecture apostolique de Casamance a dix ans mais, dans ce petit coin du Sud Sénégal, aucune religieuse européenne ne se dévoue encore au salut de nos populations. Je suis pourtant bien persuadé qu'une petite communauté de trois ou quatre sœurs dévouées, s'occupant d'un dispensaire ou d'une école de brousse, ou bien visitant les noirs dans leur village, aurait tôt fait d'amener au Christ certains de nos secteurs entièrement païens, non encore contaminés par l'Islam et mûrs pour le Catholicisme ⁸. »

Le 2 mai 1950, c'est Monseigneur Cucherousset qui écrit :

« J'apprends par un de mes missionnaires que vous pensez à envoyer des religieuses en mission. Que ne l'ai-je su plus tôt ! Le missionnaire, cousin d'une de vos religieuses actuellement à Rennes, serait heureux que vous veniez dans notre

6. Instituée le 22 septembre 1948 (*Acta Apostolicae Sedis*, annus 42, series II, vol. XVII, p. 428) et créée le 23 octobre de la même année, la Délégation Apostolique de Dakar pour l'Afrique (française) avait à sa tête Mgr Marcel Lefebvre, vicaire apostolique de Dakar puis, en 1955, archevêque (par la Bulle *Dum tantis Ecclesiae* du 14 septembre 1955 instituant la hiérarchie épiscopale en Afrique, *Ap. Canc. Tab.*, vol. LXXXXI, n° 64). Le secrétaire à Dakar en était le P. Isidore Perraud cssp. À Paris, la Délégation avait une représentation dont faisait partie l'abbé H. Petit, résidant 24, rue Saint-Roch.

7. Arch. IMC, 9 G 11, p. 317.

8. Arch. IMC, 2 M 0/01.

Vicariat de Bangui, A.É.F. Depuis longtemps nous cherchons des sœurs et nous n'en trouvons pas autant qu'il nous en faudrait ⁹. »

Le 3 juin 1952, de Rome, le R.P. Péron, assistant général o.m.i., ne néglige pas sa qualité d'Oblat de Marie Immaculée et de Breton :

« C'est à notre Mère commune, la Vierge Immaculée, que je confie la réalisation de la demande que vous allez lire. Je vous l'adresse au nom de Monseigneur Plumey, OMI, préfet apostolique de Garoua, Cameroun. La jeune Mission date de fin 1946... Ce renfort désirable, j'ai pensé que votre Congrégation pourrait le lui fournir et les divers contacts que j'ai eus avec vos communautés du Haut-Léon, quand j'étais missionnaire à Saint-Brieuc, m'ont ancré dans cette idée ¹⁰. »

D'autre part, dans le sillage des sœurs, des jeunes qui pensent sérieusement à la vie religieuse hésitent à entrer dans une congrégation sans extension dans les pays *de mission*. Elles veulent partir en Afrique. Dans l'état de la congrégation, présenté au Chapitre général du 10-11 avril 1952, il est question de la « Fondation en Mission à réaliser dès qu'il sera possible. Sans cela, nous perdons des vocations ¹² ».

Voici, en effet, en quelques termes, des sœurs témoignent de l'origine de leur vocation ¹³ :

« Après le brevet élémentaire en 1950, comme il n'y avait pas de missionnaires à Saint-Méen, j'envisageais d'enseigner deux à trois ans et de chercher ensuite une congrégation missionnaire. C'est à ce moment que Mère Marie Pascal s'est trouvée sur ma route. Si je me souviens bien, dans un premier temps elle a simplement écouté mes désirs. Plus tard, elle m'avait fait dire que je pouvais rentrer l'année même à Saint-Méen, qu'il y aurait des missions. Nous étions en 1950 et j'avais 16 ans et demi. »

« Lorsque j'avais 7, 8 ans, un missionnaire en Papouasie venait passer des vacances à la maison. Ses récits m'intéressaient, surtout du côté aventures. Plus tard, un

9. Arch. IMC, 2 M 0/03.

10. Arch. IMC, 2 M 0/07.

11. Arch. IMC, 2 M 0/08.

12. Arch. IMC, I G IV O5.

13. Témoignages de sœurs recueillis en 1998.

autre missionnaire de la région, en mission au Natal, avait fréquenté ma famille et passé un film sur sa mission, j'en avais été impressionnée... À l'heure du choix d'un Institut, j'allais opter pour une congrégation missionnaire. Or, j'apprenais que celle de Saint-Méen allait envoyer des Sœurs en Afrique, je fis, sans tarder, ma demande d'admission au noviciat, émettant mon désir d'être missionnaire. Au noviciat, on ne nous parlait guère des missions. Mais, au moment où je partais en fondation, en Bretagne, la Mère assistante me posa la question : «Pensez-vous toujours aux missions ? J'ai répondu : «oui». Quelques mois plus tard, j'étais appelée à suivre un stage de formation de 8 jours. Munie de ce petit bagage, je me suis envolée pour le Congo. »

Réponses dilatoires et insistance de l'abbé Petit

Les réponses faites aux évêques montrent bien que quelque chose germe dans la congrégation, mais qu'il faut attendre :

« Notre petite société n'a point encore, en effet, de branche missionnaire et, malgré notre désir de réaliser ce but, notre recrutement, très déficitaire ces dernières années, ne nous permet pas, hélas, d'envisager comme prochaine sa réalisation ¹⁴. »

« Nous avons, en effet, le désir d'avoir, pour notre chère congrégation, une branche missionnaire, mais nous pressentons que nous ne pouvons réaliser notre projet que dans 3 ou 4 ans, au plus tôt, par suite d'un recrutement déficitaire depuis quelques années déjà ¹⁵. »

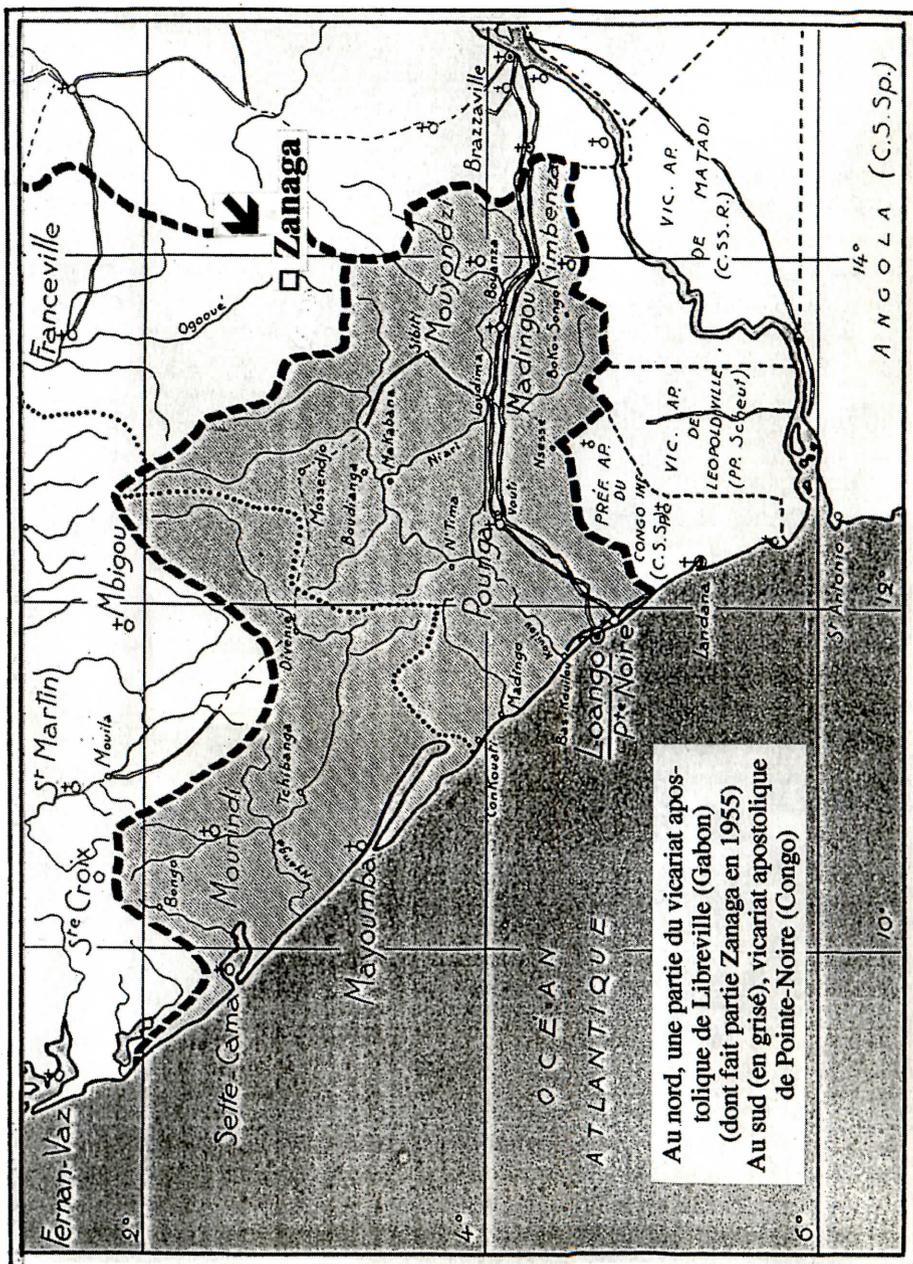
Mais l'abbé Petit revient à la charge le 12 octobre 1954 en écrivant :

« Je suis au Canada où je suis venu alerter les Supérieures Majeures des congrégations françaises et où je trouve d'ailleurs une grande ardeur. Ceci vous explique mon silence, bien que je reste le porte-parole des appels angoissés des évêques missionnaires : preuve de ceci en est dans les 2, 3, 4 et même 5 conférences que je fais ici chaque jour.

« J'ai plusieurs appels pressants qui correspondent aux conditions que vous m'avez posées. Parmi ceux-là, je vous signale ceux de l'évêque du Gabon qui a 4 postes à pourvoir. Dans tous ces postes, la maison des sœurs est construite en dur (tout est

14. Lettre de la Mère Secrétaire à Mgr Dodds, du 31 janvier 1950. Arch. IMC, 2 M 0/02.

15. Lettre de la Mère Secrétaire à Mgr Chucheroussat, du 4 mai 1950. Arch. IMC, 2 M 0/04.



prêt) ainsi que l'internat pour les filles et pour les femmes catéchumènes et aussi l'école. Il n'y a plus qu'à s'installer et à commencer tout de suite le travail (en français). Des Pères (du Saint-Esprit) sont dans tous ces postes. Parmi ces 4 postes, je vous dis confidentiellement de vous proposer pour Zanaga, lieu tout à fait exceptionnel en Afrique, car le climat y est mieux qu'en Europe (jamais au-dessus de 28° et jamais au-dessous de 13°) à cause de sa situation sur une montagne, à 700 m d'altitude. Il y a la déjà (pas dans les autres postes) quelques sœurs indigènes que Monseigneur veut mettre autre part pour les remplacer par des sœurs européennes afin de faire partir en grand la mission, car il n'y a pas de docteur dans la région... L'infirmière aura un rayonnement invraisemblable. Vous pourriez faire partir 2 sœurs, tout de suite, qui prendraient contact avec les sœurs indigènes avant leur départ. (...)

« Veuillez donc, Ma Mère, de ma part, vous mettre en relations, au plus vite, directement avec Monseigneur Adam, vicaire apostolique de Libreville (Gabon), et vous proposer de répondre au plus tôt à ses appels (...).¹⁶. »

Et c'est parti !

Le 29 octobre 1954, au cours de la réunion du Conseil le projet d'envoyer trois religieuses en mission, à bref délai, est envisagé... pour donner suite à l'appel pressant de l'abbé Petit. Le groupe des trois futures missionnaires est même désigné, quitte à être modifié dans la suite pour raison de santé ou autres ¹⁷.

Le registre des délibérations du Conseil signale la visite faite le 28 octobre par la Mère Supérieure à son Éminence le Cardinal archevêque de Rennes où il fut question de la prochaine prise en charge d'une première mission par la congrégation, à Zanaga, au Gabon, « projet que son Éminence approuva de grand cœur en formant les meilleurs vœux de succès apostoliques pour cette œuvre missionnaire ».

Le 31 octobre, une lettre de Monseigneur Adam arrivait à Saint-Méen :

« Je reviens justement de la Mission de Zanaga, et j'ai trouvé ici votre aimable lettre au sujet d'une fondation de votre congrégation en ce lieu. C'est de tout cœur que je verrai arriver vos sœurs dans mon Vicariat et je vous donne tous les renseignements qui puissent vous être utiles.

16. Arch. IMC, 2 M 1/01.

17. Chroniques 9 G 11, p. 328.

« Trois religieuses peuvent suffire pour cette Mission. Elle est placée dans un pays où le climat est excellent (entre 13 et 28°) à environ 700 m d'altitude. Le ravitaillement en vivres d'Europe se fait facilement par Dolisie. Les sœurs ont actuellement une maison en briques, reliée par un cloître à la cuisine et à l'école des filles. Pour l'école, un moniteur africain fait la classe en ce moment et pourra continuer aussi longtemps qu'une sœur ne peut s'en charger. Pour enseigner, le Certificat d'études suffit à la rigueur, mais les sœurs doivent toutes pour être autorisées passer ici le C.A.P. (faire la classe durant une matinée). Elles auront alors droit au traitement d'un moniteur (environ 10 000 F CFA = 20 000 métró) par mois. Il n'y a pas d'hôpital à la Mission : les gens des environs viennent s'y faire soigner. Une sœur ayant un diplôme d'infirmière pourra peut-être toucher un traitement du gouvernement, d'autant plus qu'il n'y a pas de docteur sur place, celui du district voisin fait des visites de temps en temps.

« En ce moment, deux sœurs africaines tiennent l'œuvre en attendant la relève... Elles pourront rester avec les nouvelles sœurs aussi longtemps qu'elles peuvent vous être utiles.

« Si la communauté des sœurs n'arrive pas à vivre par ses propres moyens, le Vicariat lui viendrait en aide. La maison est suffisamment meublée. Les Pères ont d'ailleurs un atelier où ils pourront compléter le mobilier.

« Vos sœurs pourront venir dès qu'elles seront prêtes. Zanaga au point de vue administratif fait partie du Moyen-Congo, au point de vue religieux de Libreville. Les sœurs pourraient y aller par Pointe-Noire, Dolisie. Mais je préférerais qu'elles s'arrêtent ici à Libreville. D'ici, elles pourront aller à Lambaréné, Franceville en avion. De Franceville, il y a 200 km à faire en camion.

« Pour venir à Libreville, l'avion est moins cher que le bateau et on arrive en moins de 24 heures de Paris. Les bagages peuvent suivre par bateau.

« Le R.P. Moysan, conseiller général de la congrégation du Saint-Esprit (30, rue Lhomond, Paris), qui a fait une visite à Zanaga l'année passée, pourra vous donner des renseignements sur cette mission, s'il vous est possible de le voir.

« Dans l'espoir que ces projets de fondation peuvent se réaliser, je vous prie, ma très Révérende Mère, de croire à mon entier dévouement et d'agréer mes sentiments de religieux respect en Jésus et Marie ¹⁸. »

Au tour de l'abbé H. Petit de dire sa joie et de prodiguer ses conseils. Il écrit de Montréal, le 25 novembre 1954 :

« Merci de la bonne nouvelle que vous m'annoncez. Vous verrez tout l'élan que cela donnera à votre congrégation et surtout le bien que vous aurez l'occasion de faire.

18. Arch. IMC, 2 M 1/02.

« Il n'y a aucune préparation particulière pour partir, sinon à faire les piqûres réglementaires. Pour cela, veuillez vous adresser au plus tôt au R.P. Procureur général des Pères du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond Paris 5^e, en lui disant que vous partez au Gabon. Il vous donnera toutes les indications, même pour le voyage. Il s'occupe même du billet (avec réduction) et des bagages, peut-être même avec des Pères qui partent en A.É.F. (...)

« Théoriquement, il n'y a jamais de sœur cuisinière en Afrique : les cuisiniers, même pour les sœurs, sont des Noirs ou la plupart du temps, les filles du pensionnat que l'on forme ainsi en même temps. Si la sœur cuisinière que vous envoyez peut, avec la supérieure, faire en même temps l'école ménagère, ce sera parfait. Monseigneur Adam m'a dit qu'il laissera encore avec vous, un certain temps, les sœurs indigènes qui se trouvent là. C'est un moniteur qui tient l'école. Je crois qu'une machine à coudre serait bienvenue (en général, c'est ça). Il faut des «cantines» et des «valises» en métal. Les deux principales sœurs en allant faire la piqûre à Paris à l'Institut Pasteur auront auprès du Procureur, rue Lhomond, tous les détails et indications convenables...

« Il faut faire valoir ce départ dans toutes vos écoles (pour des vocations et un renouveau missionnaire) avec des fêtes régionales de départ, au moins une grande fête à Rennes (avec le Cardinal). Si je suis là, en janvier, je pourrai vous aider, mais ce n'est pas sûr du tout. Votre coiffe ne tiendra pas là-bas : sur le bonnet, on attache simplement un voile blanc. Que dans les fêtes de départ, les sœurs partantes soient en blanc, avec ce voile. Je vous redis, ma Mère, mes sentiments respectueusement dévoués en N.S. et N.D. ¹⁹. »

Tout se met en place, rapidement

Le 6 décembre 1954, la future mission du Gabon est à l'ordre du jour à la réunion du Conseil. Le départ des trois sœurs missionnaires pourrait avoir lieu vers mars et Mère assistante Hélène Marie sera chargée de conduire le petit essaim jusqu'à Zanaga : Sœur Jeanne Elisabeth (Valentine Moinerie), supérieure ; Sœur Marie Anna (Anne-Marie Croguennec), infirmière ; Sœur Joseph Ediltrude (Marie-Françoise Kermarrec), cuisinière.

Le 13 janvier 1955, notre Révérende Mère et Mère Hélène Marie vont à Montfort pour annoncer aux autorités civiles et religieuses le prochain

19. Arch. IMC, 2 M 1/05.

retrait de l'Hospice annexe de Sœur Jeanne Élisabeth, volontaire pour la mission de Zanaga.

Le 14 janvier, des lettres sont adressées au P. Supérieur de la mission de Zanaga et au P. Moysan pour obtenir les renseignements nécessaires pour organiser le voyage. Les réponses ne tardent pas à venir.

Le 17 janvier, le P. Moysan écrit, de Paris :

« J'ai consulté notre Père transitaire. Il m'a fait une réflexion qui me paraît très sage. C'est que vos sœurs ont tout intérêt à prendre le bateau pour leur premier voyage et à accompagner leurs bagages. Comment d'ailleurs s'installeraient-elles à Zanaga avec ce qu'elles pourraient emporter par avion (30 kg, chacune jusqu'à Libreville, puis 20 kg vers l'intérieur) ? Les bagages arriveraient sans doute longtemps après. Le plus simple serait de prendre le bateau jusqu'à Pointe-Noire, d'y dédouaner les bagages ; puis de continuer jusqu'à Dolisie où un Père de Zanaga pourrait venir les chercher et les aider pour ce voyage assez compliqué.

« Je ne pense pas que vous soyez si pressées pour arriver là-bas. Pourvu que vous y soyez installées avant la rentrée de septembre, il me semble que cela suffirait. Pour voyager, la saison sèche est préférable : elle commence fin mai. De plus, vos sœurs pourraient prendre contact avec les sœurs de Pointe-Noire et de Dolisie et se renseigner sur place pour bien des choses. (...)

« J'espère que vous aurez maintenant l'essentiel des données du problème. Mais je crois qu'il ne faut pas trop se presser pour une première fondation ²⁰. »

Et ce 1^{er} février 1955, alors qu'il est en tournée dans la brousse, le P. Martin van Roy écrit de Zanaga :

« Ma très Révérende Mère, Hier, après une marche de 40 km (à pied), je reçois votre aimable lettre du 14 janvier 1955. Elle m'a rendu l'équilibre. D'abord, veuillez bien m'excuser de cette écriture, de ce papier, etc. Je ne trouve pas autre chose dans notre école de brousse où je suis dans une case sans portes et sans fenêtres. Revenons à votre lettre.

1) Chapelle : Sainte Odile a une chapelle fort jolie, vu les circonstances dans lesquelles elle a été construite. avant ma tournée justement (il y a 4 jours) j'ai pu finir la toiture du clocher. Ce qui pourrait manquer seulement, c'est une chasuble (été) violette. Pour le reste, tout y est.

20. Arch. IMC, 2 M 1/09.

2) Ameublement : ce qui pourrait manquer, je le fabriquerai ici sur place (nous avons un atelier) tout de suite : comme armoires, chaises, etc. Alors, aucun souci sur ce point.

3) Linge : si possible qu'elles apportent les sous-vêtements et leurs robes. Sur ce point, notre Évêque vous donnera sans doute d'autres renseignements et cela dépend aussi de vos Règlements et Constitutions.

4) Casques : elles les trouveront facilement en Afrique dans n'importe quelle ville. C'est bien de les avoir.

5) Dans un mot : avec de l'argent, on peut trouver tout sur place. Ne vous fatiguez pas de toutes ces choses : les trouver, les emballer, douanes, etc., etc.

« Autres renseignements de mon côté : si possible, pourraient-elles nous amener
1) Des semences pour notre jardin potager. 2) Du fil noir pour broder les petits nègres ; pour les autres couleurs, j'en ai pas mal. 3) Parmi vos trois sœurs, y en a-t-il peut-être une infirmière (diplômée) et (ou) une institutrice ? Je vous demande cela pour pouvoir faire des démarches auprès de l'administration pour qu'on obtienne des subventions soit pour un hôpital, soit pour une nomination d'une institutrice européenne. (...)

« À votre " P.-S. Vaisselle etc. " : jusqu'ici on s'est servi d'une cuisinière maçonnée avec une plaque (trouée) de fer aplatie, d'un fût à essence. Si vous pouvez avoir une vraie cuisinière, ce serait certainement un pas en avant. Mais si cela vous serait difficile, on se débrouillera avec ce qu'on trouve sur place.

« Couteaux, cuillers et fourchettes et des petites choses, qui ne demandent pas beaucoup de place et un emballage soigné, pourraient faire l'affaire aussi. (...)

« Au point de vue administration, nous sommes du Moyen-Congo. au point de vue religieux, nous sommes du Gabon. (...) ²¹ »

Le 25 avril 1955, le P. Martin écrit à nouveau :

« J'ai reçu votre lettre du Samedi Saint, quelques minutes avant mon départ de Zanaga. En effet, j'ai quitté mon cher Zanaga où j'ai travaillé pendant 6 ans et demi pour voir ma famille en Hollande. Dans quelques jours je serai à Libreville où j'attends le 2 mai pour y saluer nos quatre sœurs. Après, je prends l'avion pour la France, sans aucun doute, je viendrai à Saint-Méen mais quant à cela, je vous écrirai encore.

« C'est aussi aujourd'hui que j'ai écrit 1) au Rév. Père Pannier, Procureur à Pointe-Noire. Il fera toutes les démarches nécessaires quant aux papiers, formules, ba-

21. Lettre du P. Martin van Roy. Arch. IMC, 2 M, 1/10.

gages et transport (train) des sœurs ; 2) à la Rév. Mère (St Esprit) à Pointe-Noire, pour qu'elle reçoive les sœurs ; 3) aux Pères et Sœurs (St Esprit) de Dolisie pour la même raison. ainsi, vous voyez qu'il n'y a pas raison de vous inquiéter.

« Elles trouveront à Zanaga deux Pères, puisque mon remplaçant est déjà là. Je regrette seulement de ne pas avoir pu les introduire à Zanaga moi-même. Avec Monseigneur, je les verrai à Libreville où nous pouvons déjà traiter beaucoup de choses ensemble. Sans cesse elles auront besoin de nos prières, puisque le travail ne sera pas facile et peu consolant au début ²². »

Le 26 avril 1955, c'est Mgr Adam qui écrit de Libreville :

« Je suis heureux d'apprendre que vos chères sœurs sont en route pour le Gabon. Malheureusement, je ne serai pas à Libreville à leur passage, car il y a une Consécration d'église prévue le 1^{er} mai à Oyem. Cependant, mon Vicaire Général, le R.P. Ledit, verra les sœurs et réglera ce qui reste à régler, en attendant que je puisse visiter moi-même les sœurs à Zanaga ²³. »

Les sœurs sont-elles parties sans préparation aucune ?

Il est arrivé, assez souvent, d'entendre dire que les sœurs étaient parties en Afrique sans préparation. À consulter les archives, on s'aperçoit qu'il n'a jamais été question de leur faire suivre des sessions, de leur demander de passer plusieurs mois dans une mission d'Afrique où des sœurs bien chevronnées les initieraient à leur nouvel apostolat. Y a-t-il lieu de le regretter ? Comme les toutes premières *aventurières de Dieu* dans les siècles précédents, elles sont parties, sans idées préconçues, sans exigences mais très confiantes dans la formation que leur donneraient des pères expérimentés, les malades et les élèves qui les attendaient. L'acculturation dans et par le quotidien est une bonne école et, sans doute, une chance. D'autre part, de tous les bords, elles entendaient dire qu'il était urgent qu'elles partent. Enfin, avec l'aide des pères spiritains de la rue Lhomond, ce qui pouvait être prévu l'a été dans les moindres détails. Pas question, non plus, de jeter un voile sur les difficultés qui les attendaient. Le P. Martin écrivait que, sans cesse, elles auraient besoin des prières puisque le travail ne serait pas facile.

22. Lettre du P. Martin van Roy. Arch. IMC, 2 M, 1/17.

23. Arch. IMC, 2M, 1/18.

Le souffle missionnaire passe dans les écoles

Une conséquence heureuse de l'appel à partir en mission en Afrique, l'une des plus intéressantes, a été l'écho éveillée chez les enfants et les malades de nos établissements. La revue *Stella* en parle abondamment. Écoles rurales, pensionnats, cours ménagers : partout fleurissent des journées missionnaires. Ce sont les plus jeunes qui mettent l'accent sur la prière :

« J'ai été à la messe, écrit une élève de 8^e, j'ai beaucoup prié pour les maîtresses qui ont sans doute beaucoup de chagrin de s'en aller loin des autres maîtresses... Nous avons été contentes de cette journée, et nous espérons aider les missionnaires avec l'argent recueilli et aussi par nos prières. »

C'est aussi la fête ! Et voilà une élève de seconde qui parle de sa déception parce les cours ont repris après la messe. Mais, vite, elle ajoute :

« Pourtant quelque chose va changer : une atmosphère inaccoutumée et fiévreuse s'est répandue dans toutes les classes... Qui veut bonbons, caramels ? Qui veut ? Ce n'est pas cher - ? À peine entrées dans les couloirs, vous êtes assaillies par une joyeuse bande... Les petites de 11^e surtout ont un plaisir fou... En ce jour de mission, tout ce monde se sentait heureux dans cette atmosphère de gaieté et de générosité. Nous avons donné avec cœur, et Dieu était au milieu de nous avec sa vraie joie. »

Certes, beaucoup d'actes de générosité ont été relevés. Un gentil bambin précise qu'il veut 50 F de bonbons. « - Et après, qu'est-ce que tu veux ? » « - Rien. Le reste, c'est tout pour les Mères ! » Joli geste d'enfant, face à une table abondamment garnie, et belle leçon de générosité. Ailleurs, une fillette de 11 ans donne la totalité de son argent de poche pour la Mission. Elle sait bien, pourtant, que son porte-monnaie ne se remplira pas de si tôt !

La journée missionnaire, c'est encore une excellente occasion de se documenter sur un continent inconnu : « Depuis quinze jours, les géographes, petits et grands de l'Institution, sont inquiets de connaître la faune, la flore, les mœurs des habitants du plateau de Zanaga, quelque part dans une brousse quasi inaccessible. » Dans un autre établissement, une élève de Première a dessiné une mappemonde, placée sous le préau ; des gravures prises dans les revues missionnaires soulignent les besoins des deux hémisphères.

Panneaux, « pensées du tableau », intentions de prières, causeries du matin : tout porte à la réflexion :

Mgr Adam laissait pressentir les fatigues des voyages et les difficultés de la communication des messages entre Libreville et Zanaga !

Mais aussi, elles savaient qu'elles étaient attendues. Le 20 février 1955, le P. Martin écrivait à la R.M. Supérieure générale : « Dites-leur que je pense tous les jours à leurs intentions, surtout pendant la sainte Messe et que leur arrivée parmi nous est le sujet de notre conversation. » Cela compte beaucoup dans la préparation d'un départ. Mais, il y a plus...

La congrégation entière se trouve mise en état de préparation

Un souffle missionnaire passe à la maison mère et dans tous les établissements où les sœurs travaillent. Nombreux sont les pères missionnaires qui passent à Saint-Méen pour parler de l'Afrique, du Gabon, de Zanaga, avec des projections à l'appui.

« Les missionnaires n'ont pas trop des quelques semaines qui leur restent pour préparer le départ : bagages de toute espèce, tournées d'apostolat, adieux, sans compter leur retraite qu'elles commencent le 28 mars 1955. Leur seule vue entretient en nous la pensée de la mission proche et stimule notre ardeur à la prière. Il y a aussi, pour qui pénètre à l'atelier Saint-Jean, cette floraison de blancheur tellement jolie, tellement significative : robes, casaquins, capes et voiles. Printemps missionnaire de la congrégation !

« Justement, en ce premier soir printanier du lundi 21 mars, un Père du Saint-Esprit, le Père Vesval, missionnaire en Guinée et qui connaît Zanaga, nous fait la grande joie d'un voyage en Afrique par projections et cinéma parlant. (...) Vraiment, ainsi documentées, nous ne serions pas trop dépaysées en débarquant à Pointe-Noire. Il y a bien les trois grandes difficultés qui attendent les missionnaires : la langue, ou plutôt la multiplicité des dialectes, le climat, les coutumes. Mais, il est si encourageant de constater le bienfait de la présence des sœurs : aux religieuses incombent l'apostolat des enfants, des jeunes filles, des mamans, le soin des malades.

« Plus d'une sans doute a fait la nuit suivante de beaux rêves noirs, a parlé de Jésus à ces petits Benoît, Jean-Paul, Albert ou Sylvestre dont le Père nous montrait, avec quelle fierté, les traits sympathiques. Combien plus nos trois missionnaires se sont-elles mises à l'avance dans ce cadre de vie qui va être, sans tarder, le leur ²⁴. »

²⁴. *Stella* (bulletin d'information et de liaison pour les sœurs de la congrégation), Pâques 1955, p. 14, Arch. IMC, 3 HI, 15/95,

« À la lumière de ces enseignements, le travail de classe prend une autre portée. On travaille pour que les missionnaires aient le courage de soutenir la chaleur de l'Équateur ou le froid des Pôles, ou la peur de l'inconnu, ou le découragement devant les échecs. On prie, on joue, on mange avec une intention missionnaire, comme la petite Thérèse qui marchait pour qu'un missionnaire ait le courage de continuer sa route. »

« Pour toutes, sans s'en douter peut-être, commente une élève de Philo, cette journée aura été un premier effort pour développer l'esprit missionnaire auquel veut tendre tout chrétien et toute chrétienne. En attendant, le petit baigneur, acheté le 22 janvier, restera comme un signe tangible, un témoin nous rappelant l'existence, à des milliers de kilomètres, d'enfants déshérités envers lesquels nous avons des devoirs. »

Et le souffle passe aussi hors les murs : un cas, pris parmi d'autres :

« La fête est préparée par toute l'école primaire, le 27 avril. Monsieur le Recteur et Monsieur le Vicaire apportent des disques. Parents et amis arrivent par petits groupes... Danses et chants se succèdent. Les stands sont tenus très sérieusement par les enfants et sont assaillis, et les gâteaux sont enlevés en cinq minutes. Mais, le clou de la fête a été la confection de la pâtisserie. à cette fin, chaque fillette avait apporté qui des œufs, qui de la farine, qui du sucre... Maryalise fit cadeau de 65 crêpes, Juliette de deux «Savoie». Les fillettes du bourg confectionnèrent elles-mêmes 68 madeleines. Les recettes totalisées constituent une somme rondelette que nous serons heureuses d'offrir à la Mission Sainte-Odile, en assurant nos Sœurs des prières de toutes les élèves de l'école. ».

La cérémonie du départ

Le 5 avril 1955, la cérémonie de l'*Envoi* des trois missionnaires se déroule dans la chapelle de la maison mère, sous la présidence du cardinal Roques, archevêque de Rennes. *La Semaine religieuse* de Rennes et les journaux de la région donnent le compte rendu. Monsieur le chanoine Deffains, responsable des religieuses du diocèse, prononce le discours de circonstance :

« La cérémonie de cet après-midi, en votre Maison-Mère, sous la présidence du chef du diocèse, incarnant la Sainte Église, constitue, dans sa simplicité grandiose, l'un des événements les plus marquants de votre congrégation : le premier départ des religieuses – volontaires d'ailleurs – pour le territoire missionnaire du Gabon.

« Nous sommes heureux avec vous parce que vous vous présentez à nous comme les ambassadrices de la sainte Église. C'est elle qui vous envoie. Et cette mis-

sion donnera valeur authentique et divine à tous vos labeurs apostoliques. Votre présence ici, aujourd'hui, Éminence, est particulièrement significative. Votre archevêque, vous le savez, mes sœurs, demeure le seul Supérieur de votre congrégation de droit diocésain, dans la ligne de Rome qui en approuve les Constitutions. L'adoption d'un territoire missionnaire n'a été définitive pour vos bonnes Mères qu'après son approbation jointe à la leur.

« Par votre obéissance toute récente, vous entrez, grâce à votre évêque uni au successeur de Pierre, dans ce champ encore trop peu cultivé confié par le Christ à ses Douze ²⁵. »

Qui étaient les sœurs qui partaient ?

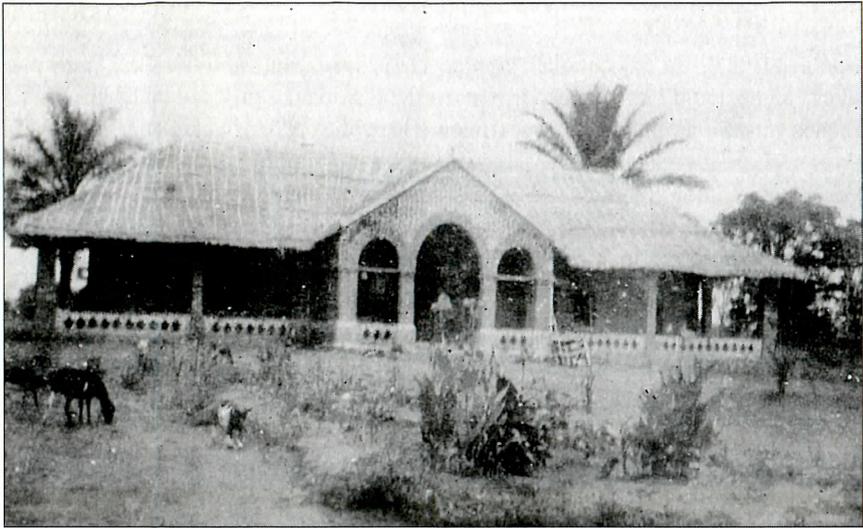
Les partantes n'étaient pas les jeunes qui étaient entrées en communauté depuis 1950. Elles n'avaient pas encore fait leur engagement définitif dans la congrégation, mais elles espéraient bien que leur tour viendrait. L'une des participantes de la première équipe confiait, un jour, ce qui avait été le plus marquant dans sa réponse à l'appel en vue d'un départ possible en Afrique :

« Les revues missionnaires que je lisais, étant enfant, à la maison, me donnaient envie d'aller aussi au secours des missionnaires. J'étais volontaire et je partais par obéissance. Mon père me dit, quand je le quittais : " On se reverra au Ciel ! " et il était heureux. »

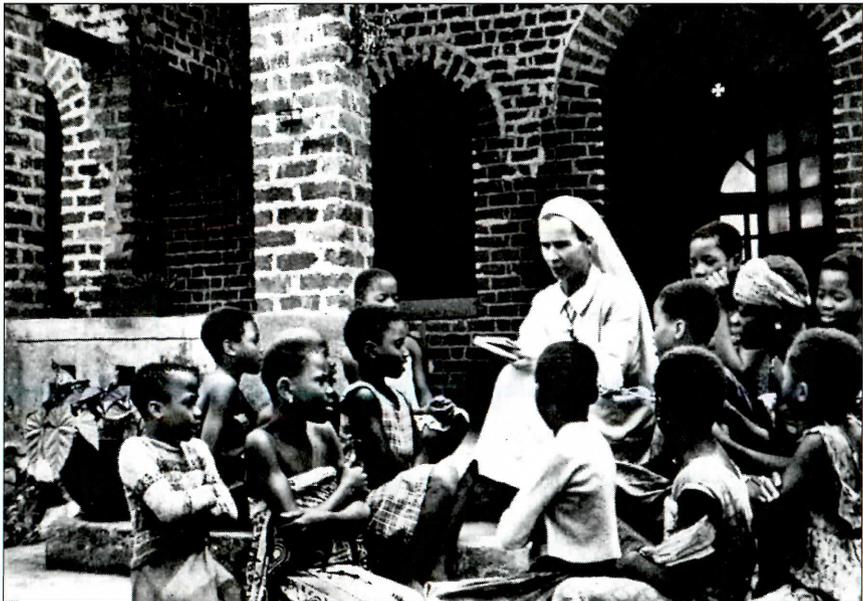
Une de ses compagnes rapporte qu'elle avait toujours désiré les missions et que, si elle avait connu, étant jeune, une congrégation missionnaire, elle y serait entrée. Une autre n'avait même pas eu l'idée de répondre à l'appel général lancé, mais elle avait dit oui à la proposition qui lui avait été faite... « Et je ne le regrette pas ! », disait-elle. Une autre encore s'exprime :

« Rien de plus simple dans les faits extérieurs que ce départ, le 24 septembre 1955. Mère Marie Pascal m'appelle à Saint-Méen à la mi-août, me demandant si j'avais parfois pensé à la vie missionnaire pour moi. Elle m'envoie demander à mes parents ce qu'ils pensaient d'un éventuel départ pour la brousse congolaise. Ici, se greffent deux très bons souvenirs de ce jour-là. Maman qui m'avait donnée à Dieu sans réserve (je l'ai constaté plusieurs fois dans les décennies qui ont suivi) n'a pas

25. *Stella*, Août 1955, 3 H, 15/96.



La maison des sœurs à Zanaga. Photo envoyée à Saint-Méen-le-Grand par le P. Martin van Roy, en 1955, avant que les sœurs ne s'embarquent. Il ajoutait : « Elle est couverte en tôles actuellement. »



Photos : Archives des sœurs de Saint-Méen-le-Grand

Leçon de catéchisme par la sœur Claude du Sacré-Cœur (Marceline Quiviger), à Zanaga, fin des années 1950/début des années 1960.

semblé surprise de ma question. Son acquiescement, non formulé, a été immédiat. C'est du moins le souvenir qu'il m'en reste. À sa réponse : " Va voir ton père ! " je suis montée au grenier où papa alignait des sacs de blé. Selon son habitude, il enlève sa casquette, m'embrasse et m'écoute. La première question a été : " Tu as demandé de partir si loin ? " - " Non, c'est la Mère Générale qui me le demande ". Après un silence, il me dit : " Pendant la guerre, je ne demandais pas à monter au front, mais quand on m'y envoyait, j'y allais. Tu peux faire pareil. " »

Le départ du 13 avril 1955 et enfin... Zanaga !

C'est le matin du 13 avril, que nos trois premières sœurs missionnaires prennent congé de la maison mère. Elles sont accompagnées jusqu'à Rennes de Mère Marie Pascale, Supérieure générale, et, jusqu'à Zanaga, de Mère Hélène Marie, assistante.

Le vendredi 15 avril, le soir, elles quittent Bordeaux à bord du *Brazza*, en 2^e classe, comme tous les missionnaires.

À Libreville, comme prévu, elles rencontrent le vicaire général et le Père Martin van Roy, supérieur de la mission de Zanaga.

Le 4 mai, elles sont accueillies à Pointe-Noire par le Père Pannier et hébergée chez les sœurs spiritaines. Elles rejoignent Dolisie par le chemin de fer. Dolisie-Zanaga se fait en camion par des routes dont la rudesse dépassait tout ce qu'elles avaient pu imaginer.

Les nouvelles du voyage sont arrivées régulièrement Saint-Méen. Les sœurs parviennent à la Mission Sainte-Odile de Zanaga, le 7 mai à 20 heures :

« Quand nous sommes arrivées à Zanaga, les sœurs africaines venaient de partir, il y avait un mois. Le Père Specht était parti aussi, pour construire la Mission de Franceville. Le Père Martin van Roy, nommé supérieur au départ du Père Specht, était parti aussi, en congé. C'est le Père Albert Klomp qui nous a reçues à 8 heures du soir et nous a fait une soupe bien salée... Je m'en rappelle encore ²⁶... »

26. Témoignage d'une des sœurs de Zanaga, 28 juin 1998.

Sur des routes non tracées... Les spiritaines chez les Bedik du Sénégal oriental

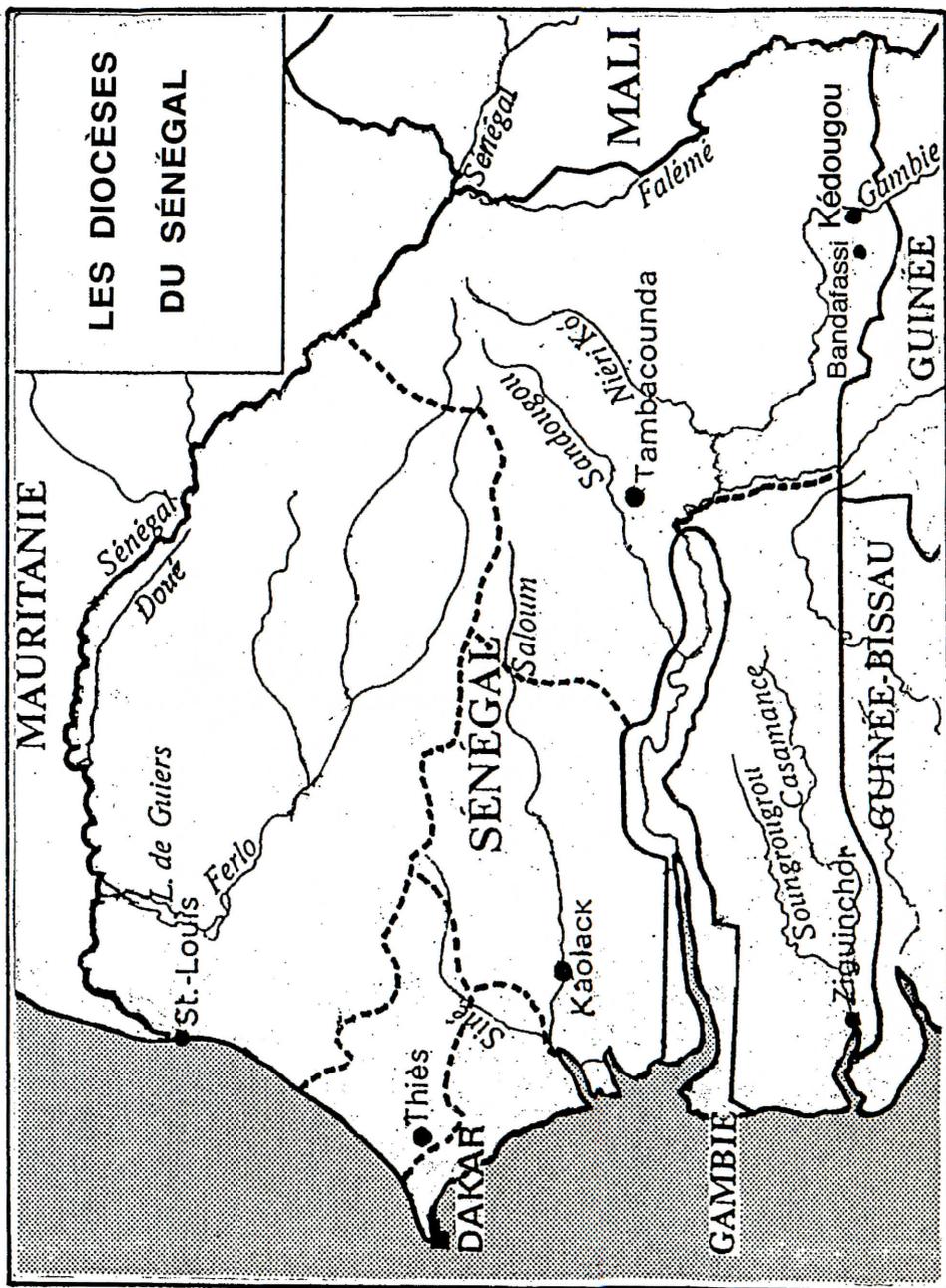
*Anita Disier & Paul Girolet **

Le Concile Vatican II a ouvert des portes et des pistes. Après leur Chapitre de 1971 ¹, des spiritaines se sont portées volontaires pour tenter des expériences nouvelles et audacieuses. À cette époque, un ensemble de circonstances favorisait une ouverture en direction des Bedik du Sénégal oriental. Il s'en suivra une aventure missionnaire relativement courte (13 ans), mais originale à l'époque et significative. Dans un sillon à peine tracé, des sœurs ont labouré et semé à profusion ; après avoir vu poindre et grandir quelques pousses (quelques mauvaises herbes aussi), et engrangé les prémices des récoltes, elles ont laissé le champ à d'autres ; les Bedik eux-mêmes en sont maintenant les premiers ouvriers.

* La Sœur Anita Disier a été enseignante au Cameroun de 1951 à 1960. Elle a été ensuite, pendant dix ans, responsable du noviciat de sa congrégation. En 1971, elle est partie en Centrafrique, où elle a dirigé le Foyer (inter-congrégations) des vocations et où elle a exercé la fonction de responsable (supérieure principale) des communautés centrafricaines de sœurs spiritaines, de 1977 à 1983. Depuis, elle réside en France, ayant fait partie du Conseil général jusqu'en 1995.

Arrivée au Cameroun en 1946, la Sœur Paul Girolet y fut supérieure de la Congrégation des Filles de Marie (Yaoundé), de 1955 à 1962. Elle a ensuite, pendant trois ans, été supérieure principale des spiritaines du Cameroun. De 1965 à 1971, en France, elle fut assistante générale de sa congrégation. Après un nouveau séjour au Cameroun, elle réside en France depuis 1978.

1. « Beaucoup de Sœurs désirent des formes renouvelées et plus souples d'évangélisation et de vie communautaire. » (Options du Chapitre 1971)



D'une congrégation à l'autre au Sénégal oriental

En mai 1971, dans les *Annales d'Issoudun*, revue des Missionnaires du Sacré-Cœur ², sous le titre « Réorganisation de notre mission », on peut lire :

« Les Missionnaires du Sacré-Cœur travaillent au Sénégal depuis 1953 ³. La mission qui leur était confiée jusqu'ici était immense : 80 000 km². Malgré le grand effort consenti, l'apostolat est freiné par le manque de personnel et par les distances : 600 km de pistes de latérite «ondulée» entre Kaolack (centre de la mission) et Kédougou (station proche de la Guinée). Plusieurs Pères Spiritains, expulsés de Guinée, sont venus depuis quelque temps travailler dans la partie orientale du Sénégal et de notre mission. Après consultation des Évêques et des Responsables, il a paru opportun de regrouper les forces. Les M.S.C gardent la charge apostolique de Kaolack. Les Pères Spiritains, déjà en charge, avec le clergé autochtone des autres diocèses du Sénégal, se voient confier la nouvelle préfecture apostolique du Sénégal oriental, Tambacounda, détachée de notre mission M.S.C. pour une meilleure organisation de la pastorale. Le Responsable de cette nouvelle Préfecture est Mgr Clément Cailleau (CSSp), missionnaire au Sénégal depuis vingt ans ⁴. »

Le territoire confié à Mgr Cailleau correspond à la région administrative du Sénégal oriental. La capitale, Tambacounda, devient ainsi le siège de la nouvelle préfecture ⁵. La situation de ce territoire, à l'extrémité du Sénégal, au voisinage de la Guinée, du Mali et de la Mauritanie, fait de cette région un lieu de passage où se mêlent diverses populations. Son éloignement de Dakar et les difficultés de transport (du moins il y a quelques années) ainsi que son climat chaud et sec ont contribué à donner à Tambacounda et à sa région une réputation de *région pénitentiaire*, qualification qui date de l'époque de la colonisation et n'a pas encore tout à fait disparu des mentalités.

2. Congrégation fondée à Issoudun (Indre), le 8 décembre 1854, par le P. Jules Chevalier.

3. Ils ont comme activités le ministère paroissial et le service des jeunes Églises en divers diocèses. La congrégation des M.S.C. est divisée en 16 provinces ; c'est la province Franco-Suisse qui envoie ses missionnaires au Sénégal.

4. Mgr Cailleau, né en 1923, à Nueil-sur-Layon en Anjou. Arrivé au Sénégal en 1951, vicaire, puis curé de Fadiouth. En 1965, supérieur du district spiritain Sénégal-Mauritanie. Préfet apostolique de Tambacounda de 1970 à 1986.

5. La Préfecture apostolique est érigée le 13 août 1970. Le territoire ne compte alors guère plus de 500 chrétiens dont la majorité n'est pas originaire de la région. Mgr Cailleau explique qu'une nouvelle Préfecture signifie, d'une part, qu'un personnel plus nombreux y sera affecté et, d'autre part, que les moyens financiers seront aussi augmentés. (*Horizons Africains*)

La région de Tambacounda est la plus vaste du Sénégal, dont elle recouvre le quart de la superficie ; elle est aussi une des moins peuplées : elle ne compte qu'un vingt-cinquième de la population, avec une densité moyenne inférieure à trois habitants au km² (135 000 habitants).

Le Sénégal oriental se distingue aussi du reste du pays par son relief et son climat. Le relief uniformément bas jusqu'au-delà de Tambacounda se relève progressivement vers les frontières de la Guinée et du Mali pour atteindre près de 500 mètres dans les collines bassari qui constituent les premiers contreforts du Fouta-Djalon. Le climat continental de type soudano-sahélien est caractérisé par la chaleur de la saison sèche (jusqu'à 45° à l'ombre) et un régime de pluies relativement plus abondant que dans le reste du pays.

La région est essentiellement à vocation agricole : culture de l'arachide, du mil et du riz. Le coton prend de plus en plus d'importance : 10 000 tonnes ont été produites en 1969 et le plan de développement prévoit que cette quantité sera triplée. L'élevage n'est pas d'un gros rapport parce que peu rationnel. Le sous-sol offre quelques espoirs : carrières de marbre, or, fer ; mais, sans voie de chemin de fer, comment exploiter ces richesses ?

Présence de l'Église en cette région

C'est dans cette population pauvre et laborieuse, que l'Église a entrepris de travailler depuis déjà plusieurs années. En effet, en juin 1953, le P. Cadoux, à l'époque Supérieur provincial des Missionnaires du Sacré-Cœur, faisait un voyage au Sénégal pour y étudier les modalités de l'installation de sa congrégation. A Tambacounda, il trouve une trentaine de familles européennes et libanaises qui ne reçoivent que deux ou trois fois par an la visite de missionnaires spiritains, les PP. Crétois et Bertrand, venant de Kaolack. C'est pourquoi, lorsque les M.S.C. parviennent dans la préfecture apostolique de Kaolack, en novembre 1953, la fondation de Tambacounda sera un de leurs premiers objectifs.

Le 2 juillet 1954, Le P. Wendling, arrivé le 2 juillet 1954, reçoit un compagnon le 18 octobre suivant. Ensemble, ils commencent à construire la chapelle : on y célèbre la messe pour la première fois le 1^{er} mai 1955. En même temps, les pères rayonnent autour de Tambacounda, assurant le service de la ligne de chemin de fer Dakar-Niger allant jusqu'à Bamako, service autrefois assuré par Kaolack. Ils poussent jusqu'à 250 km de Tambacounda, à

Kédougou, où Mgr Cadoux fonde une nouvelle mission, en 1957. En 1958, le P. Marcel Paravy ⁶ est nommé à ce poste, éloigné du centre du diocèse et difficile d'accès en raison du manque de routes. Le père ouvre des pistes pour se rendre dans les villages de brousse. Les Sœurs de Saint-Joseph d'Anecy arrivent à Kédougou en 1962.

Les spiritaines à Kédougou

Le préfet apostolique de Tambacounda ⁷, Mgr Cailleau, nourrit de nombreux projets. Pour ce qui est des religieuses, il souhaite que les sœurs ne se cantonnent pas dans des dispensaires mais parcourent la brousse pour un contact plus profond avec les masses et particulièrement avec les femmes.

Le souhait du pasteur va rencontrer une aspiration portée par deux spiritaines : Sœur Mauricia Bertran de Balanda et Sœur Thérèse Masse ⁸. Après de longues années passées aux Antilles, elles se sentent appelées à vivre au milieu des plus pauvres « qui n'ont pas entendu, ou à peine, le message du Christ » ⁹.

Elles pensent à l'Amazonie. Le Conseil de la congrégation, lui, a prévu une insertion dans la banlieue de Dakar. Fin 1971, la visite d'une Assistante générale au Sénégal permet d'y voir plus clair. Au cours d'un entretien avec Mgr Thiandoum, archevêque de Dakar, elle s'entend dire : « Il y a une

6. Le P. Marcel Paravy (1927-1998), originaire de Saint-Cassien en Savoie, est décédé accidentellement le 18 juillet 1998, à Dakar, alors qu'il se rendait à l'aéroport pour partir en congé. L'abbé Pierre Dagny Keita lui rend ce témoignage : « Le P. Paravy a été le premier à se rendre en jeep dans les villages Bedik, traçant lui-même toutes les pistes. Je me souviens encore de la première fois où le Père est venu dans mon village vers les années 1960. Les adultes nous ont dit d'aller nous cacher en brousse de peur que l'homme blanc nous emporte de force pour nous mettre à l'école ou à l'armée. Mais très vite, les villageois se sont familiarisés avec le Père. Ils ont découvert en lui un messager de paix et un ami. Il soignait les malades... Il fit des écoles dans presque tous les villages. C'est par le biais de ces écoles et des fréquentes visites du Père que l'évangélisation s'est faite progressivement. » (*L'Église au Sénégal Oriental*, mai 1985)

7. À cette époque, Tambacounda compte environ 20 000 habitants.

8. Sœur Mauricia Bertran de Balanda (1923-1992), originaire de Tarbes, fut institutrice à l'Œuvre des Orphelins d'Auteuil de l'Espérance, en Martinique de 1954 à 1971. Après son séjour chez les Bedik (1972-1985), elle restera deux années en France, puis repartira au Sénégal, qu'elle sera obligée de quitter, pour raison de santé, en février 1992. Sœur Thérèse Masse, originaire de Neuf-Berquin (Nord), séjourne en Martinique comme travailleuse familiale de 1962 à 1971. Elle sera nommée Supérieure Principale du district du Sénégal après son expérience chez les Bedik, en 1986. Elle est actuellement Assistante générale, depuis 1995.

9. *Règle de vie des Spiritaines*, p. 21, n° 10.

urgence au Sénégal oriental ! Allez voir ! » Un voyage à Tambacounda permet d'établir un dialogue avec Mgr Cailleau et donne corps à un projet ¹⁰ : les spiritaines pourraient se consacrer à l'ethnie Bedik, aux confins de la Guinée. Au retour en France de l'Assistante générale, des échanges ont lieu avec les Sœurs Mauricia et Thérèse qui, après un temps de réflexion acceptent de tenter l'expérience : les spiritaines iront à Kédougou ¹¹. Sœur Armelle Rabillard rejoint les deux autres pour vivre avec elles cette aventure missionnaire. Elle, non plus, ne connaît pas l'Afrique ¹².

Une fondation, ça se prépare ¹³

Les sœurs acceptent de partager leur projet missionnaire, à la demande de parents et d'amis. De juin à octobre 1972, elles parcourent le Nord, la Bretagne, avant de regagner Paris et Marseille. Elles racontent :

« Première étape à Abbeville, chez un jeune foyer. Un contact amical s'établit très vite. De nombreuses questions fusent : « Qui vous envoie ? Pourquoi partez-vous ? Pourquoi au Sénégal ? Pourquoi quittez-vous les Antilles ? » - Nous projetons quelques diapositives : Martinique et Sénégal et faisons le joint entre les deux pour signifier que l'un est la suite normale de l'autre. A la fin de cet échange très simple et confiant, plusieurs disent : « Vous nous interpellez ! Nous avons aussi quelque chose à faire. » Une jeune femme résume la pensée de tous en déclarant : « Après tout ce que nous venons d'entendre, je comprends mieux mon rôle de laïque en France : Témoigner le Christ ici pour vous permettre à vous de partir au loin ! »

Et la sensibilisation se poursuit ; mais il faut aussi penser à réunir un petit capital qui permettra le démarrage de la fondation :

« Dans l'impossibilité de trouver un emploi sur la côte, nous travaillons à l'hôpital Saint-Jacques à Paris. Docteurs, infirmières, personnel, malades s'intéressent

10. Sœur Aleth Latreille, de retour du Sénégal (*Entre-Nous*, 5 février 1972) : « Le préfet apostolique rêve d'avoir des sœurs qui, pendant quelques années, vivraient dans un village, en rayonnant sur les villages voisins, puis, quand une communauté chrétienne y serait formée, iraient plus loin. »

11. Conseil général du 18 février 1972. Kédougou, à 250 km au sud-est de Tambacounda et à 750 km de Dakar, compte environ 5 000 habitants.

12. Sœur Armelle a passé 13 ans dans l'enseignement au Canada comme professeur de dessin. En 1973, sa santé l'obligera à regagner Dakar : elle continuera à travailler pour la fondation grâce à ses dons artistiques, vendant les tableaux qu'elle réalise.

13. *Entre-Nous*, décembre 1972.

vivement à notre future mission et demandent, eux aussi, de rester en contact. Nous sollicitons du Père Feillet, responsable de la communauté Saint-Bernard (chapelle de la gare Montparnasse), l'autorisation d'exposer les tableaux de Sœur Armelle au profit de notre future implantation. Après dialogue, le Père exprime le désir que cette exposition soit l'occasion d'une ouverture de la communauté sur la mission. Durant quinze jours, à toutes les messes dominicales, il rappelle notre présence à la salle d'accueil. De nombreux échanges ont lieu avec des personnes de tous âges. Puis, il nous demande de partager notre projet au cours des messes du samedi soir et du dimanche matin, ainsi qu'un autre soir de la semaine pour répondre aux questions. Le Père souhaite un jumelage de la communauté Saint-Bernard avec Kédougou. Autre genre de préparation : au musée de l'Homme, à partir des travaux de plusieurs ethnologues, nous avons découvert l'ethnie Bedik vers laquelle nous sommes envoyées. Première approche, évidemment, mais déjà nous apparaissent quelques caractéristiques de ce peuple. »

Qui sont les Bedik ?

Au nombre de 1 500 environ, les Bedik constituent une petite tribu disséminée dans la montagne au siècle dernier. Ce peuple a fui la plaine pour échapper aux invasions peuls. Il s'est réfugié dans des nids d'aigle où, pendant bien longtemps, on l'a oublié, le confondant avec les Bassari¹⁴.

Les Bedik sont restés réfractaires à l'Islam, à l'exception de quelques individus. Ce qui leur vaut, parfois, le mépris mal dissimulé de leurs voisins plus puissants et mieux intégrés dans la politique globale de l'administration. Le poids de l'histoire pèse aussi sur la psychologie de ce petit peuple rudement éprouvé dans le passé et peut-être encore aujourd'hui.

Pourtant, les Bedik n'ont rien à envier à leurs voisins. Leur culture qui se manifeste à travers des rites et un cycle de fêtes très structuré scande leur vie. Pour eux, le travail est une fête : les travaux des champs sont collectifs : hommes et femmes désherpent et sèment ; c'est le moment où le travail est le plus intense. Rythmés par les chants des hommes masqués¹⁵, entrecoupés par des distributions de bière de mil, les travaux agricoles ont un caractère d'excitation joyeuse et d'activité fébrile.

14. Le Père Paravy, le premier (en 1960), décrit les Bedik comme différents des Bassari.

D'après l'abbé Pierre Dagny Keita, ce qui les caractérise encore davantage, c'est leur conservatisme radical, bien qu'ils fassent preuve d'un réel esprit d'ouverture, contrairement à leurs voisins peuls et malinkés. Au moins un Bedik sur deux parle couramment le peul et le malinké et chez les jeunes, le français, même s'ils n'ont pas été à l'école alors que leurs voisins ne parlent que leur langue maternelle, à l'exception de quelques individus ¹⁶.

Premier Noël chez les Bedik

Les trois fondatrices débarquent à Dakar le 10 novembre 1972. Une semaine passée chez les spiritaines de Ngueniène ¹⁷ leur fournit l'occasion de s'initier quelque peu à la vie de brousse. Une réunion de District, le 4 décembre précise les priorités de l'action missionnaire au niveau de la congrégation et au niveau de l'Église locale. Et c'est le départ pour Tambacounda. Rencontre avec Mgr Cailleau « qui nous entretient familièrement de son projet », dit le journal de communauté. Il y a même un contact avec les habitants d'un *carré* ¹⁸ bedik heureux d'accueillir bientôt les sœurs dans leurs villages !

Le 10 décembre, arrivée à Kédougou : en attendant que leurs cases soient terminées, les spiritaines reçoivent l'hospitalité des Sœurs de Saint-Joseph d'Anney, qui travaillent dans cette mission depuis dix ans ¹⁹.

Tout de suite, comme il se doit, quelques visites officielles : commissaire de police, préfet. Ce dernier semble particulièrement intéressé par le fait que les sœurs vivront en plein quartier. Leur installation est vite faite, dans quatre cases rondes du quartier de «Dandemayo», où, aussitôt, les visiteurs

15. « Les champs sont groupés par lignage et le chef de famille organise les travaux. Il engage, pour un jour, un ou deux hommes qui se masquent et viennent chanter dans ses champs, d'une voix déformée dans le grave, pour encourager les travailleurs. Les masques symbolisent les génies de la brousse et de la fécondité. » (Professeur Gessain, Centre de Recherches anthropologiques)

16. Abbé Pierre Dagny Keita : *Annoncer l'Évangile chez les Bedik du Sénégal oriental, un défi. Du salut païen au salut en Jésus-Christ*, Mémoire présenté en juin 1993. Pierre Dagny Keita est le premier prêtre issu de l'ethnie Bedik.

17. Ngueniène, en pays sérère, à 15 km à l'intérieur de la *Petite Côte*.

18. Concession réunissant plusieurs cases d'une même famille.

19. *Pentecôte sur le Monde*, mars-avril 1972, «Lettre de Mgr Cailleau» : « Kédougou a ses écoles primaires. Mais seuls, les enfants de la ville, des fils de fonctionnaires ou de commerçants y sont admis. Ce fut le mérite des Sœurs d'avoir pensé à ouvrir à la mission une école et un internat pour tous les villages éloignés et abandonnés que nous évangelisons aujourd'hui. La plupart de leurs anciens élèves sont devenus chrétiens. »

affluent. Le soir même de Noël, elles partent à Ethies, pour l'ouverture de la fête du mil.

« **Un effort d'ouverture à une culture différente** ²⁰ »

L'objectif des sœurs est de faire un bout de chemin avec les Bedik pour créer des liens, connaître leurs coutumes, leurs attentes, pour témoigner de l'amour gratuit du Père, jusqu'à pouvoir leur dire un jour explicitement que Dieu les aime et qu'il est déjà là, au milieu d'eux.

Elle souhaite les rendre, le plus vite possible, responsables de leur propre croissance sur tous les plans.

Leur projet n'est donc pas de s'installer, mais d'apporter leur pierre à la construction d'une communauté chrétienne et de « passer la main » quand le moment sera venu ²¹.

Elles sont vite affrontées à certaines réalités :

« À notre arrivée, nous ne pouvions rester insensibles devant des enfants et des adultes couverts de plaies et très parasités. Pour nous, il nous semblait évident qu'il était assez facile d'y remédier en ayant de l'eau propre. Pour ce faire, il suffisait d'aménager une source ou de creuser un puits. Nous proposons ces deux solutions aux villageois ; les deux sont refusées. L'esprit de la source allait se fâcher ! Une autre fois, nous sommes invitées à un accouchement. Devant le manque d'hygiène de la case nous proposons de l'alcool pour désinfecter la lame servant à couper le cordon. C'est refusé. Nous comprenons alors que nous faisons fausse route. Avant tout, il nous faut être présentes, simplement, jusqu'au moment où, peut-être, nous pourrons aller plus loin ²². »

Une vie toute simple. « Être là... »

Commencent alors quatre années d'*enfouissement* (1972-1976) où la principale activité sera d'*être là*, au cours d'une vie toute simple, tissée de pe-

20. Règle de vie des Spiritaines, p. 22, n° 13 : « A l'exemple du Verbe Incarné venu habiter parmi nous, notre amour s'exprime dans le respect des personnes, la confiante simplicité des relations, le partage de vie et tout l'effort d'ouverture à une culture différente de la nôtre. »

21. Homélie prononcée par Sœur Mauricia à la paroisse Sainte-Cécile de Boulogne, en 1986.

22. *Ibid.*

tites choses quotidiennes : travaux ménagers, accueil, visites. Temps de dépouillement et de tâtonnements. En effet, les sœurs se posent des questions : « Prendrons-nous quelqu'un pour les travaux domestiques ? Ce serait donner du travail. Si nous faisons tout nous-mêmes, physiquement, nous ne tiendrons pas. »

« Nous essayons. Il nous semble, d'une part, qu'avoir quelqu'un à notre service fausserait notre insertion. D'autre part, nos moyens ne nous permettent pas de donner un salaire exigé par l'inspection du travail, plus les charges sociales. Quant à une meilleure connaissance, nos cases sont grandes ouvertes, notre vie se passe au grand jour, aucun mystère. Les gens connaissent toutes nos occupations ; de plus, à cause de la chaleur et jusqu'à l'hivernage²³, nous couchons dehors, auprès des femmes. Le puits est aussi un lieu de rencontre

« Après un certain étonnement de voir des *toubabs* se livrer aux mêmes travaux que les femmes africaines (piler mis à part), c'est maintenant devenu chose tout à fait naturelle. Facilement, les villageoises viennent y participer ou s'asseoir avec nous, examinant notre travail, surtout couture et repassage ; par la suite demandant d'en faire autant. Parfois, l'une ou l'autre apporte son coton à filer et s'installe auprès de nous²⁴. »

Dans les tournées, les sœurs demeurent deux ou trois jours dans chaque village²⁵ et, là encore, l'essentiel est de regarder, d'écouter, de participer :

« À la veillée, autour du feu, nous écossons les arachides, égrenons le maïs, apprenons quelques rudiments de la langue. Dans la journée, nous allons voir où les femmes prennent l'eau et en constatons l'impureté ! Avec les hommes, nous visitons les champs, anciens et nouveaux. Parfois aussi, nous sommes conviées à une " charité " c'est-à-dire un sacrifice pour les défunts. Il est intéressant de regarder les femmes préparer les repas et d'observer le rite qui les accompagne : partage

23. Saison des pluies dans les régions tropicales.

24. *Entre-Nous*, 11 avril 1973.

25. *Entre-Nous*, 1^{er} avril 1974 : Les voyages à travers la montagne, à bord d'une Jeep fatiguée, sont de véritables épopées. Sœur Johanna Ammeux, Supérieure générale, en visite au Sénégal, relate les péripéties de l'expédition : « Nous roulons à travers la savane sèche et brûlante, 20, 30, 40 km. J'ai visité tour à tour Iwol, Inéré, Andyel, Etywar. Nous voici au pied de l'un de ces monts, gros bloc rocheux un peu semblable aux montagnes des Kirdis du Nord Cameroun. La montée est raide, difficile, par des chemins non repérables à certains endroits. Les Sœurs ont inventé leurs poteaux indicateurs : un chiffon accroché à un buisson, de la peinture rouge sur des blocs de pierre... Si la montée n'est ni très haute (300 ou 400 mètres) ni très longue, elle est inconfortable et on se demande où l'on va : qui pourrait deviner qu'on va trouver quelque part par là des vivants. »

entre hommes, femmes et enfants. Quelquefois, on nous apporte un plat que nous mangeons avec les jeunes ²⁶. »

De part et d'autre, on se rapproche chaque jour un peu plus. Les villageois appellent les sœurs pour la récolte du miel, ils les invitent à prendre part à leurs joies : naissance, mariage. Il s'agit alors de rester assises durant des heures en dégustant la bière de mil ou le vin de rônier. Elles sont aussi associées aux événements moins heureux : maladies, deuils. On les convie même aux cérémonies de circoncision, d'excision, d'initiation : il faut savoir danser avec les femmes tard dans la nuit !

Pendant l'hivernage et selon leurs possibilités, les spiritaines s'investissent dans les travaux collectifs : semailles, récoltes, quitte à faire plusieurs kilomètres à pied pour rejoindre les villageois. Sur le lieu de travail, on leur prête une case pour passer la nuit.

À l'aube et à la tombée du jour, sans parler, sans bouger, des jeunes et des enfants assistent parfois à la prière des sœurs. Même s'ils n'y comprennent pas grand chose, ils sentent que c'est sérieux.

Ces années furent parfois difficile à vivre, laissant une impression d'inutilité. Rester des heures assises sur un caillou n'a rien de très dynamisant. Et ce n'est pas le genre habituel de sœurs *apostoliques*. D'où l'interrogation terrible et lancinante : « Devons-nous continuer ? »

Cette première approche d'un peuple a permis aux sœurs de connaître un peu ses coutumes, ses travaux, ses attentes, sa foi et aussi sa dépendance vis-à-vis d'un Dieu lointain.

Peu à peu, trois convictions s'imposent : l'évangélisation est inséparable du développement ; les gens doivent être responsabilisés le plus vite possible ; la communauté chrétienne ne peut se construire que sur la famille.

À partir des liens patiemment tissés, on peut aller plus loin sur tous les plans : santé, développement, évangélisation.

Aller plus loin

Les spiritaines ont constaté une forte mortalité infantile. Et les coutumes ne facilitent pas les choses : si, dans un village un enfant est malade, on ne

26. Homélie à la paroisse Sainte-Cécile de Boulogne.

peut l'amener à Kédougou sans l'autorisation du père. Si ce dernier est absent, personne ne veut et ne peut prendre de responsabilité, pas même le chef du village.

Il était indispensable de créer des pharmacies familiales et villageoises. Ce fut long. D'autre part, sans eau, l'hygiène est impossible ! Bandafassi, sous-préfecture qui deviendra le village pilote, demande un puits. On dialogue : comme participation, les Bedik feront un champ d'arachides, apporteront le sable, nourriront le puisatier. Le puits sera creusé. Petit à petit, les autres villages font la même demande et passent à la réalisation.

Puis ce sont les causeries aux parents sur l'hygiène, le paludisme etc. L'intérêt des femmes, très faible au début, va croissant. Lors d'une épidémie de rougeole, deux ou trois personnes, plus aptes à soigner, sont rapidement formées, on leur confie des médicaments. Résultat positif, il n'y aura plus qu'un décès à déplorer, alors qu'en 1972, pareille épidémie avait causé 60% de mortalité chez les enfants .

Si la mortalité infantile diminue, la nourriture, elle, doit augmenter. Il est donc indispensable de développer les cultures. La terre ne manque pas, mais il faudrait moderniser la manière de faire.

« Très timidement, nous suscitons le désir de cultiver plus, d'introduire les char-
rues. C'est très lent, car il faut que le désir vienne d'eux ; enfin, un village commence avec une charrue. Après l'hivernage, nous apprenons " qu'elle a dormi ". Les villageois désirent que nous leur donnions en argent l'équivalent du prix de la charrue pour acheter du sel, du savon, des piles. Nous essayons de leur faire comprendre que lorsqu'ils auront dépensé cet argent, ils n'auront rien, ils seront toujours aussi pauvres. Nous allons donc retirer la charrue. Commence un interminable palabre, ce n'est qu'au bout de deux heures qu'un homme se lève : " Moi je veux essayer ! " L'année d'après, les résultats étaient concluants. Peu à peu, tous les villages se sont mis en route. " À quoi cela vous avance-t-il d'avoir des charrues ? ", leur demandions-nous alors. " Nous mangeons maintenant trois fois par jour au lieu d'une ! " ²⁷. »

Il est important que le développement soit collectif, que les Bedik progressent ensemble. Pour ce faire, il faut les aider à mettre en place des coopératives, des comités de développement, et proposer des actions nouvelles : opération désouchage, concours de propreté, etc.

27. Homélie à la paroisse Sainte-Cécile de Boulogne.

La scolarisation est un impératif : elle fait naître un intérêt croissant. Des écoles avaient été ouvertes par le P. Paravy : c'est à relancer, à multiplier. Aux périodes d'enthousiasme, les anciens demandent eux-mêmes la création d'une école et en assument la responsabilité. Puis la lassitude ralentit l'effort et la fréquentation diminue. Les sœurs se chargent de la formation pédagogique des moniteurs, organisent des sessions, des stages.

Le projet d'évangélisation va de pair avec les initiatives prises pour apporter un mieux-être à la population. La visée que poursuivent les spiritaines dans cette annonce de l'Évangile ? Partager avec les gens la Parole reçue et vécue, mais en les laissant trouver eux-mêmes réponses à leurs questions :

Combien de fois nous ont-ils dit : « Maintenant que nous sommes sur le chemin, peut-on faire ceci ou cela ? » Nous répondions toujours : « Nous ne savons pas. Que vous dit Jésus ? Aime Dieu, aime tes frères. C'est à vous de répondre concrètement ²⁸. »

Exigence de formation

Une idée-force nous habite : « Seul un Bedik peut évangéliser un Bedik. » Il faut donc se préoccuper de la formation de ces futurs évangélistes. On propose aux jeunes des réunions qui se tiendraient à Kédougou :

« Loin des villages et des vieux, ils nous semblaient plus réceptifs. Les débuts furent laborieux et, apparemment, de peu d'efficacité ; il fallait aux garçons bien du courage pour répondre à l'invitation. D'abord, faire jusqu'à 50 km à pied et puis, au retour, répondre aux vieux qui leur demandaient ce que leur avait rapporté ce long effort. Les rencontres ont fonctionné sous cette forme durant quatre ans. Ensuite, elles eurent lieu à Bandafassi.

« Un groupe de trois ménages demande son entrée en catéchuménat. Il faut faire avancer ces couples, commencer des réunions de foyers à ras-de-terre. Surprise en découvrant que Dieu a créé les hommes et les femmes égaux, qu'il est nécessaire que mari et femme parlent ensemble pour mieux se connaître. " On n'a pas trouvé ça avec les ancêtres ! " Nécessité de cheminer lentement pour qu'ils progressent vraiment en couples. L'un des hommes disait : " Je vais marcher moins vite. Julie marchera un peu plus vite ; nous arriverons ainsi à marcher ensemble. " ²⁹. »

28. *Ibid.*

29. Homélie à la paroisse Sainte-Cécile de Boulogne.

Puissance de la Parole de Dieu

Cette puissance, les sœurs l'expérimentent quotidiennement. Après le décès de Sœur Mauricia, le 19 mars 1992 en France, Sœur Thérèse restée au Sénégal s'adressait à sa compagne ³⁰ :

« Tu avais la passion de la Parole de Dieu. Parole que tu méditais, partageais, avec des mots très simples, accessibles à tous. La première évangélisation a toujours été ta grande priorité. Ta confiance était enracinée dans ces promesses de Dieu : " Comme descend la pluie ou la neige, du haut des cieux, et comme elle ne retourne pas là-haut sans avoir saturé la terre, sans l'avoir fait enfanter et bourgeonner, sans avoir donné semence au semeur, et nourriture à celui qui mange, ainsi se comporte ma parole du moment qu'elle sort de ma bouche : elle ne retourne pas vers moi sans résultat, sans avoir exécuté ce qui me plaît et fait aboutir ce pour quoi je l'avais envoyée (*Isaïe 55, 10 et 11*). " »

Parole accueillie en Église. Au moment de partir, les sœurs le reconnaîtront :

« Si nous avons pu vivre ces années, c'est grâce à l'équipe Pères et Sœurs. Équipe où l'on priait et recherchait ensemble. Nous avons eu aussi la grande chance d'avoir un Père ³¹ qui a toujours accepté de nous faire réfléchir sur le cheminement des Bedik et sur notre façon de faire, ce qui nous a aidées à approfondir la mission ³². »

Un peuple chemine...

La lecture des journaux de communauté et des comptes rendus d'activité nous permet de suivre un véritable itinéraire, celui d'une communauté humaine et ecclésiale qui naît, croît, s'affermi, avec ses temps de crise, ses phases de maturation. Réalisations heureuses, échecs, déceptions se succèdent et s'entremêlent...

Les priorités de la préfecture apostolique orientent l'évangélisation des Bedik vers la formation de communautés chrétiennes, l'annonce aux païens et l'éducation de la jeunesse.³³

30. *Entre-Nous*, mars 1992.

31. Le P. Pierre Deglaire jusqu'à son départ de Kédougou en 1978. Puis le P. Gérard Meyer.

32. Homélie à la paroisse Sainte-Cécile de Boulogne.

33. Réunion de l'équipe apostolique autour de l'évêque, le 27 mars 1976.

L'évangélisation sera très progressive mais intensément vécue. On commence par une sorte de pré-catéchèse : sensibilisation générale à partir de diapositives avec enregistrement en Bedik, causeries simples dans un langage qui touche le cœur. Le désir de connaître Dieu, de le prier, s'exprime peu à peu. Une méthode s'impose : former et instruire en particulier un petit groupe de jeunes qui redonnera la catéchèse au village chaque dimanche. Léon ³⁴ sera le pilier, l'animateur de ce groupe. L'équipe lui fait confiance.

Bandafassi

Bandafassi est une sorte de village pilote : c'est là que la communauté chrétienne naîtra vraiment et prendra peu à peu sa dimension. Plusieurs villages demanderont alors à suivre le catéchisme en vue du baptême (deux femmes et trois hommes : ce seront les premiers catéchumènes qui feront preuve d'une grande assiduité).

Au fil du *Journal* des sœurs, on constate une lente mais sûre évolution :

Décembre 1977 : préparation et célébration d'une veillée à Noël. Février 1978 : cérémonie de l'imposition du nom chrétien ; une quarantaine de personnes, maris, femmes, enfants, veulent signifier par ce geste leur désir de devenir enfants de Dieu. Pâques 1978 : pour la première fois, la veillée pascale a lieu au sein de la communauté. Noël 1978 : pour la première fois dans l'histoire des Bedik, la messe de minuit est célébrée dans l'un de leurs villages.

Nouvelle progression en 1979 :

Pour la première fois, nous vivons le carême à travers les étapes catéchuménales. Le Vendredi saint ; premier chemin de croix à Bandafassi ; nous parcourons la campagne en priant des passages de la Passion, jusqu'à l'emplacement de la future chapelle, où l'on évoque la Résurrection. Le couronnement de ces quarante jours fut la veillée pascale au cours de laquelle 18 baptêmes furent conférés (parents et enfants). Au mois de mai eut lieu la bénédiction de la chapelle.

34. Léon, un des cinq chrétiens Bedik baptisés avant l'arrivée des sœurs.

Après les baptêmes, la formation des nouveaux chrétiens continue. Bien-tôt, la communauté devient missionnaire : animateurs et chrétiens vont de leur plein gré annoncer la Bonne Nouvelle dans les villages voisins. Durant les mois qui suivent, en l'absence des sœurs, les chrétiens prennent vraiment en charge leur communauté. Le village devient le lieu où l'on s'entraide, où l'on se soutient. La semence lève, la Parole progresse, l'Esprit est à l'œuvre !

Évangélisation et culture

Le sens de l'engagement, la perception des exigences personnelles de l'adhésion au Christ provoquent chez les catéchumènes des options radicales. Le cas de Michel en témoigne :

« Michel est catéchumène. Avant l'appel définitif, il déclare : " Je dois devenir chef de coutume, un chef de coutume peut-il être chrétien ? " Cette interrogation montre que Michel prend son baptême au sérieux. Elle est tellement grave que nous décidons de réunir tous les vieux avec le Père et nous ; ensemble, nous réfléchissons. À la fin de la réunion, eux-mêmes concluent que c'est incompatible. Nous demandons alors aux vieux : " Seriez-vous d'accord pour que Michel renonce à être chef de coutume ? " Ils répondent : " Il est libre. " Une semaine plus tard, il nous transmet sa décision : il abandonne les fétiches et demande le baptême. Les chrétiens nous disent combien il a changé de vie depuis qu'il écoute la Parole de Dieu. Avec beaucoup d'appréhension, nous accédons à son désir ; ne devons-nous pas faire confiance à l'Esprit Saint ³⁵ ? »

L'évangélisation veut respecter la culture, tenir compte des coutumes et les christianiser dans la mesure du possible. La liturgie est un lieu privilégié pour susciter une recherche et favoriser la réalisation d'initiatives communes. À l'intérieur des célébrations, on introduit peu à peu la bénédiction des semences, la fête des prémices, l'offrande des récoltes, la Parole de Dieu mimée. En avril 1981, au cours d'une célébration pascale, le cérémonial du baptême tient compte de certains rites coutumiers :

35. Circulaire des Sœurs : Janvier-Avril 1981

« Les danseurs vont chercher le Père là où a été allumé le feu, en exécutant la danse qui accompagne le chef du village de chez lui à la place. Chacun tient dans sa main une torche de paille. Silence lorsqu'on arrive sur le parvis de l'église. Commence alors la cérémonie proprement dite.

« Au moment de la renonciation, le polygame Samuel et ses deux femmes font à leur manière leur engagement aussi loin qu'ils peuvent aller ³⁶ : écouter la Parole de Dieu, en vivre, l'annoncer aux autres. Lui, promet d'être fidèle à ses femmes, de ne pas en prendre une troisième ; elles, d'être fidèles à leur mari, de faire baptiser leurs enfants, de ne pas donner leurs filles à un polygame.

« Après le baptême (pour reprendre un geste de l'initiation où l'initiateur vient prendre le jeune par la main et l'amène sur la place en lui disant : " Maintenant, tu es un homme "), chaque parrain ou marraine va prendre par la main son filleul, lui donne des conseils pour bien vivre sa vie chrétienne, l'amène devant le Père qui lui offre à boire dans unealebasse contenant du lait et du miel symbolisant la douceur du Christ. À la communion, Samuel et ses femmes boivent à leur tour dans cettealebasse pour signifier qu'ils font partie de la famille des chrétiens ³⁷. »

Comment accorder le mariage religieux et le mariage coutumier ? Des expériences sont tentées dans le but d'harmoniser les engagements des chrétiens avec leur culture.

« Nous avons eu le mariage d'un chrétien et d'une catéchumène. La cérémonie religieuse a suivi immédiatement le mariage coutumier pour bien montrer que les deux ne font qu'un tout. Le mariage chrétien vient parfaire le mariage coutumier. Joseph est baptisé, Dieu prend toute sa vie en charge. La cérémonie a lieu à une heure du matin. Dès 7 heures du soir, la veille, la fiancée part se cacher ; on la ramène chez sa mère vers minuit. Là, toutes les femmes, l'une derrière l'autre, portant les affaires de la mariée, l'accompagnent en procession jusqu'à la case conjugale. À l'arrivée dans la case, tout le monde vient saluer. À ce moment, la mariée ressort et vient s'asseoir sur une natte à côté de son mari. Le mariage religieux va être célébré. Cris, chants, battements de mains cessent pour faire place à un profond silence. C'est la proclamation de la Parole de Dieu, une petite explication puis l'engagement des époux. Les danses alors commencent ³⁸. »

36. Ils ne seront pas baptisés

37. Circulaire des sœurs, janvier-avril 1981.

38. Circulaire des sœurs, septembre 1980.

« Pressés de toutes parts »

La joie de voir le Royaume de Dieu avancer n'est pas sans mélange. Si le combat s'avère rude pour les futurs baptisés, la route des missionnaires n'est pas moins exigeante. Que d'étapes sombres, de cuisantes déceptions ! Le découragement pointe parfois devant les difficultés de tous les jours :

Manque d'intérêt de certains villages pour se prendre en main. Inconstance des catéchumènes. Problèmes posés par les voyages : mauvaises pistes, vieille voiture, trop souvent *essoufflée*. Climat éprouvant, intempéries, santés qui craquent. Opposition de l'Islam (après quelques tentatives de rapprochement) et aussi de plusieurs chefs de villages, d'anciens qui craignent de perdre leur autorité. Partage des épreuves de la population : mauvaises récoltes, pénurie de nourriture, souci des enfants qui s'enfuient de l'école. Des questions lancinantes émaillent le *Journal de communauté* : « Nous nous demandons ce que nous faisons. Nous avons du mal à nous comprendre, à nous rencontrer... »

La communauté chrétienne s'affermir

L'espérance et la foi sont plus fortes. À Bandafassi, les chefs du village prennent peur devant la communauté chrétienne qui s'agrandit ; ils mettent des bâtons dans les roues. Les nouveaux baptisés réagissent et déclarent avec conviction choisir librement de suivre Jésus-Christ. La paix revient au village. « Ce fut une révélation, une joie », écrivent les sœurs.

Quel plus beau signe de fécondité pour une communauté que l'ordination sacerdotale d'un de ses membres ? Pierre Dagny Keita, né en 1955, était un des premiers baptisés Bedik de Pâques 1969. Sa vocation a mûri doucement, « non sans résistance et hésitation », écrit-il. Il raconte :

« L'idée d'une vie sacerdotale était jetée en moi. J'ai lutté longtemps pour chasser cette idée de me faire prêtre. J'ai interrompu mes études au village. Huit mois passés à Koungheul où j'apprenais le métier de soudeur et de tôlier. C'est là que le Seigneur m'a parlé presque ouvertement. J'ai écrit au Père Paravy. 15 jours sans réponse. Deuxième lettre. Le Père répond positivement. Je suis admis en sixième au Collège Saint-Joseph de Tambacounda ³⁹. »

39. Bulletin *L'Église au Sénégal Oriental*, mai 1985.

Le 14 avril 1985, il est ordonné prêtre à Kédougou. Cérémonie longuement préparée, belle fête chrétienne et familiale. « Je suis très heureux d'être Prêtre, écrit-il, et je suis convaincu que je ne pouvais pas faire mieux, dans ma vie et de ma vie, que de devenir Prêtre. Le Seigneur m'a choisi et appelé pour porter sa parole à tous les hommes. Qu'il fasse de ma vie un chant de joie pour tous ceux vers qui Il m'envoie. »

Passer le flambeau

L'Église «qui est à Kédougou» commence donc à porter fruit. N'est-ce pas, pour les spiritaines, le moment de passer la main ? Une réflexion s'instaure en équipe apostolique et en congrégation, au terme de laquelle le départ des deux missionnaires est décidé. Il se réalisera peu après l'ordination, car Mauricia et Thérèse sont attendues pour un autre service d'Église ⁴⁰. Écoutons-les :

« Nous quittons ce peuple. Désormais, c'est sur les nouveaux chrétiens, sur les couples en particulier, que reposera l'annonce de l'Évangile. Avant de partir, nous nous sommes réunis pour une dernière prière ensemble. Nous avons écouté la Parole : “ Allez donc, de toutes les nations, faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ⁴¹. ” Léon nous a dit : “ Maintenant, nous connaissons la Parole et nous pouvons l'annoncer à nos frères Nous vous envoyons pour aller la dire à ceux qui ne l'ont pas encore entendue ⁴² ”. »

Récemment (6 janvier 1998) Marcel Keita, séminariste bedik, écrivait à Sœur Thérèse :

« La communauté chrétienne des Bedik a bien grandi. À présent, nous avons une bonne communauté vivante à Ethies où il y a une chapelle depuis six mois déjà. Actuellement, nous sommes en train de construire une autre chapelle à Iwol. Il y a un bon groupe de catéchumènes qui se préparent à recevoir le baptême à la veillée pascale. La veillée de Pâques aura donc lieu cette année à Iwol en même temps que

40. Mauricia animera durant deux années le Centre missionnaire d'Arras. Thérèse, après un temps de repos, prendra la responsabilité du District du Sénégal.

41. Matthieu, 28,19.

42. Homélie à la paroisse Sainte-Cécile de Boulogne

l'inauguration de la chapelle. La motivation des gens me donne vraiment courage dans mon cheminement vocationnel. »

En juin 1985, après treize ans de compagnonnage avec leurs frères bedik, Mauricia et Thérèse peuvent se retirer, emportant cette parole reçue un jour, de Léon : « Jésus était là avant vous. Il était là avec vous. Il sera là après vous. Alors que craindre ? »



Photo : Archives des Spiritains

À Kédougou, les cases des sœurs.

**Pallottins allemands et Spiritains français
face aux danses et aux instruments de musique
en pays Beti (Cameroun), 1890-1950**

Philippe Laburthe-Tolra

Introduction par la rédaction

Philippe Laburthe-Tolra vient de faire paraître aux éditions Karthala un ouvrage d'importance capitale que ses amis et ses lecteurs attendaient depuis des années ¹ : Vers la lumière ? ou le désir d'Ariel, Minlaaba III : À propos des Beti du Cameroun, Sociologie de la conversion, Paris, Karthala, 1999, 648 p. (coll. Hommes et sociétés). Cet ouvrage s'inscrit dans une vie et dans une œuvre. Agrégé de philosophie, docteur ès lettres et sciences humaines, professeur des universités, Philippe Laburthe-Tolra a enseigné de nombreuses années en Afrique : Bénin, Cameroun (1964-1972), Burkina Faso. Professeur titulaire à la Sorbonne, il était jusqu'au 30 juin dernier doyen de la Faculté des Sciences humaines et sociales de la Sorbonne, Université René Descartes (Paris V). Au cœur de son importante œuvre écrite (articles, manuels universitaires, romans «historico-ethnologiques»), il y a son im-

1. Avec humour et truculence, l'Auteur explique le pourquoi de ce retard dans l'*Annexe I* du livre, intitulée : « Lettre ouverte au Syndicat italien des voleurs », p. 491-494.

portante trilogie consacrée aux Beti de la région de Yaoundé (Cameroun) : Les Seigneurs de la forêt, Minlaaba I : Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bèti du Cameroun, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, 490 p. ; Initiations et sociétés secrètes au Cameroun : les mystères de la nuit, Minlaaba II : Essai sur la religion bèti, Paris, Karthala, 1985, 443 p. (coll. Hommes et sociétés) ; et enfin Minlaaba III, qui vient de paraître et qui nous intéresse ici.

Dans le domaine de la diffusion du christianisme au cours de l'histoire, rares sont les ouvrages, même aujourd'hui ², qui, en plus d'une histoire scientifique rigoureuse de tel ou tel processus d'évangélisation-mission, propose une interprétation (une herméneutique) faisant appel à toutes les ressources des sciences humaines pour proposer, à partir d'un cas, ce que l'on pourrait appeler une sociologie de la conversion. Que les âmes simples et les théologiens ne crient pas au scandale réducteur ! Le mystère même de l'incarnation implique que, dans l'histoire des hommes, le spirituel soit lui-même charnel, comme disait Péguy. Pour souffler – même en tempête –, l'Esprit Saint a besoin de tuyaux !

Pas de meilleure présentation du propos de cet ouvrage, et de meilleure mise en appétit, que ce que l'Auteur et l'Éditeur ont mis sur la quatrième de couverture :

« Chez les Beti du centre du Cameroun, zéro catholique en 1900, 25 000 en 1915, plus de 300 000 en 1930. Miracle ? Intoxication d'un pays investi par les écoles, les ateliers, les dispensaires, les églises ? Ici sont étudiés minutieusement les moyens, les motifs et les effets d'un cas de conversion religieuse rapide, jalons permettant l'esquisse d'une théorie du changement idéologique.

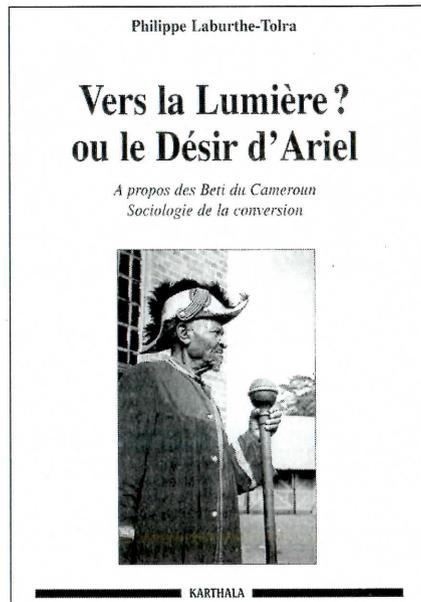
« Des causes générales sont claires, comme la mondialisation des échanges (dont la colonisation fut un avatar), et la nécessité de faire appel au grand Dieu suprême quand les puissances invisibles locales ne peuvent plus être censées contrôler un cadre de vie qui se dilate et se transforme. Malgré les difficultés de l'« inculturation », d'autres facteurs paraissent être le lien de cette Église au Cameroun avec le développement global de l'homme (surtout par la scolarisation), ou encore l'intelligence et la méthode des premiers missionnaires, la rigueur dogmatique et le rituel

2. Le Cameroun est gâté, car, en plus de cet ouvrage consacré aux Beti, il existe également celui de René BUREAU, *Le peuple du fleuve. Sociologie de la conversion chez les Douala*, Paris, Karthala, 1996, 239 p. (Coll. Les Afriques).

catholique qui, tout en excluant les syncrétismes, laissent cependant place par la liturgie à la mystique populaire, la spontanéité des conversions dues aux notables comme aux catéchistes, enfin l'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique : la mission ose dénoncer les abus de l'ère coloniale à travers un système international capable d'alerter l'opinion mondiale.

« Il n'est pas sûr pour autant que ce succès rende l'Église capable d'affronter les tourmentes contemporaines : s'adaptera-t-elle sans cesser d'être elle-même en préservant un vrai contact avec ses fidèles ? Saura-t-elle, ici comme ailleurs, répondre aux défis de l'athéisme et du matérialisme croissants ? »

Nous remercions et l'Auteur et les éditions Karthala de nous permettre de donner ici quelques Bonnes feuilles de l'ouvrage (pages 306-315), extraites du chapitre IV intitulé : « Tous furent alors remplis de l'Esprit Saint ». Pour comprendre ce dont il s'agit rappelons les circonstances particulières qui virent au Cameroun les missionnaires spiritains français remplacer, à la suite de la première guerre mondiale, les missionnaires pallottins³ allemands qui étaient arrivés dans le pays le 25 octobre 1890 : ils avaient été les fondateurs de l'Église catholique sur la côte, près de Douala, puis, à l'intérieur, dans la région de Yaoundé, en pays Beti.



Pour le confort de nos lecteurs, avec l'accord de l'Auteur, nous avons mis quelques notes supplémentaires apportant des précisions ne se trouvant pas dans ces pages sur les personnes dont il est question. Mais seule la lecture complète de l'ouvrage permet de comprendre pleinement ces pages qui ne sont que des extraits, remplies pourtant de saveurs apéritives...

* * *

3. Société missionnaire fondée à Rome par un italien, saint Vincent Pallotti (1795-1850).

...Un point important est que le P. Guillet ⁴ rencontre l'approbation de Mgr Vogt ⁵ et de ses confrères [spiritains] lorsqu'il proscribit les danses et confisque les instruments de musique qui les accompagnent. Il nous faut nous étendre un peu sur ce point.

Les missionnaires pallottins allemands face à la danse

Dans l'histoire de l'éthique chrétienne, il en est de la danse comme du théâtre. La condamnation des spectacles pornographiques et cruels de la scène antique par Tertullien et saint Cyprien n'empêchait pas les jésuites d'utiliser pour leur pédagogie le théâtre, justifié par Ottonelli ⁶, et d'introduire dans leur *cursus*, au même titre que l'équitation ou l'escrime, leçons et séances de danse. Mais en France, le rigorisme de Bossuet rejoint celui d'Arnauld et de Nicole. Le triomphe pratique du jansénisme bourgeois avec la Révolution rendit désormais suspecte la vieille maîtrise aristocratique du corps, ainsi que tous les divertissements mondains, dont la danse, et *a fortiori* la danse « païenne ».

Les Pallottins allemands échappaient à cette influence. Durant plus de 25 ans, leur revue *L'Étoile de l'Afrique* poursuivit dans un esprit très positif une étude attentive et souvent louangeuse de la civilisation africaine. Dès 1895, précédant un paragraphe admiratif sur le travail traditionnel des forgerons, nous trouvons un article anonyme (qui a l'imprimatur du Préfet apostolique, si même il n'est de sa plume) intitulé : « Quelles sont les danses les plus convenables ? Les camerounaises ou les allemandes ⁷ ? » L'auteur constate que « les extrêmes se touchent » (en français dans le texte), que

4. P. Henri Guillet (1878-1950) : NB : *BPF*, n° 53, p. 366 à 374.

5. Mgr François-Xavier Vogt, est né à Marlenheim (Alsace) le 3 décembre 1870 ; études à Beauvais ; prêtre en 1899 ; professeur, maître des novices à Knechtsteden (Allemagne) ; vicaire apostolique du Zanguebar central en 1906 ; en 1922, administrateur apostolique au Cameroun ; en 1923, vicaire apostolique de Yaoundé ; meurt à Yaoundé le 4 mars 1993. Cf. NB : *BG*, t. 42, p. 38 à 63 ; Roger DUSSERCLE, *Du Kilima-Ndjaru au Cameroun, Monseigneur F.X. Vogt (1870-1943)*, Paris, La Colombe, 1954 ; Nicolas OSSAMA, *Monseigneur François-Xavier Vogt. Cinquante après*, Imprimerie Saint-Paul, Yaoundé, 1993.

6. Marc FUMAROLI, « La Querelle de la Moralité du Théâtre au XVII^{ème} siècle », *Bulletin de la Société française de Philosophie*, - séance du 27 janvier 1990, tome LXXXIV, 1990, p. 92.

7. *Stern von Afrika* (revue des PP. Pallottins), Limburg-an-der Lahn, 1895, p. 39-40.

les peuples de la nature comme les peuples les plus raffinés ont en commun la passion de la danse. Pour les Africains, « sans danse, jamais de joie ; jamais de plaisir sans danse », « ce dont conviendraient beaucoup de leurs frères et sœurs blancs ». Certes, les danses européennes nous paraissent beaucoup plus élégantes à côté du mouvement excessif des camerounaises. Mais en ces dernières, les deux sexes dansent toujours séparés : elles méritent donc le premier prix de moralité, tout en laissant aux autres le premier prix de beauté. Les Africains nous ramènent à l'origine, où la danse était pure et simple expression de la joie. Aussi se déroule-t-elle en plein jour et en public : l'immense nature est la salle de bal et le plein soleil la lumière d'ambiance. L'article s'achève ainsi : « Que t'en semble, cher lecteur de *L'Étoile* ? Et toi, chère lectrice ? »

Dans ses conférences en Allemagne de 1912, Atangana⁸ insère une apologie de la danse africaine au milieu même de l'éloge de la mission catholique, qui enseigne aux siens pureté et paix de l'âme⁹. Bien entendu, certaines danses susciteront des réserves, comme trop barbares ou sensuelles. Mais on pense que l'évolution les modifiera. On ne trouve en tout cas aucune réticence vis-à-vis du corps lui-même comme le montre cette page de Skolaster à propos des Ngumba des années 1908-1909 :

« Impossible de décrire l'enthousiasme avec lesquels les Ngumba accueillent les missionnaires en visite. Seul les Romains faisant un triomphe à César ou les Germains recevant leurs héros après victoires peuvent nous aider à imaginer l'exaltation, les cris de joie, les danses, les sons tirés de cornes de buffle, dont les Ngumba honoraient les Pères si longtemps attendus. (...) A l'appel du tambour (...) on court, on vole au chemin où le Père va passer ; tout au long, il recevra des honneurs dignes des plus grands princes.

8. Charles Atangana, né vers 1881-83, est envoyé, à l'âge de dix ans, à Kribi pour y apprendre l'allemand auprès des missionnaires catholiques. A son retour à Yaoundé, il encouragea les missions catholiques établies sur son territoire à Mvolyé. Parlant et écrivant correctement l'allemand, il fut infirmier à Buéa, ensuite écrivain interprète, chef de poste à Akonolinga, président du tribunal d'arbitrage, commissaire du Gouvernement pour le recouvrement de l'impôt. Il épouse en 1900 Marie Biloa. Il collabore avec le Major Dominik à la pacification des tribus du Sud-Cameroun. Envoyé comme professeur d'ewondo à l'Institut colonial de Hambourg, il passe pour avoir été reçu en Europe par l'Empereur et le Pape. À son retour il est nommé chef supérieur des Beti. En 1916, il accompagne l'armée allemande dans sa débâcle. En 1919, il rentre au Cameroun. Il meurt à Mvolyé en 1943.

9. M. HEEPE, *Jaunde Texte von K. Atangana und P. Messi*, Abhandlungen des Hamb. Kol. Inst., XXIV, Hamburg, 1919, p. 127-128.

« Une femme bondit de sa case vers le Père en hurlant et en se tordant si fort de tout le corps que le Père, au premier instant, est saisi d'angoisse. Arrivée tout près de lui, elle tend ses mains comme pour le bénir, puis lui touche les bras, et finit par danser en contorsionnant son corps à l'extrême avec de nouveau son cri du début. C'est le maximum de ce qu'un être humain peut tirer de tous ses muscles à la fois. Puis elle entonne un chant, et les gens devenus foule reprennent le refrain. Les enfants le scandent des mains. Et cette joyeuse et enthousiaste rencontre se renouvelle à chaque hameau.

« Souvent des femmes au nombre de cinq ou six dansent, soit ensemble, soit l'une après l'autre. (...) Aucune ne veut se produire moins bien qu'une autre. Elles se balancent, se tordent, s'agitent, se précipitent en avant et – soudain – se tiennent rigides et droites comme des colonnes. Elles renversent la tête et, en avançant à tout petits pas, la redescendent presque aux genoux. Aucun muscle du tronc ni des membres ne reste inactif. Tout se plie, se tord, palpète, frissonne, tressaille, frétille, selon la cadence du chant. (...) Tous exultent de joie. (...)

« De vieilles femmes grisonnantes, qui depuis longtemps ont abandonné à de plus jeunes l'art des convulsions artistiques, se remettent à exécuter de leurs membres déjà raidés des sauts et des pirouettes. Celles qui cèdent à la fatigue se retirent pour reprendre haleine, d'autres prennent leur place. Les gorges deviennent moins criardes, les enfants manquent de souffle, le tintamarre s'apaise ¹⁰. (...) »

On ne rencontrera aucune description aussi précise et objective chez des missionnaires français du Cameroun. Encore moins auraient-ils introduit la danse, comme leurs prédécesseurs avec le *mbali* en guise d'intermède à leurs liturgies. Le P. Hennemann ¹¹ s'est perdu un beau soir dans la forêt. Retrouvé par une battue de tous (y compris des païens), et grâce aux tyroliennes (*Jodel*) du Frère suisse Robert Ulrich, il laisse la foule lui exprimer son attachement. Devant la mission de Minlaba, cent personnes enthousiastes restent à danser la nuit à la lueur des torches. Pourquoi quatre ans plus tard une telle explosion de joie sera-t-elle devenue impensable, car interdite ?

10. H. SKOLASTER, *Die Pallotiner in Kamerun : 25 Jahre Missionarbeit*, Limburg-an-der Lahn, 1924, p. 163-164.

11. F. HENNEMANN, « Verloren und wiedergefunden », *Stern von Afrika*, 1919, p. 132. Franz Hennemann, missionnaire à Mvolyé (Yaoundé), fut le fondateur de Minlaba, en 1912. Nommé coadjuteur de Mgr Vieter le 26 juillet 1913 ; sacré à Douala le 26 avril 1914 ; rentre en Allemagne en mai 1914 ; succède à Mgr Vieter à la mort de celui-ci, le 7 novembre 1914 ; mais ne peut prendre ses fonctions à cause de la guerre. Finira évêque du Cap (U 1954).

De la méfiance du corps, en particulier chez les Français

Ne pourrait-on pas déjà en induire une différence de spiritualité ? L'action de grâce, la reconnaissance qui porte l'âme vers Dieu dans une effusion joyeuse, suppose une communion, une familiarité entre la créature et le Créateur, que la dévaluation du fidèle africain en général par les Français ne pouvait les porter à admettre. Sans les injonctions de Pie X, sans doute auraient-ils eu la même réaction que le magistère du Haut Moyen Âge, quand il détourna de la communion fréquente, faite pour des citoyens romains éclairés, les barbares analphabètes qui avaient envahi l'Empire.

De plus (ou plus encore), le Français se méfie du corps. La théologie catholique permet théoriquement de reconnaître la valeur en soi du corps, comme créature de Dieu et « temple du Saint-Esprit ». Michel-Ange put couvrir la chapelle Sixtine de corps nus. Mais l'histoire même de cet exemple illustre une tension entre la glorification raisonnable de la créature et l'exigence biblique (sémitique) de la pudeur vestimentaire conçue comme nécessaire à la pureté.

Les missionnaires français de la fin du XIX^e siècle sont les héritiers de la Contre-Réforme, mais aussi de la forme particulière prise au XVIII^e siècle par la lutte entre les « lumières » et le christianisme. L'exaltation renaissante du corps, au fur et à mesure que la foi se perdait dans les élites, menait logiquement au libertinage. Par contraste, la réaction ecclésiastique, surtout en France où l'influence des « philosophes » fut la plus forte, aboutit au puritanisme, à la crainte envers le corps selon le raisonnement suivant : la perte de la foi a entraîné la dissolution des mœurs ; la rigidité des mœurs entraînera le maintien de la foi. D'où la focalisation sur les « péchés de la chair », qui va jusqu'à entraîner la méfiance de l'hygiène physique. On évite de se regarder, on invente la chemise de bain dans les couvents – peu de bains, pas de douches dans les séminaires français jusqu'à presque là moitié du XX^e siècle.

La sociologie religieuse commence à admettre ce que Freud constatait. C'est que l'expérience religieuse suppose la sublimation, c'est-à-dire une certaine répression de l'*éros*, sans laquelle elle ne se produit que difficilement¹².

12. S. ACQUAVIVA, E. PACE, *La Sociologie des Religions, Problèmes et perspectives*, Paris, Cerf, 1994, p. 11-12 (traduit par P. Michel de l'italien : *Sociologia della religione, problemi e prospettive*, Roma, 1992).

Toutes les religions imposent donc une discipline sexuelle, même dans les civilisations les plus permissives : êtres d'exception, les Vestales romaines, aussi bien que les jeunes gens beti voués à la Lune, étaient astreints à une chasteté totale sur le long terme, tandis que l'abstinence sexuelle temporaire s'imposait à chacun dans des circonstances précises. Bien entendu, les modalités de cette discipline varient à l'extrême.

En ce qui concerne la pudeur corporelle, le monothéisme sémitique varie de l'extrême rigorisme de l'islam, qui veut que finalement tout le corps soit couvert, à l'oscillation chrétienne entre une tradition biblique très stricte et les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, qui admettent que la Rédemption permet désormais au chrétien racheté, nouvel Adam, d'être nu sans en avoir honte, transcendant ainsi la loi mosaïque aussi bien sur le plan vestimentaire que sur le plan alimentaire. En tous les cas cependant, la maîtrise de la sensualité reste requise, comme le marque le Paul de l'*Épître aux Romains*, situant la liberté chrétienne entre l'esclavage envers la loi qui ligote le Juif et l'abandon à tous les désirs de la chair qui enchaînent le Gentil.

Empire sur le sexe n'entraîne pas haine du corps, contrairement à ce qu'on a pu prétendre d'un Moyen Âge imaginé : saint François d'Assise ne célèbre-t-il pas « mon frère le corps » ? ; mais il suppose sa stricte subordination à ses fonctions de serviteur de l'âme.

Les éducateurs chrétiens suivent la devise « *mens sana in corpore sano* ». Même si c'est avec retard par rapport aux pays voisins, le sport en France se développe, surtout après la défaite de 1870, au sein des établissements religieux et des patronages aussi bien que dans les écoles publiques. C'est auprès d'un Père dominicain directeur de collège que Pierre de Coubertin ira chercher les plus forts encouragements pour aboutir à sa relance des Jeux Olympiques en 1896.

L'*ethos* catholique tâche seulement d'« oublier » l'existence du corps en tant que tel, comme principe de plaisir et moyen d'aimer. Ce refoulé referra surface grâce à la psychanalyse, et déferle dans le sensualisme contemporain. Suhaud a évoqué le *marquage* du corps dans un petit séminaire, où il attribue à la rigueur du rituel des possibilités d'« illumination », tout en concédant une cohérence entre habitudes rurales et ecclésiales ¹³.

13. C. SUHAUD, « Splendeur et misère d'un petit séminaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Paris, 1976, 2^e année, n° 4, p. 90.

Il y a d'ailleurs alors correspondance étroite entre cette morale et la science laïque. La psychologie du XIX^e siècle ne connaît le corps que comme le lieu des atavismes sociaux, des stigmates du labeur ou du vice, de l'hystérie. Comme l'écrivent des experts, « la sociologie qui s'impose »...[celle de Durkheim, à la fin du XIX^e siècle] « construit un homme social dont l'être corporel est absent », et pratique « l'occultation du corps ». « Ce rejet du corps (...) caractérisait la période de construction de la sociologie ¹⁴ », et ceci jusque dans les années 1975 où c'est soudain l'inverse. Jusque là, le corps n'était considéré que comme instrument en vue d'une finalité morale ou technique : santé, discipline religieuse par et pour la chasteté, aptitude au travail ou au service militaire, aptitude à la reproduction et à la conservation de la race, tous motifs invoqués pour justifier l'introduction du sport en France.

Quelle est la différence d'avec l'Afrique ? C'est que, si tous les éléments fonctionnels que nous venons d'énumérer y sont connus et pris en compte (en particulier, la maîtrise des postures dans la relation avec autrui ou le « Tout-autre » ; comme de ne jamais regarder un supérieur en face, de marquer le respect de diverses façons, en s'agenouillant, en se dévêtant, etc.), le corps existe encore autrement. Il peut constituer une fin en soi par la mise en valeur *ut sic* de sa beauté, de sa sensualité, de son dynamisme, ce qui se traduit en particulier par son exaltation dans la danse. Mais la question reste complexe, puisque selon Pierre Hanry, le corps au repos n'est que support de la parure, valorisée pour elle-même et valorisante, tandis que l'érotique occidentale, à l'opposé, fait de la parure un chemin vers le désir du corps lui-même ¹⁵.

Transposition des habitudes françaises

À l'inverse de la prude allemande G. Zieman écrivant en 1907 : « La décence des Noirs au bain est absolument admirable. (...) Dans leur innocente nudité qui s'ignore, ils sont sûrement plus décents que certains Blancs ¹⁶ »,

14. BERTHELOT *et alii*, Les Sociologies et le Corps, vol. 33, n° 2, de *Current Sociology*, SAGE Publications, London, 1985, p. 38, 58.

15. Pierre HANRY, *Érotisme africain*, Paris, Payot, 1970, p. 136-137.

16. Max F. DIPPOLD, « L'image du Cameroun dans la littérature coloniale allemande », *Cahiers d'études africaines*, vol. XIII, 1973, n° 49, p. 47.

la nudité africaine gêne les missionnaires français, même si cette nudité est le plus souvent expression d'humilité, d'effacement, voire de chasteté (elle est chez les Beti le fait des esclaves, des impubères, des adultes censés ignorer le sexe et voués aux dieux). Pour les Français, l'espoir de conversion augmente en Côte d'Ivoire parce que les gens y marchent vêtus ¹⁷.

Ils vont donc transposer les habitudes françaises dans leurs séminaires d'Afrique. Selon l'abbé Jean-Oscar Aoué d'Edéa : « Nous avons beaucoup souffert du régime, nous avons passé deux ans au séminaire sans prendre de bain ; pourtant il y avait de l'eau, mais elle était réservée aux missionnaires. Nous n'avions le droit de nous laver que les mains et le visage ¹⁸. »

Bizarre pour un Bakoko chez qui on a l'habitude de se laver nu dans la rivière au moins une fois chaque jour. Nous sommes loin de la méthode Kneipp pratiquée par les Pallottins à Marienberg, et par laquelle un chanoine allemand voyait dans un certain naturisme le chemin d'un sage équilibre. Loin aussi de la règle de saint Colomban qui exigeait le bain dans un torrent sept fois par jour !

Revenons-en aux danses. Selon Mary Douglas ¹⁹, le haut est pur, le bas est impur. Une danse non sensuelle se devrait de ne marquer que les mouvements du haut du corps, ou de discipliner tous les mouvements en « gardant les distances », comme dans les danses de l'âge classique que l'on pratiquait dans les couvents et pensions. Tel n'est pas le cas des danses africaines ; tel n'est plus le cas de maintes danses européennes. En France au début du XX^e siècle, bien des prêtres comme l'abbé Bethléem, à la suite de ceux qui avaient dénoncé la valse comme lascive, interdisent les danses modernes, et font du tango un péché mortel.

Mgr Vogt, Alsacien élevé à la française dans un collège français, refusera d'envoyer des enfants catholiques à l'école supérieure de Yaoundé, non seulement parce qu'on n'y faisait pas maigre le vendredi, mais parce que l'on s'y baignait nu. Il rejoignit pleinement ses confrères pour fulminer contre les danses et les interdire. Hermann Assiga et les vieux catéchistes furent

17. R. P. ROQUES cssp, *Le Pionnier du Gabon : J. R. Bessieux (1803-1876)*, Paris, Spes, 1957, p. 183.

18. Jean-Paul MESSINA, *Contribution des Camerounais à l'expansion de l'Église catholique. Cas des populations du Sud-Cameroun, 1890-1961*, Thèse sous la direction du Prof. E. MVENG, Université de Yaoundé, 1988, p. 217.

19. Mary DOUGLAS, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, traduit de l'anglais *Purity and Danger* (London, 1967) par Anne Guérin, Préface de Luc de Heusch, Paris, Maspero, 1971, p. 139.

d'ailleurs consultés sur ce point : le nouveau Vicaire apostolique respectait trop ses prédécesseurs pour ne pas hésiter à changer leurs dispositions. Mais les catéchistes tombèrent d'accord que les danses étaient une occasion de péché. D'où l'interdiction. On peut seulement se demander si le nombre des adultères en fut diminué.

Spiritains français et Pallotins allemands : l'approche même de la culture africaine est différente

Derrière cette attitude négative, c'est l'approche même de la culture africaine qui n'est plus la même que chez les Pallottins. On n'y trouve plus ce goût ou ce respect de la spontanéité *autochtone* qui éclate dans le livre de Mgr Hennemann (1922) ²⁰ lorsqu'il déplore la scolarité en allemand (p. 33), qu'il décrit les jeux traditionnels dans la cour de l'école (*ngëg*, lutte), se réjouissant que les chrétiens y rivalisent avec les païens (p. 34), quand il évoque les cuisines, les pêches, les chasses de ses écoliers (p. 35), son amitié avec le vieux chef Tsanga Nga Mbida (p. 77), et sa propre connaissance des généalogies beti. Il ne se lassait pas de parler avec les chefs païens, « car un peu comme chez nos aristocrates, c'est chez eux que les traditions sont les mieux sauvegardées » (p. 86).

Il n'y a pas lieu, certes, de canoniser l'époque allemande. Nekes lui-même ne comprenait pas toujours l'Afrique. Il trouvait affreux cet *ebui* des femmes que Morgen et Dominik jugeaient si seyant. J'ai critiqué ailleurs ²¹ son choix de *Zamba* pour traduire Dieu. Il n'a pas senti la valeur de l'initiation traditionnelle, et sa sensibilité germanique prête parfois à sourire.

Ainsi, tandis que le général Aymerich se dira stupéfait du nombre de pancartes qu'il trouve en entrant à Yaoundé en 1916, le bon Père ²² est saisi

20. F. HENNEMANN, *Werden und Wirken eines Afrikamissionars*, Erlebtes und Erschautes von Missionbischof... aus der Missiongesellschaft der Pallottiner, Limburg/Lahn, Druck und Verlag der Kongregation der Pallottiner, 180 p.

21. Cf. H. P. NEKES, « Nachrichten aus unseren Missionsstationen in Kamerun. Aus Briefen des Hochw. P... », *Stern von Afrika*, 1902, p. 14 ; Ph. LABURTHER-TOLRA, *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun : les mystères de la nuit*, Minlaaba II : Essai sur la religion beti, Paris, Karthala, 1985, p. 23-28. L'*ebui* est une parure de séant en fibres.

22. H. NEKES, *Vier Jahre im Kameruner Hinterland*, Erinnerungen von P. Hermann... P.S.M., Kleine Kamerun-Bibliothek, Erstes Bändchen, 7-12. Tausend (2. Aufl.), Limburg-an-der Lahn, Verlag und Druck der Kongregation der Pallottiner, 1912, p. 21-22.

d'un accès de mélancolie sur la route à la vue de l'écriteau annonçant le changement de district entre Lolodorf et Yaoundé ; tellement il se trouve frustré de ces placards et avis liés à la civilisation, tels que « Défense de fumer, – Bois privé : entrée interdite, – Les chiens doivent être tenus en laisse, etc. » Jerome K. Jerome ne se montre guère plus caricatural dans ses *Trois Hommes en Allemagne*.

Mais la force des Pallottins est probablement, nous l'avons vu, d'avoir conservé la tradition médiévale qui faisait du clerc un savant.

Il en allait tout autrement chez les Spiritains. Certes, Libermann²³ exhortait ses confrères « à se dépouiller de l'Europe pour se faire les serviteurs des Noirs ». D'instinct, il s'était insurgé contre le polygénisme athée du Siècle des Lumières qui, avec les philosophes et les encyclopédistes, prétendait au nom de la science définir des races inférieures. Son disciple Truffet rappelait que l'esclavage avait été définitivement condamné par l'Église depuis le 3^e Concile œcuménique du Latran en 1179. L'intuition évangélique retrouvée devançait là de près d'un siècle la missiologie.

Ce n'était cependant qu'une intuition, qui fut mise en œuvre sans discernement et sans étude par les premiers missionnaires français, et comme telle vite reléguée par leurs successeurs au rang des utopies généreuses.

Les Spiritains devinrent ainsi victimes de cette longue décadence intellectuelle du catholicisme français au XIX^e siècle que décrit Adrien Dansette (1965)²⁴, comme effet des coups de boutoir que lui avaient portés les Philosophes et la Révolution.

Renan, élève au séminaire de Saint-Sulpice, le meilleur de France, s'y trouvait aussi séparé du temps présent « que si trois cents lieues de silence l'entouraient ». Il reçoit la même formation que deux cents ans plus tôt. Au même instant, constate Lamennais : « Jamais le clergé pris en masse n'a été aussi ignorant qu'aujourd'hui, et cependant jamais la vraie science n'a été aussi nécessaire. Comme leur cœur, l'intelligence des hommes d'Église est tournée vers le passé²⁵. » Jamais les prêtres n'ont été aussi vertueux, mais en établissant entre instruction et sainteté une antinomie fondée sur

23. Cf. Paul COULON, Paule BRASSEUR & collaborateurs, *Libermann 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988, p. 518.

24. Adrien DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine. L'Église catholique dans la mêlée politique et sociale*, éd. revue et corrigée, Paris, Flammarion, 1965, 892 p.

25. Adrien DANSETTE, *op. cit.*, p. 189.

L'Imitation de Jésus-Christ qui étend à tout le savoir profane la méfiance pour le monde.

Le puritanisme aboutit donc à un anti-intellectualisme désastreux pour l'apostolat. La science contemporaine est ignorée des séminaires où l'on enseigne une philosophie et une théologie peu convaincantes, où l'on voit un professeur se vanter de réfuter Descartes sans l'avoir jamais lu ²⁶. Sous le Second Empire, les catholiques seront unanimes à prendre position contre la création de l'enseignement secondaire féminin ²⁷. La naissance de la critique historique en exégèse fera scandale ²⁸. Vers les années 1900, malgré la Papauté, la plupart des prêtres français ne comprendront pas plus l'urgence de l'engagement social que celle de l'utilisation des moyens nouveaux de diffusion. Ils mettent leur inadaptation sur le compte de boucs émissaires qui sont les juifs ou les francs-maçons, et se réfugient dans le sentimentalisme des dévotions.

En 1882, le nonce Czacki rentre à Rome « excédé par l'intransigeance du clergé français. Ces gens-là, s'exclame-t-il, par leur fanatisme étroit et lourd, qu'ils appellent foi, gâtent les meilleures, les plus fines combinaisons ²⁹ ».

La maison mère des Pères du Saint-Esprit était alors en France, non à Rome. Les racines de l'intégrisme de certains Spiritains sont là, aussi bien que les erreurs de jugement si spectaculaires de Mgr Graffin ³⁰ concernant l'évolution du Cameroun, juste rançon de son mépris pour l'«intellectualisme mondain». N'allait-il pas répétant que « les plus grands intellectuels donnent les plus grands hérétiques » ? (souvenirs de M. l'abbé Atangana). On est loin de trouver dans les revues missionnaires françaises des années trente l'équivalent des articles sur la pensée œcuménique du Bx Raymond Lulle que publiait *L'Étoile d'Afrique* ³¹.

26. Adrien DANSETTE, *op. cit.*, p. 377.

27. Adrien DANSETTE, *op. cit.*, p. 308.

28. Adrien DANSETTE, *op. cit.*, p. 672.

29. Adrien DANSETTE, *op. cit.*, p. 437.

30. Mgr René Graffin (1899-1967), né à Pontvallain (Sarthe) ; études au collège Saint-Jean de Béthune à Versailles (1908-1917) ; prêtre en 1925 ; affecté au Cameroun : vicaire à Mvolyé ; coadjuteur de Mgr Vogt (décembre 1931), lui succède en mars 1943 comme vicaire apostolique de Yaoundé ; archevêque de Yaoundé en septembre 1955 ; démissionne en septembre 1961 ; professeur puis supérieur à Croix-Valmer ; meurt à Chevilly le 16 avril 1967. NB : *BPF*, n° 145, p. 307 à 312.

31. *Stern von Afrika* (revue des PP. Pallottins), Limburg-an-der Lahn, 1913, p. 67-70.

La faiblesse intellectuelle de certains Pères peut être illustrée par le personnage du R.P. Tastevin, auteur de la *Petite Clef des Langues africaines*³², affirmant au P. Kohler qu'il n'y avait pas de tons en ewondo ! « Ayez égard à mon âge, à mes cheveux blancs, et à mes décorations » (il était chevalier de la Légion d'honneur). Il tenait cette certitude d'un Père sourd. Mais la méconnaissance des tons était générale chez les Français du Gabon.

Malgré donc le P. Libermann, que sa race, sa situation d'Alsacien, son ultramontanisme arrachaient au nationalisme, la congrégation française du Saint-Esprit sera encore plus disposée que les Allemands à identifier une certaine idée de la civilisation occidentale avec le christianisme – ou plus exactement une certaine mythologie de la France, fille aînée de l'Église, avec le catholicisme. Sous le P. Le Floch, le Séminaire français de Rome n'est-il pas l'un des foyers de l'Action française³³ ?

En 1930, un missionnaire français tel que le P. Garnier pouvait écrire : « C'est la civilisation blanche, la civilisation latine, qui finira dans un siècle ou dix, peu importe, par l'emporter, ou alors, et je ne puis l'admettre, ce serait l'agonie et la mort de la race blanche et de la chrétienté³⁴. »

À l'inverse, la missiologie part toujours de l'idée paulinienne qu'il convient de se faire tout à tous, voire *l'esclave* de tous pour les gagner au Christ. Dans le livre écrit à son retour d'Extrême-Orient, le cardinal Costantini³⁵, né en 1873, délégué apostolique en Chine de 1922 à 1933, insiste (comme le faisait Libermann) sur l'urgence de créer partout un clergé et un épiscopat autochtones, qui auraient évité, pense-t-il, la querelle des rites³⁶. Il réaffirme la valeur des cultures non occidentales. Partout, « le grand apolo-

32. Constant TASTEVIN, *Petite Clef des langues africaines*, essai de Manuel de Linguistique africaine suivant une méthode analytique intégrale, Vanves, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1946, 200 p.

33. Henri Le Floch (1862-1950), du diocèse de Quimper, fit ses études secondaires chez les Spiritains au petit scolasticat de Langonnet, puis sa philosophie et sa théologie à Chevilly. Prêtre en 1886, profès spiritain en 1887, il est professeur et supérieur dans plusieurs collèges en France (Merville, Épinal, Beauvais) avant d'être nommé directeur du grand scolasticat de Chevilly en 1900. De 1904 à 1927, il est supérieur du Séminaire français de Rome. A la fin de l'année universitaire 1926-1927, sur intervention de Pie XI, il doit quitter Rome à cause de ses sympathies trop marquées à l'égard de l'Action française (Voir *BPF*, tome XLI, n° 630, mars-avril 1950, p. 361-388).

34. GARNIER *Le Christ en Chine*, Paris, Picard, 1930, p. 120.

35. Cardinal COSTANTINI, *Réforme des Missions au XX^e siècle*, traduit et adapté de l'italien par J. Bruls, Tournai, Castermann, 1960, p. 145. La neutralité durant la Grande Guerre de l'auteur, Benoît XV, le faisait taxer d'anti-français. Autre grande encyclopédie missionnaire ensuite : *Rerum Ecclesiae* de Pie XI (1926).

36. Cardinal COSTANTINI, *op. cit.*, p. 236.

gète est un homme bien imprégné de la culture païenne de son propre peuple, et qui se sert de cette culture pour illustrer les vérités de la foi. C'est un homme de haute culture civile et religieuse ³⁷ ».

Mais cette Éminence constate que les Français font la sourde oreille lorsqu'on leur demande, en tant que missionnaires, de se mettre au service d'une culture étrangère. Ils ont été jusqu'à éviter de traduire et de publier en français l'Encyclique papale *Maximum illud* (1919) ³⁸, inspirée par l'aventure du Cameroun, pays où l'on moquera longtemps les jeunes prêtres qui arrivaient en faisant référence aux encycliques. Le désarroi des Pères devant les innovations, par la suite, sera le même en Afrique qu'en Chine :

« Ces missionnaires égarés par la passion, qui refusent les directives romaines, ont la psychologie de détrônés. Voici peu d'années, ils étaient les seigneurs de leurs fiefs, – l'expression est de Garnier –, aujourd'hui, ils sont traités en Chine comme les autres », écrit Costantini ³⁹, qui cite aussi le P. Lebbe, persécuté pour avoir dit : « La Chine aux Chinois ». « Les missionnaires vieux style qui tournaient volontiers en ridicule le mouvement nationaliste, et confondaient en un simplisme trop commode nationalisme et bolchevisme, sont désappointés et parfois découragés devant la Chine nouvelle ⁴⁰. ».

Bien entendu, le tableau est à nuancer. Des charges comme celle du Séminaire français de Rome obligeaient la Congrégation du Saint-Esprit à former des intellectuels ; son recrutement international limitait les excès du nationalisme, et l'intelligence naturelle de ses sujets trouvait à se déployer dans la liberté pratique laissée au missionnaire sur le terrain.

Au Cameroun, l'exemple de Mgr Bonneau à Douala montre qu'un évêque spiritain pouvait parfaitement promouvoir une Église missionnaire adaptée au monde moderne. Les passages trop brefs de professeurs de qualité au séminaire, – les PP. de Fraguier, Keller ⁴¹, Bouchaud ⁴², par exemple – prouvent

37. Cardinal COSTANTINI, *op. cit.*, p. 122.

38. Cardinal COSTANTINI, *op. cit.*, p. 145. La neutralité durant la Grande Guerre de l'auteur, Benoît XV, le faisait taxer d'anti-français. Autre grande encyclique missionnaire ensuite : *Rerum Ecclesie* de Pie XI (1926).

39. Cardinal COSTANTINI, *op. cit.*, p. 194.

40. Cardinal COSTANTINI, *op. Cit.*, p. 162.

41. Eugène Keller (1884-1955) : NB : Arch. CSSp, AF 6. Fondateur du grand séminaire de Mvolyé. Cf. Jean CRIAUD, *La geste des spiritains. Histoire de l'Église au Cameroun, 1916-1990*, Publications du Centenaire, Yaoundé, Saint-Paul, 1990, 339 p., p. 155.

42. Joseph Bouchaud (1905-1981), Vendéen, sera professeur puis directeur (en 1931) au petit séminaire

qu'ils existaient (mais peut-être craignit-on le niveau trop élevé qu'ils risquaient de donner aux séminaristes africains. Ébloui par le P. Bouchaud, le jeune Martin Atangana s'étonnait de ne pas voir son nom figurer dans le *Petit Larousse*). Des originaux comme les PP. Guillemin ou Carret ont acquis une connaissance intime, liée toujours à une certaine admiration, des groupes ethniques au sein desquels ils ont œuvré. Cependant, il s'agit de marginaux.

Le P. Stoll (1889-1973)⁴³ avait commencé des études supérieures à Strasbourg, interrompues en 1916 parce qu'il avait abusé de sa liberté estudiantine pour aller entendre du Wagner au concert. Il garda la nostalgie de l'étude, même s'il était heureux d'être vite ordonné, puisque les Allemands estimaient alors avoir besoin de nombreux missionnaires pour les colonies françaises dont l'annexion était prévue. Lorsque le jeune Père gagna le Cameroun en 1919, il fut l'objet des quolibets de ses confrères pour avoir acheté la Grammaire ewondo de Nekes et l'avoir étudiée avec passion sur le bateau. Mais même lui ignorait des travaux ethnologiques sur les Beti aussi fondamentaux que ceux de Tessmann.

Encore en 1970, comme je demandais des renseignements à un Père hollandais voisin de Minlaba, celui-ci me répondit : « Mais je n'ai pas à faire d'ethnologie !... ». C'est là l'inverse de l'opinion de Mgr Costantini, qui estime que, tout de suite après la maîtrise de la langue, la connaissance de la culture, des religions, des superstitions est un devoir primordial du missionnaire (1960, 223), et qui cite longuement les innombrables coutumes païennes que les Églises grecques, romaines, slaves, arméniennes, ont su jadis christianiser⁴⁴.

d'Akono (1930-35) ; à Douala pour la presse et la direction de l'enseignement (1936-42) ; à Castlehead en Angleterre (1942-46) où il s'occupe de publier des livres scolaires ; directeur des *Annales spiritaines* à Paris (1948-58) et professeur de missiologie à Chevilly ; de 1959 à 1962, directeur au petit séminaire de Fort-Sibut (R.C.A.) ; au secrétariat général à Paris puis à Rome (1959-77) ; maladie et retraite à Paris et Chevilly. NB : *PM*, n° 85, avril 1982.

43. Antoine Stoll (1889-1973), né à Gingsheim (Bas-Rhin) ; affecté au Cameroun : vicaire à Minlaba (1919-1923) d'où il fonde dès 1921 la mission d'Akono ; supérieur et curé d'Akono (1923-1943) ; convalescence (1943-1946) ; *Etudi* (1946-1949) ; rentre en France : aumônier à Saverne (1950-1957) ; retraite et mort en Alsace (cf. NB : Arch. CSSp, BH 3).

44. Cardinal COSTANTINI, *op. cit.*, p. 227-235.

Conclusion

Nous sommes partis de la danse : c'est pour avoir saisi son rôle central dans la culture africaine que les PP. Pallottins ont évité l'erreur de la proscrire, elle qui déjà avait formé dans les années 1850 (ainsi que la circoncision) la pierre d'achoppement du christianisme calviniste pour les pasteurs français du Lesotho⁴⁵. Les Pallottins avaient aussi vu l'importance extraordinaire de la musique. Sans elle, la messe est triste. Dans une lettre pittoresque de 1907, le F. Gregor Stenzel, alors le dentiste-infirmier-chirurgien-soudeur-organiste de Yaoundé, réclame aux lecteurs de *L'Étoile* un nouvel harmonium avec autant d'insistance que des médicaments.

Cependant, il faut noter que les Pères du Saint-Esprit (avec le P. Stoll) ont été les premiers à faire chanter en grégorien par une chorale le *propre* des cinquante-deux dimanches et des quatre fêtes d'obligation ; de même qu'ils ont été les premiers à prêcher habituellement dans la langue sans interprète (les Allemands n'osaient pas) ; les premiers également à célébrer la messe de minuit à l'heure même de minuit : cette innovation qui eut lieu à Minlaba y attira des foules. Nous avons vu que le P. Guillet fut à Minlaba le premier à y mettre en place le *sixa* et les villages de chrétiens. Si l'on tient compte en surcharge des journées entières passées au confessionnal, des nombreuses missions fondées et construites, – et sur ces points, je renvoie au Criaud de *La Geste des Spiritains*⁴⁶ –, il devient malaisé de juger ces hommes de foi et de caractère, tels que furent les trois Pères Pichon, fils d'un facteur breton et d'une mère qui jamais n'avait quitté la coiffé de son village.

Le P. Pierre Pichon (1890-1968), que nous retrouverons comme supérieur de Minlaba, considérait comme des saints ses parents qui avaient élevé leurs dix enfants dans la piété et la pauvreté. Suivant la mouvance du *Sillon*, deux des filles se firent religieuses ; le P. Yves devint l'adjoint du Bienheureux P. Brottier à l'Œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil et les deux autres frères prêtres partirent comme missionnaires au Cameroun.

45. Claude-H. PERROT, *Les Sotho et les missionnaires européens au XIX^e siècle*, Préface de G. Balandier, *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F. Ethno-sociologie, tome II, fasc. 1, Abidjan, 1970, p. 78-90.

46. Jean CRIAUD, *La geste des spiritains...*, *op. cit.*

Le P. François Pichon, le plus intellectuel des trois, auteur de bons ouvrages sur l'ewondo, est cependant celui qui, dit-on, alla trouver le nouvel archevêque camerounais en 1962, lorsque les balafons furent admis à l'église dans les cérémonies liturgiques : – « Monseigneur, cette musique païenne est celle du diable, je sens mon salut en danger, je crains d'y perdre mon âme. » – « Bien cher Père, lui fut-il répondu, ne devez-vous pas avant tout sauver votre âme ? Il vous faut rentrer en France. »

Disons pour conclure que malgré le courage, voire l'héroïsme dont ont fait preuve les Pères et les Frères de la Congrégation du Saint-Esprit, il me semble qu'ils ne jouissaient pas de la solide formation à la fois théorique et pratique dont firent preuve au fond de la brousse, mais aussi ailleurs par la suite, la plupart des Pères Pallottins.



Photo : Archives CSSp

Le P. Baumann, pallottin, et les catéchistes de son district (1910-1911).

À propos de la cathédrale de Dakar

Paule Brasseur *

Dans les années qui ont suivi la décolonisation, des travaux importants ont été effectués à la cathédrale de Dakar. L'inscription placée sur la façade « À ses morts d'Afrique la France reconnaissante » fut supprimée et remplacée par « À la Vierge Marie, Mère de Jésus le Sauveur »¹. Aujourd'hui beaucoup de Dakarais, vu la jeunesse de la population, ont oublié la première dédicace si intimement liée à l'édification même du monument.

Depuis 1846, la Mission n'avait disposé que de constructions fort modestes, d'abord une chapelle, puis une église ouverte au culte en 1880 et construite sur l'emplacement de l'actuelle Chambre de Commerce, terrain appartenant à la ville qui en laissa la jouissance à la Mission². Elle avait été programmée en 1860 et son plan approuvé le 18 avril par le Conseil d'administration de Gorée (21 m de longueur intérieure avec un chœur en

* Docteur en histoire, vice-présidente de la Société française d'histoire d'Outre-Mer, spécialiste des relations de la France et de l'Afrique de l'Ouest (nombreuses publications dans des revues spécialisées et des colloques...), et du Mali (*Bibliographie générale du Mali*, des origines à 1960, Dakar, IFAN, 1964 : continuée jusqu'en 1970, Dakar, IFAN, 1976 ; continuation jusqu'en 1990, en préparation), Mme Paule Brasseur a vécu vingt ans en Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Sénégal). Membre du conseil de rédaction de *Mémoire Spiritaine*, elle a dirigé avec Paul Coulon la publication de : *Libermann (1802-1852), Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988.

1. Joseph-R. de BENOIST, « La cathédrale de Dakar a cinquante ans », *Notes africaines*, 1994, n° 191, p. 20-21.

2. Arch. CSSp 261-B-V, Le Hunsec à Gouverneur général, 21 décembre 1920.

plus, et 15,30 m de largeur intérieure). Le plan fut envoyé à l'administration locale le 7 septembre 1861, et les crédits promis pour 1863. Finalement sa construction ne fut décidée qu'en 1878, et elle fut bénie le 8 septembre 1880 ³. Elle fut rapidement déclarée dangereuse en raison des infiltrations d'eau, fermée au public et démolie en 1907. Mgr Jalabert ⁴, Vicaire apostolique de Sénégal en 1909, conçut très rapidement la nécessité d'une cathédrale, du fait de l'accroissement du nombre des chrétiens (environ 3 000, africains et européens), de l'insuffisance de la salle utilisée alors (sur l'emplacement actuel de l'église du Sacré-Cœur dont Jalabert disait qu'un milliardaire américain n'en voudrait pas pour garage... ⁵) et du prestige qu'entraînerait pour la Mission la construction d'un tel sanctuaire. Il s'ouvrit des problèmes financiers au Gouverneur général de l'A.O.F., William Ponty. Même si la séparation de l'Église et de l'État n'avait pas été promulguée, elle existait dans les faits. William Ponty, ne pouvant attribuer aucune subvention à la construction, suggéra à Mgr Jalabert « de faire de sa future cathédrale un monument patriotique où serait conservée la mémoire des Coloniaux morts pour la conquête et le développement de nos possessions africaines », monument à l'édification duquel l'administration pourrait participer. Mgr Jalabert se rallia à cette idée ⁶.

Dès le mois de juillet 1911, Mgr Jalabert, bien persuadé que l'argent recueilli sur place ne suffirait pas, se rendit en France où il établit le *Comité du Souvenir Africain*, constitué de personnalités, et lança le 10 janvier 1912 un appel à la France pour la construction d'un monument à la mémoire des Français morts pour la conquête du continent africain. Le P. Brottier en fut nommé secrétaire et trésorier. Un concours fut lancé pour le choix de l'architecte. Le projet de l'architecte suisse Charles Wœlfleff fut choisi par le Supérieur général, Mgr Le Roy, à la suite d'un concours. Celui-ci décida de

3. Jacques CHARPY, *La fondation de Dakar (1845-1857-1869)*. Documents recueillis et publiés par..., Paris, Larose, 1958, p. 195-197.

4. Hyacinthe Jalabert (Chambéry, 1859-Naufrage de l'*Afrique*, 1920). Vicaire apostolique de Sénégal en 1909, sans doute à la suite d'une intervention de William Ponty (1866-1915), Gouverneur général en 1908.

5. Arch. CSSp 261-B-I. Discours de Mgr Le Hunsec à la pose de la première pierre.

6. Arch. CSSp 261-B-V. Mgr Le Hunsec, « Mémoire pour servir à l'histoire de la cathédrale de Dakar, 28 décembre 1920 » (copie). Le P. Brottier dans ses « Réponses à quelques questions posées dans le Mémoire de Mgr Le Hunsec sur le Souvenir Africain » (Arch. CSSp 261-B-I, 30 janvier 1921), signalait par exemple que le traitement des missionnaires affectés au service paroissial des Quatre Communes avait été supprimé.

COMITÉ DU SOUVENIR AFRICAIN

APPEL A LA FRANCE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT

A LA MÉMOIRE DES FRANÇAIS.

Morts pour la Conquête du Continent Africain

A l'heure où la France voit avec un sentiment de tristesse émue une portion du sol africain passer, sous la domination étrangère, un missionnaire, chevalier de la Légion d'honneur, Vicaire apostolique du Sénégal, Evêque de Sénégalie, fait appel au patriotisme des Français.

Il leur propose de construire sa cathédrale à la mémoire de tous les héros de l'épopée africaine, explorateurs, soldats, marins, administrateurs morts là-bas au service de la France, les uns en répandant glorieusement leur sang, les autres victimes ignorées de leur dévouement au pays.

Le monument s'élèvera dans la ville la plus considérable de l'Afrique Occidentale Française, la ville dont le port le plus vaste et le plus visité constitue dans cette partie du monde le boulevard militaire et maritime de la France, la ville par laquelle, vivants ou morts, presque tous les pionniers de la conquête africaine ont passé, la ville d'où est parti Marchand, où expira Savorgnan de Brazza : **Dakar**.

La cathédrale de Dakar portera sur sa façade une inscription, mentionnant qu'elle est bâtie en mémoire des héros et des victimes de l'Épopée française en Afrique. A l'intérieur, un monument spécial en leur honneur s'élèvera dans une chapelle où leurs noms seront gravés. Un mur voisin recevra également les noms des donateurs à partir de cent francs.

Il sera publié en outre un *Livre d'Or* contenant tous les documents relatifs à cette fondation y compris la liste des souscriptions. Un exemplaire en sera offert à tous les souscripteurs à partir de vingt francs.

COMITÉ DU SOUVENIR AFRICAIN

Présidente : Mme la duchesse d'UZÈS, née MORTEMART.

Secrétaire : Mgr Henry BOLO, délégué de Mgr l'Evêque de Dakar.

S. A. R. la duchesse de CHARTRES; Mmes SAVORGNAN DE BRAZZA; Paul CRAMPÉL; KLOB; GOURAUD; MOLL; BROSELARD-FAIDHERBE.

Le Prince Aug. D'ARENBERG, de l'Institut, Président de la Compagnie Universelle de Suez.

NN. SS. les Evêques LE ROY, du Gabon; BARTHET, de Sénégalie; DE COURMONT, du Zanguebar; ANGOUARD, du Congo français; JALABERT, du Sénégal.

Général DODDS; colonel MARCHAND.

M. Victor GABORIAUD, explorateur du Fouta-Djallon; Etienne AYMONIER, ancien Directeur de l'Ecole Coloniale; FIEGENSCHU, père de l'héroïque officier.

Les Amiraux BIENAIMÉ, Député de Paris; comte de CAVELIER DE CUVERVILLE; baron DUPERRÉ; comte de LA JAILLE, Sénateur de la Loire-Inférieure; MATHIEU; TOUCHARD.

MM. Maurice BARRÈS; René BAZIN; Etienne LAMY; Henri LAVEDAN; Jules LEMAITRE; Pierre LOTI, de l'Académie française; Henry BORDEAUX.

N. B. — Les Souscriptions sont reçues au siège du " Souvenir Africain ", 42, rue du Bac. On est prié d'adresser les mandats-poste ainsi que toute communication au Secrétaire du Souvenir Africain, 42, rue du Bac, Paris.

confier le chantier aux frères Leblanc. En moins de deux ans, et malgré un contexte international difficile, 300 000 francs furent souscrits. La guerre allait arrêter ce grand élan.

Mais si elle ralentit au départ l'enthousiasme du P. Brottier, elle ne le fit pas disparaître⁷. Dès le 11 février 1915, Brottier exposa au Supérieur Général des spiritains, Mgr Le Roy, sa certitude de retrouver à la fin des hostilités « de beaux jours et des générosités reconnaissantes » (K 15), y compris des subventions officielles, s'il y a une détente religieuse (K 101). Mais il faudra que Mgr Jalabert remanie l'ancien Comité et y fasse entrer « les grands coloniaux de la guerre », ainsi Gouraud et Mangin, auxquels il est lié par des relations personnelles (K 130). Le 15 mai 1916, il évoque non seulement le mausolée des morts d'Afrique, mais l'idée de la « basilique nationale de Dakar » susceptible de procurer un jour à la Mission des ressources qui permettraient d'élargir l'évangélisation (K 25). En pleine bataille de la Somme, il signale, sans l'explicitier, un désaccord avec Mgr Jalabert « dont le projet n'est pas acceptable » (K 21a). En adressant ses vœux à Mgr Le Roy, le 22 décembre 1916, il précise sa pensée : l'idée du Souvenir Africain doit être actualisée. « Nous prenons les morts de l'armée coloniale, de l'armée noire et les marins tombés pendant cette guerre... J'ai de plus en plus foi dans cette œuvre et aussi dans la répercussion énorme qu'aura cette cathédrale sur le Sénégal : l'amélioration du sort des missionnaires, la cause même de l'évangélisation et un peu la congrégation que connaîtront beaucoup de gens qui ignorent jusqu'à notre nom. » (K 23).

Puis, en mars 1917, Brottier se plaint au P. Le Hunsec, curé de Dakar, d'avoir senti disparaître de son esprit au cours de l'année 1916 l'intérêt du Souvenir Africain, jusqu'à ce qu'en octobre il songe à y ajouter la liste des marsouins et des marins morts pendant la guerre. Et il précise bien : « Cette église doit être une cathédrale ou ne pas être⁸ ». Divers témoignages au

7. Les archives des Orphelins d'Auteuil ont constitué en décembre 1992 un *Répertoire du Souvenir Africain* à partir des lettres de guerre du P. Brottier, dont les originaux sont soit à Auteuil, soit aux archives générales CSSp à Chevilly-Larue, mais je ne suis pas arrivée à les repérer toutes : K 15, Auteuil, à Mgr Le Roy, 11 février 1915 (original non retrouvé à Chevilly) ; K 101, Auteuil, à sa belle-sœur, 19 mars 1915 ; K 130, Auteuil, à Mgr Le Roy, 19 octobre 1915, (original non retrouvé à Chevilly) ; K 25, Auteuil, à Mgr Le Roy, 15 mai 1916 ; K 21a, Auteuil, à Mgr Le Roy, 19 sept. 1916 ; K 23, Auteuil, à Mgr Le Roy, 22 décembre. 1916 ; K 37, Auteuil, à Mgr Le Roy, 11 novembre 1918, Arch. cssp 753-1-A. De 1913 à 1923, date de sa prise de direction d'Auteuil, le P. Brottier loge au 30, rue Lhomond, résidence du Supérieur général, et n'entretient par conséquent plus de correspondance avec Mgr Le Roy.

8. Arch. CSSp 261-B-III. Brottier à Le Hunsec, 8 mars 1917.

procès de béatification insistent sur cette idée essentielle d'une cathédrale « centre d'un rayonnement chrétien intense et conquérant ⁹ ». Le jour de l'armistice, il exulte évidemment : « Et maintenant je songe au Souvenir Africain. Il faut que dans quelques années s'élève à Dakar une magnifique basilique. » Très conscient de l'augmentation du prix des matériaux et du fret, il juge qu'il ne faudra pas aller trop vite et mettre au point la marche à suivre, lorsque Mgr Jalabert ira en France (K 37).

En octobre 1919, après une interruption de plus de cinq ans, le Souvenir Africain démarre à nouveau, et en quinze mois l'œuvre recueille 400 000 francs et « de nombreuses promesses de faire plus et mieux » lorsque l'exécution sera en cours ¹⁰. En juillet 1919, le pape Benoît XV reçoit Mgr Jalabert et l'adjure de construire un grand monument à Dakar pour lequel il lui remet un acompte de 100 000 francs ¹¹. Brottier songe à repérer les noms des tués, régiment par régiment, si le ministre Painlevé le permet, pour pouvoir contacter leurs familles.

Des problèmes se posèrent rapidement à propos du choix du terrain. S'il paraissait tout à fait normal de construire sur l'ancien emplacement de la place Protet (actuelle Chambre de Commerce sur la place de l'Indépendance), il fut vite évident que des difficultés allaient intervenir. Les sondages effectués place Protet donnèrent des résultats désastreux, le terrain ne pouvant pas à l'évidence supporter une construction importante. Dès 1914, Leblanc semble avoir émis des réserves, alors que Brottier estimait que l'accord de l'architecte était une garantie ¹². Jalabert, et d'autres, penchèrent dès lors pour un emplacement sur le Plateau, lieu à leur sens du futur développement de la ville, et particulièrement pour l'ancien cimetière. Mgr Jalabert estimait à juste titre que reconstruire à la place de l'ancienne église équivalait à jeter au bas mot 100 000 francs dans des fondations dont la solidité ne serait pas garantie par le système de radiers préconisé ¹³. Il proposa donc d'acheter l'ancien cimetière. Mais Fournier, le Secrétaire général du Gouvernement, protestant plutôt hostile à la Mission, fit savoir indirectement

9. Arch. Auteuil, A IV.

10. Arch. CSSp 261-B-V, Brottier, « Réponses à quelques questions posées dans le Mémoire de Mgr Le Hunsec sur le Souvenir Africain, 30 janvier 1921 ».

11. *Id.*

12. *Id.*, Brottier à Jalabert, Paris, 14 juillet 1914.

13. Arch. CSSp, 261-B-III, Rapport non signé ni daté... *Bull. Vic. apost. de Sénégambie*, n° 48, novembre 1917.

qu'il évaluait les 10 000 m² à un million de francs. Le P. Brottier à l'inverse fut longtemps partisan de la place Protet et ne fut convaincu des difficultés que par les données techniques ¹⁴.

Des problèmes financiers étaient liés. Si Mgr Le Hunsec estimait que les travaux devaient commencer dès octobre 1919, il s'interrogeait sur le prix de l'ancien cimetière, évalué par Angoulvant au minimum à 150 000 francs, « une paille », inquiet des intentions possibles de son successeur et de celles de Fournier ¹⁵. Mgr Jalabert ne voulait pas entendre parler du terrain en face des bâtiments de la Mission et qui lui appartenait.

Le ministre Henry Simon demanda à G. Angoulvant, Gouverneur général de l'A.É.F. chargé de l'intérim de l'A.O.F., pourquoi on ne mettait pas ce terrain tout simplement à la disposition de l'évêque. Angoulvant laissa à Brunet, Gouverneur général *p.i.* (depuis le 30 juillet 1919), le soin de répondre car le ministre proposait un don. Ce fut un refus, un arrêté ayant déjà affecté cette zone du Plateau à la création d'un jardin public, et aussi en raison du danger sanitaire que représenteraient des fondations dans un terrain où l'on avait enterré des victimes de la fièvre jaune.

À son arrivée à Dakar en septembre 1919, le nouveau Gouverneur général Merlin accepta un échange entre l'ancien terrain de la place Protet (4 000 m² à au moins 100 francs le m²) et le cimetière (10 000 m² à 30 francs au plus le m²). Entre temps Mgr Jalabert était mort dans le naufrage de l'*Afrique*. Mais son successeur, Mgr Le Hunsec, avait trouvé un terrain en haut du boulevard National avant les Madeleines. Le *Diaraf* et la communauté lébou étaient décidés à le donner, non à le vendre. Ce terrain (carrefour des avenues Peytavin et Jean Jaurès) se révélera trop petit, sans possibilité d'agrandissement ¹⁶. A certains égards Mgr Le Hunsec avait été favorable à cette solution comme d'ailleurs Masson, le maire de Dakar. Il estimait le projet de cathédrale trop grand pour 4 à 500 fidèles, ce qui rendrait possible la réduction d'un tiers pour pouvoir l'y installer ¹⁷. Mais en fait il avait toujours été partisan du Plateau. De plus « l'échange du terrain de

14. Arch. CSSp, 261-B-III. Brottier à R.P. Le Hunsec, 8 mars 1917 et à Mgr Le Hunsec, 21 avril 1921.

15. Arch. CSSp, 261-B-I, Le Hunsec à Brottier, 15 novembre 1918.

16. Joseph-R. de BENOIST, *art. cit.*, p. 20 et Arch. CSSp 261-B-V, Mgr Le Hunsec, « Mémoire pour servir à l'histoire de la cathédrale de Dakar, 28 décembre 1920 » (copie).

17. Arch. CSSp, 261-B-I, Le Hunsec à Jalabert, 8 janvier 1921.



L'ancienne cathédrale de Dakar

(Carte postale expédiée de Dakar en juin 1907 - Collection « Images & Mémoires »)



La cathédrale du « Souvenir africain ».

l'administration avec celui de la place Protet donnerait un avantage pécuniaire de 150 000 francs ». C'était aussi le sentiment de Benoît XV qui en juillet 1919 lui donna 100 000 francs et promit une autre aide ¹⁸.

Le Gouverneur général Merlin se déclara le 8 janvier 1921 prêt à accepter le principe de la cession du cimetière sous réserve que Mgr Jalabert consente en quelque sorte au troc contre le terrain de la place Protet. Par ailleurs, le maire de Dakar, sans doute le Vénérable de la Loge, avait revendiqué tout à fait légalement la propriété du cimetière en assurant qu'il obtiendrait de son conseil municipal une vente à bas prix à la Mission ¹⁹. Le P. Le Hunsec suggérait d'offrir 100 000 ou 150 000 francs pour le terrain du plateau et de demander 500 000 francs pour celui de la place Protet après consultation des notaires de Dakar et de Rufisque, estimant que Merlin n'accepterait pas et continuerait les transactions avec le Maire. Mais Merlin, pour se protéger des critiques des anticléricaux, souhaitait vendre au Comité du Souvenir Africain, lequel devrait avoir une Société civile susceptible de devenir propriétaire ²⁰.

En avril 1921, le P. Brottier avait rencontré Blaise Diagne, Commissaire général des Troupes noires, hostile à l'édification de la cathédrale sur l'ancien cimetière à cause des risques d'épidémie, mais prêt à intervenir pour faire obtenir un agrandissement du terrain des Lébous. Diagne s'était aussi déclaré prêt à insister auprès de l'administration en faveur d'un règlement rapide du problème pour raisons d'Union sacrée et de reconnaissance à l'endroit des missionnaires. Brottier souhaitait le faire entrer dans le Comité.

Finalement la question fut réglée le 25 juillet 1923, par une conversation entre le Gouverneur général et William Guynet, délégué au Conseil supérieur des Colonies et membre du Comité du Souvenir Africain. Merlin ne pouvait pas dépasser la somme de 200 000 francs comme ristourne après l'échange des terrains, mais il octroierait une subvention de 50 000 francs après le début des travaux ²¹. Certes à l'époque où toutes ces discussions eurent lieu, l'emplacement du cimetière n'était pas encore central, mais il était en train de le devenir.

18. Arch. CSSp 261-B-V, Brottier, « Réponses à quelques questions posées dans le Mémoire de Mgr Le Hunsec sur le Souvenir Africain, 30 janvier 1921 ».

19. Arch. CSSp. 261-B-V, Le Hunsec à Le Roy, 8 janvier 1921.

20. *Id.*

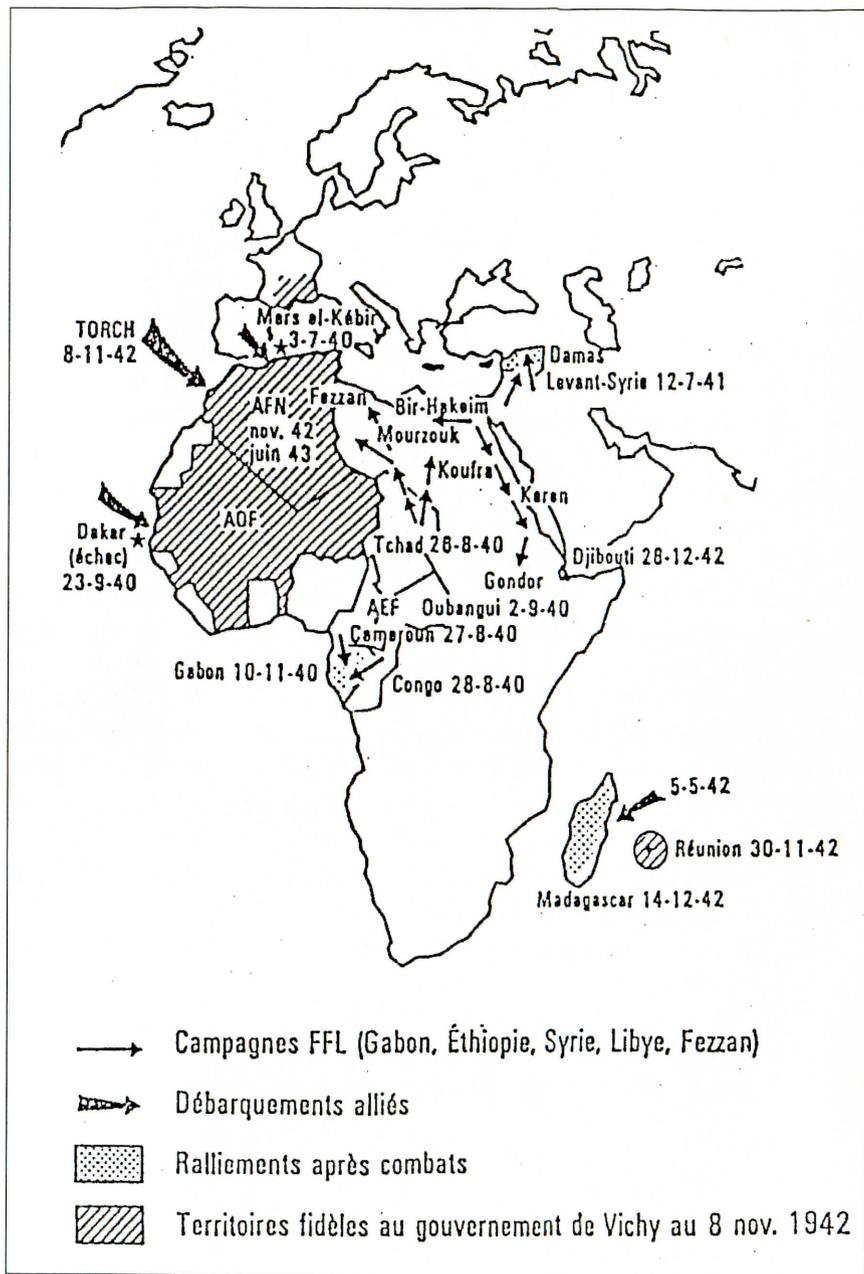
21. Arch. CSSp 261-B-V, Brottier à Le Hunsec, 26 juillet 1928.

L'arrêté 442 en date du 23 février 1922 du Gouverneur général de l'A.O.F. intégra au domaine public le terrain formant le titre 143 de Dakar-Gorée et occupé autrefois par le cimetière. Le vicaire apostolique ayant proposé de transformer ce titre foncier en jardin public et d'y édifier la cathédrale, les modalités d'occupation du terrain étaient du ressort du Gouverneur du Sénégal. Enfin le Gouverneur général avait l'intention d'acquérir pour 200 000 francs les 4 200 m² appartenant à la Mission, place Protet, comme convenu au cours de leurs conversations²². Mais l'Inspecteur des Domaines, Barietti, qui conseillait discrètement le vicaire apostolique suggéra diverses solutions, notamment un arrêté de concession du terrain au Souvenir Africain. Après de nombreuses démarches et formalités, Mgr Le Hunsec, le nouveau vicaire apostolique, sollicita le 22 février 1923 du Gouverneur général la concession définitive de l'ancien cimetière (lot 143 du cadastre de la ville de Dakar), lui-même s'engageant à édifier une basilique pour « perpétuer le souvenir de nos glorieux morts d'Afrique » et à aménager sur ce même terrain un jardin à la disposition du public. La concession fut enfin accordée – cela grâce à Albert Sarraut – à l'Association du Souvenir Africain, le 16 mars 1923, moyennant le prix nominal de 1 franc. Le 17 mars, veille de son départ pour la France, Merlin vint l'annoncer officiellement à Mgr Le Hunsec. La contrepartie de l'octroi de la concession fut la remise par le Souvenir Africain des terrains dont il était propriétaire place Protet à la Mairie de Dakar (25 juillet 1923). Ces terrains furent finalement laissés à la disposition de la Chambre de Commerce pour y édifier un hôtel²³.

La première pierre de la cathédrale fut posée le 11 novembre 1923 par le nouveau Gouverneur général, J. Carde, dans une atmosphère festive où « toutes les classes sociales, toutes les races et toutes les croyances étaient représentées ». Joseph-R. de Benoist a décrit la suite des aménagements. La cathédrale fut consacrée le 2 février 1936, le légat du Pape étant l'archevêque de Paris, le cardinal Verdier, entouré d'évêques et de personnalités. Un grand absent, le P. Brottier, malade, et qui mourut le 28 février...

22. Gouverneur général à Vicaire Apost., 24 février 1922, copie : Arch. CSSp 261-B-V.

23. Arch. Sénégal Dossier O 132. Correspondance entre le Gouverneur du Sénégal et le Gouverneur général de l'A.O.F., 13 mai et 25 juillet 1924.



Extrait de : André CORVISIER (dir.), *Histoire militaire de la France*, tome IV sous la dir. de Guy PEDRONCINI : *De 1940 à nos jours*, Paris, PUF, 1994, p. 118.

Les Spiritains dans les Forces Françaises Libres (1940-1943)

*Xavier Boniface **

Le 18 juin 1940, de Gaulle, évoquant les raisons d'espérer malgré le désastre, rappelle que « la France n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle ». De fait, en 1943, les deux tiers des 50 000 soldats des Forces Françaises Libres (F.F.L.) sont des indigènes, venus surtout du Cameroun et d'Afrique Équatoriale Française (A.É.F.), encadrés par quelques officiers d'active ou de réserve et des colons. Le mouvement gaulliste compte aussi des missionnaires, dont une douzaine de Pères du Saint-Esprit présents en Afrique lors de la défaite de 1940. Leur ralliement à la France libre résulte d'itinéraires et de choix personnels, mais aussi des circonstances de la guerre. Dans tous les cas, il présente une double dimension, religieuse et patriotique. Les spiritains prennent part comme officiers ou aumôniers à toutes les opérations militaires des troupes gaullistes jusqu'à la Libération. Comment ont-ils alors associé leur vocation de missionnaire à leur patriotisme au sein des F.F.L., de leur création en 1940 à l'intégration dans la France Combattante en 1943 ? Le ralliement à de Gaulle, les services rendus et les

* Xavier Boniface est maître de conférence à l'université du Littoral-Côte d'Opale, à Boulogne-sur-Mer. Auteur de *La Somme à la Belle Époque* (éditions Encreage, 1994), il a soutenu une thèse (bientôt éditée) sur *L'aumônerie militaire française 1914-1962*.

campagnes en Afrique et au Moyen-Orient de ces spiritains témoignent de leur fidélité à l'Église et à la France ¹.

Le ralliement des spiritains à la France libre. Les raisons d'un choix

Il faut plusieurs semaines pour que l'appel du 18 juin soit connu au cœur de l'Afrique. Les premiers ralliements de spiritains à la France libre datent de l'été 1940, lorsque le mouvement gaulliste commence à s'implanter sur le continent noir. Au lendemain de la défaite, le patriotisme apparaît comme la principale motivation de ces missionnaires ². Les PP. Jules Pouille et Émile Dehon, à peine démobilisés au Cameroun en juillet 1940, gagnent le Nigeria voisin et se joignent à une colonie anglaise, où ils retrouvent nombre de Français. Le P. Pouille, natif des Flandres, avait été réfugié pendant la Première Guerre mondiale et il refuse que sa province soit « de nouveau meurtrie par l'envahisseur ³ ». Peut-être, comme d'autres colons et missionnaires, veut-il aussi « empêcher le Cameroun français de revenir sous la domination allemande », puisque cette colonie avait appartenu à l'Empire wilhelminien jusqu'en 1916 ⁴. En revanche, ces religieux, gaullistes de la première heure, ne se considèrent pas en croisade contre le nazisme, ni contre le lointain régime de Vichy.

D'autres spiritains profitent des circonstances géopolitiques, c'est-à-dire du ralliement de l'A.É.F.-Cameroun à la France libre, pour rejoindre le mouvement gaulliste. Au patriotisme s'ajoute la préoccupation d'accompagner les indigènes recrutés dans l'armée nouvelle. Le P. Jean Hirlemann, mobilisé en 1939 au Tchad, reste dans son régiment quand celui-ci se trouve intégré en août 1940 au sein des F.F.L. Quand celles-ci demandent des aumôniers pour les bataillons de coloniaux au début de l'année 1941, le P. Jean-

1. L'auteur tient à remercier, pour leur aide précieuse, leurs conseils éclairés et leur accueil chaleureux, les PP. Coulon et Carrard.

2. Sur les motivations des résistants chrétiens, à titre de comparaison, B. COMTE, *L'honneur et la conscience. Catholiques français en résistance 1940-1944*, Paris, les éditions de l'Atelier, 1998, p. 106 ss.

3. R.P. GALOPEAU, «Le R.P. Jules Pouille», *Cameroun catholique*, juin 1943.

4. Arch. CSSp, dossier de Fraguier, FG 15, «Note personnelle», manuscrite, sans date (sera désormais citée comme «Note de Fraguier»). Le Cameroun est un territoire sous mandat français de la *Société des Nations* qui ne fait pas partie de l'A.É.F. Il ne possède pas de troupes armées, seulement des forces de police.

Baptiste Houchet, missionnaire au Moyen-Congo, se porte volontaire ⁵. En revanche, Le P. André Michel est désigné par son évêque pour accompagner l'unité de marche levée en Oubangui-Chari.

Des spiritains gagnent enfin sur ordre la France Libre en 1942 et 1943. Pour eux, ce n'est donc pas un choix délibéré. Les bataillons constitués en Afrique nécessitent un encadrement métropolitain conséquent, et il est fait appel aux colons et missionnaires civils, mobilisés comme réservistes. Mgr Paul Biéchy, vicaire apostolique de Brazzaville, se plaint, en octobre 1942, que « des plans de mobilisation [soient] en cours. On prélèvera un ou deux [pères] sur chaque vicariat ⁶ », entraînant des vides dans les missions. Les PP. Joseph Kienner, Pierre Lamour et Pierre George se trouvent dans ce cas de figure.

Le droit canon interdit aux prêtres toute fonction risquant de leur faire verser le sang de leur prochain, et notamment le métier des armes. Néanmoins, le Saint-Siège admet que les clercs doivent se soumettre aux lois en vigueur dans leur pays : ils sont dispensés de l'interdit de porter les armes en cas de mobilisation générale, à condition de ne pas se porter volontaires. Or à leurs débuts, les Forces Françaises Libres recrutent des soldats métropolitains sur la base du volontariat. Les missionnaires hésitent à rejoindre le mouvement de leur propre chef, sauf s'ils peuvent servir comme aumôniers. Souvent, d'ailleurs, ce sont les événements plutôt qu'un choix réfléchi qui les ont amenés chez de Gaulle. Leur ralliement n'intervient bien souvent qu'après la constitution de l'Afrique Française Libre. Fidèles à leur vœu d'obéissance, ils sollicitent auparavant l'accord de leurs supérieurs ecclésiastiques. Avant de gagner le Nigeria, le P. Pouille informe de ses intentions le vicaire apostolique du Cameroun. Le P. Houchet « supplie Mgr Biéchy » de le laisser partir « avec une unité combattante », et il ne quitte sa mission qu'avec l'accord de l'évêque ⁷. Les débuts de la France Libre donnent lieu à quelques flottements en la matière, car les autorités religieuses ignorent de Gaulle. Quand, au lendemain du ralliement du Cameroun, le P. Dehon veut célébrer la messe dans une mission de Douala, un séminariste intrigué s'enquiert discrètement de la situation canonique du spiritain

5. P. Jean-Baptiste Houchet : NB : *BPF*, n° 39, juillet 1948, p. 111 ss.

6. Arch. CSSP, dossier VIII 278/B, correspondance de Brazzaville, lettre de Mgr Biéchy à Mgr Le Hunsac, 14 octobre 1942.

7. Colonel BERNARD, «Le P. Houchet, l'aumônier divisionnaire de la 2^e DB», *Caravane*, juin 1950.

auprès du responsable de l'établissement. L'affaire monte jusqu'à Mgr René Graffin, qui autorise la célébration, mais rappelle au P. Dehon « quelques articles oubliés du droit canon et des règles et constitutions ». Leclerc, qui est intervenu en faveur de ses missionnaires, s'entend rétorquer les mêmes arguments. Il finit toutefois par s'accorder avec l'évêque sur la situation des PP. Pouille et Dehon, officiellement nommés aumôniers militaires ⁸.

Coupés de la France et du Saint-Siège, surtout après le ralliement de l'A.É.F.-Cameroun, les religieux s'interrogent d'une manière plus générale sur la légitimité du mouvement du général de Gaulle. Vers le 15 décembre 1940, le P. Lacoïn, un trappiste, aumônier militaire au Congo, et le P. Jean Le Duc, un spiritain de Brazzaville, prient le délégué apostolique à Léopoldville, Mgr Dellepiane, de demander au Saint-Siège s'il approuve le geste de de Gaulle. Le Vatican répond peu après qu'il « ne saurait désapprouver un mouvement qui a pour but la libération de son pays, ce qui est un devoir sacro-saint ⁹ ».

En mai 1941, lors de leur rencontre à Brazzaville, de Gaulle suggère à Mgr Biéchy une réunion des évêques d'A.É.F. destinée à « mettre au point quelque chose comme un « Concordat » ou « Modus vivendi » pour la France Libre ». Mais le vicaire apostolique de Brazzaville, après en avoir référé à Mgr Dellepiane, juge « opportun d'aller plus lentement ». En attendant, il communique au général, à titre d'information, la convention du Congo belge du 26 mai 1906, encore en vigueur en 1941. Le prélat propose également que chacun de ses confrères fasse des suggestions sur « la réorganisation en vue ». En effet, les questions à traiter abondent : « l'état-civil des Missions, le statut chrétien dans ces pays, l'enseignement [...], la liberté religieuse, des subsides pour les Missions et leurs œuvres ¹⁰ ». C'est tout le problème des relations avec les nouvelles autorités des colonies qui se trouve ainsi posé.

Le cadre politico-religieux de l'engagement des spiritains dans la France Libre reste en gestation, mais la légitimité de de Gaulle auprès des responsables catholiques des Missions semble acquise, au moins dans les faits. Les religieux peuvent rallier les Forces Françaises Libres sans encourir l'opprobre de leurs supérieurs.

8. «Note de Fraguier», déjà citée.

9. Cité par J.-B. DUROSELLE, *L'Abîme 1939-1945*, Paris, Imprimerie nationale, 1982 (coll. «Politique étrangère de la France»), p. 333-334 (Édition de poche : Coll. Points Histoire, n° 138, Paris, Seuil, 1990, p. 486).

10. Arch. CSSp, dossier VIII 278/B, Mgr Biéchy à Mgr Le Hunsec, 16 juin 1941.

Profils de missionnaires-soldats

Douze spiritains au moins ont fait campagne avec les Forces Françaises Libres. Ont-ils un profil particulier ? Mieux qu'une succession de biographies, au demeurant incomplètes, un portrait de groupe montrera qui sont ces religieux en uniforme ¹¹.

Ces hommes sont dans la force de l'âge, puisque le plus vieux, le P. Raymond Defosse, est né en 1897 ; le plus jeune, le P. Michel, en 1911. Au début du conflit, la moitié des spiritains concernés approche à peine la quarantaine : six pères sont nés entre 1899 et 1902. Un autre quart aborde la trentaine, avec trois religieux nés entre 1909 et 1911. Ils sont néanmoins plus âgés que la moyenne des Français Libres d'origine métropolitaine, qui, à plus de 70 %, ont moins de trente ans ¹². La relative jeunesse des spiritains leur donne la capacité physique de suivre les opérations militaires, et prouve qu'ils ont de la maturité et de l'expérience dans leur sacerdoce, ainsi qu'une bonne connaissance de l'Afrique.

Les origines géographiques des missionnaires, avant leur entrée dans la congrégation, témoignent d'une réelle diversité, avec dix diocèses différents, tous situés dans la moitié septentrionale de la France. Le grand ouest est représenté par quatre religieux, originaires de Bretagne et du Cotentin. Le grand est, de Nancy à Belfort, compte trois pères, tandis que les autres viennent de Picardie, de Flandres, de Rouen et deux de la région parisienne. Cette géographie recoupe quelques-uns des traits de la carte de la pratique religieuse de la France : la plupart des spiritains étudiés sont originaires de régions fertiles, où le recrutement sacerdotal s'avère traditionnellement abondant.

Les religieux ralliés à la France Libre viennent des différentes colonies d'Afrique équatoriale. Le P. Pierre Lamour était au Gabon, le P. Michel était arrivé en Oubangui en 1938, trois autres servaient au Congo, tandis que plus de la moitié venaient du Cameroun, l'une des missions spiritaines les « plus florissantes du continent africain ¹³ » avant la guerre. Ce territoire, parmi les

11. Prosopographie réalisée à partir des dossiers individuels des spiritains contenus aux Arch. CSSp et, pour les PP. Hirlemann et Dehon, aux archives de l'Ordre de la Libération.

12. Chef de Bataillon J.-N. VINCENT, *Les Forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique, les FFL en Afrique 1940-1943*, Vincennes, SHAT, 1983, p. 27.

13. H. KOREN, *Les Spiritains, Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, Histoire de la congrégation du Saint-Esprit, Paris, Beauchesne, 1982, p. 440.

premiers ralliés à de Gaulle, constitue donc un vivier pour le recrutement de cadres et d'aumôniers militaires.

Les spiritains étudiés ont une formation des plus classiques. Presque tous sont passés par le noviciat d'Orly et le scholasticat de Chevilly-Larue. Mais plusieurs religieux ont d'abord fait quelques années de séminaire diocésain, avant de choisir la vocation missionnaire. Trois d'entre eux ont fréquenté, à quelques années d'intervalle, le même séminaire de Coutances, le P. André Houssaye et le P. Houchet sont originaires de ce diocèse, et le P. Pouille était réfugié dans le Cotentin pendant la guerre. Au moins trois autres pères ont suivi un parcours similaire. Quant au P. Antoine de Fraguier, c'est à Rome, au séminaire français dirigé par le P. Le Floch, qu'il a fait sa théologie.

Le service militaire a interrompu leurs études ecclésiastiques, sauf pour le P. Houchet qui a été exempté. Les PP. Pouille et Defosse, les plus âgés, ont été mobilisés à la fin de la Grande Guerre, avant même d'entrer au noviciat. Au total, cinq spiritains des F.F.L. ont suivi un peloton d'officiers de réserve, deux de sous-officiers. Le clergé de l'entre-deux-guerres ne répugne plus à servir à des fonctions d'encadrement dans l'armée, alors qu'avant 1914 les réticences étaient grandes. Le premier conflit mondial a fait découvrir aux prêtres les *grandeurs et servitudes* du métier d'officier et a fait tomber bien des préventions.

Rien ne prédestinait les missionnaires spiritains à servir de Gaulle. Mais le profil de ces métropolitains encore jeunes et instruits correspond aux besoins de la France Libre naissante, notamment en matière de cadres. C'est pourquoi, ils vont servir comme aumôniers ou comme officiers.

Des Spiritains dans l'aumônerie militaire des Forces Françaises Libres

En cas de mobilisation, l'armée de la Troisième République avait des aumôniers de chaque culte, affectés auprès des divisions et des corps d'armée. Dès ses débuts, la France Libre organise son aumônerie militaire¹⁴. De Gaulle promulgue un premier décret à Brazzaville, le 17 novembre 1940, qui se réfère aux textes en vigueur dans l'armée française au moment de la défaite

14. Sur cette histoire, X. BONIFACE, *L'Aumônerie militaire française 1914-1962*, thèse de doctorat, sous la direction d'Y.-M. Hilaire, Université du Littoral - Côte d'Opale, 1997, 3 vol.



Photo : Archives CSSP

**Le général de Gaulle remet la Croix de l'Ordre de la Libération
au P. Raymond Defosse , à Brazzaville, au début de 1944.**

Le 11 mai 1943, en Tunisie, à Takrouna, le P. Defosse est grièvement blessé par un éclat d'obus. Après trois mois dans quatre hôpitaux, il retourne en convalescence à Brazzaville où il reste. Compagnon de la Libération par décret du 2 juin 1943, il reçoit la Croix de l'Ordre de la Libération des mains du général de Gaulle lorsque ce dernier vient dans la capitale de l'A.É.F. pour la conférence dite « de Brazzaville » (28 janvier/8 février 1944).

(les lois de 1880 et de la séparation en 1905), ainsi qu'à un décret de 1935. En vertu du texte de 1940, « les troupes mobilisées en Afrique Française Libre (A.F.L.) et les troupes employées sur des théâtres d'opérations » seront dotées d'aumôniers (article 1). Leur nomination sera faite par le Haut-Commissaire d'A.F.L. (art. 2). Le décret établit une distinction, nouvelle dans l'armée française, entre aumôniers titulaires et aumôniers auxiliaires. Les premiers, assimilés au grade de capitaine pour la solde, sont affectés à chaque quartier général de Commandant Supérieur de Troupes. Les auxiliaires reçoivent une solde de lieutenant et sont désignés à raison d'un aumônier « par bataillon en campagne » (art. 5 et 6). En théorie, le décret n'évoque que le cas des catholiques, même s'il envisage la désignation d'un titulaire protestant « éventuellement si la situation le justifie ». Le texte ne prévoit pas de rabbin aux armées, car les troupes indigènes des F.F.L. ne comptent pratiquement pas de juifs dans leurs rangs.

Avec un aumônier par bataillon, une formule qui existait de fait mais pas de droit depuis la Grande Guerre, l'encadrement religieux officiel s'étoffe. Le petit nombre d'unités réunies peut justifier la générosité du commandement à l'égard de l'aumônerie. Plus sûrement, les rédacteurs du décret songent à la nécessité d'encadrer le mieux possible les bataillons d'indigènes destinés à combattre en dehors de leurs colonies. Par leur ascendant et leur influence morale sur les tirailleurs catholiques, les missionnaires encouragent la fidélité des hommes à la France Libre.

Le 22 octobre 1941, le général Catroux, commandant en chef et délégué général de la France Libre au Levant, signe un arrêté portant sur la nomination des aumôniers militaires dans les unités recrutées au Proche-Orient, après l'armistice de Saint-Jean d'Acre. Il reprend les mêmes dispositions que le décret précédent, mais il admet en outre, « si la situation le justifie, un aumônier protestant, israélite ou musulman » par quartier général de division. L'ouverture confessionnelle se justifie par la diversité religieuse du Levant, y compris parmi la troupe.

Sept pères spiritains servent en tant qu'aumôniers dans les F.F.L., les PP. Houchet, Hirlemann, de Fraguier, Houssaye, Pouille, Dehon et Michel. À partir de leur mobilisation en 1943, les PP. George, Kienner et Lamour (et peut-être Mage ?) ont vraisemblablement exercé des fonctions d'aumôniers. Les spiritains représentent en 1942 près du quart des effectifs de l'aumônerie militaire française libre. En application des textes, chacun est affecté à un bataillon de marche en fonction de sa mission d'origine. Le P. Michel, reli-

gieux en Oubangui, accompagne ainsi le 2^e bataillon de marche (B.M. 2), levé dans cette colonie. L'aumônier du B.M. 4, le P. Pouille, vient du Cameroun comme les soldats de son unité. Il a donc l'avantage de connaître les mentalités, la langue et les coutumes des tirailleurs. Mais les modifications de l'ordre de bataille des F.F.L.¹⁵, les mutations et les pertes ont des conséquences sur l'organisation de l'aumônerie. Le P. Hirlemann commence en novembre 1940 au B.M. 3, formé au Tchad, avant d'assurer le service religieux d'un bataillon de Légion étrangère à Bir Hakeim, puis de devenir en 1943 aumônier principal des F.F.L. Les trois spiritains mobilisés en 1943 sont affectés dans le régiment d'A.É.F.-Somali constitué à ce moment-là.

Quelques figures se détachent parmi ces missionnaires : le P. Hirlemann, du fait de ses hautes responsabilités dans l'institution, le P. Houchet, légendaire aumônier de la 2^e Division Blindée, qui suit Leclerc jusqu'à sa mort glorieuse à Strasbourg. L'aumônerie militaire montre ainsi qu'en partageant les souffrances, la vie et la mort des soldats, elle participe à la lutte pour la libération de la France. En même temps, elle reste une structure d'Église, fidèle à la hiérarchie catholique. Les aumôniers obtiennent leurs pouvoirs canoniques des vicaires apostoliques d'A.É.F., et notamment de Mgr Biéchy. Au Levant et en Afrique du Nord, ils les reçoivent de Mgr Rémi Leprière (ofm), vicaire apostolique de Beyrouth, avec l'accord du cardinal Maglione. Ils correspondent régulièrement avec leurs supérieurs, comme les PP. Hirlemann et Houchet qui écrivent une fois par mois à Mgr Biéchy.

Les aumôniers spiritains abandonnent leur costume ecclésiastique en entrant dans l'armée. Pourtant, leurs anciens de 1914-1918 et de 1939-1940 conservaient la soutane, y compris au front. Tolérée par les textes officiels, elle permettait aussi aux prêtres d'être rapidement reconnus. Mais elle s'avère peu pratique, surtout dans les conditions du combat moderne. Les aumôniers de la France Libre imitent alors leurs confrères britanniques en endossant l'uniforme, avec comme insigne de fonction une croix pectorale. Leur apostolat s'en trouve quelque peu transformé, car la tenue militaire les fait soldats parmi les soldats. L'aumônier se militarise, il s'intègre davantage au sein de l'armée, ce qui le rend plus proche des combattants. Certes, il n'a officiellement «ni rang, ni grade» dans la hiérarchie, et son assimilation au

15. Cf. A. CLAYTON, *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 533 et J.-N. VINCENT, *op. cit.*, p. 39-60.

statut d'officier ne vaut que pour la solde. Mais un décret du général de Gaulle, le 8 juin 1942, autorise les aumôniers à porter les insignes de grade de capitaine ou de lieutenant (suivant leur statut) « pour des raisons d'opportunité ». Les Français reprennent une pratique britannique pour que leurs aumôniers soient placés sur le même niveau que les chapelains des armées alliées. Toutefois ils n'exercent aucun commandement, à la différence des officiers.

Des spiritains officiers

Deux spiritains, les PP. Basset et Defosse, servent dans les F.F.L. en tant qu'officiers. Mais trois autres de leurs confrères, également cadres de réserve, les PP. Houssaye, Lamour et George, n'ont pas été incorporés avec ce statut. En fait, les deux premiers religieux se portent volontaires pour la France Libre dès août 1940, tandis que les seconds ne sont mobilisés qu'en 1942 et 1943. Or, à leurs débuts, les F.F.L. manquent de cadres pour les bataillons coloniaux en cours de formation. C'est pourquoi, tout officier de réserve, colon ou missionnaire, est le bienvenu dans l'armée naissante. Deux ans plus tard, les ralliements individuels ou collectifs, la conquête de nouveaux territoires et l'instruction de jeunes cadres procurent aux F.F.L. un volant suffisant d'officiers. Malgré leur statut de réserviste, les spiritains mobilisés à cette époque peuvent s'orienter vers l'aumônerie sans priver la France Libre de compétences militaires.

Le P. Raymond Defosse est un vétéran de la Grande Guerre. Mobilisé en 1916 dans l'infanterie coloniale, il suit un peloton d'officiers de réserve en 1919 avant son retour à la vie civile. Docteur en théologie en 1926, il devient la même année économiste du séminaire français de Rome. En 1934, ses supérieurs l'envoient au vicariat apostolique de Brazzaville, où il exerce diverses responsabilités. De nouveau rappelé sous les drapeaux en 1939, il rallie la France Libre le 27 août 1940. Capitaine, il commande bientôt la 3^e compagnie du B.M. 4 recruté au Cameroun, avec lequel il fait campagne au Soudan, en Abyssinie, en Syrie puis en Libye. Il est finalement blessé en Tunisie le 11 mai 1943. Mgr Biéchy intervient alors auprès de de Gaulle pour reprendre son collaborateur qui sera démobilisé en décembre, malgré le désir du général de Larminat de le conserver à ses côtés ¹⁶.

16. Arch. CSSp, dossier Defosse, BE 15.

Le P. Jean Basset, après son service militaire dans l'infanterie en 1923-1924 et le peloton d'officiers à Saint-Maixent, part comme missionnaire au Cameroun. Mobilisé en 1939 dans les forces de police de ce territoire, il rejoint la France Libre le 28 août 1940. Un an plus tard, il sert comme capitaine au régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad (futur Régiment de Marche du Tchad) et combat au Fezzan avec Leclerc. En 1944, il est affecté au régiment de marche A.É.F.-Somali, où il sert jusqu'au siège de la poche de La Rochelle ¹⁷.

Les deux religieux ont vraisemblablement reçu l'autorisation de leurs supérieurs ecclésiastiques avant de porter les armes. Le fait qu'ils n'aient pas encore été démobilisés en août 1940 a sans doute facilité leur passage aux F.F.L. Chez eux, la fonction militaire semble être un appendice de leur vocation missionnaire à partir du moment où ils restent au milieu des Africains. Rien ne les empêche d'ailleurs de célébrer la messe et d'administrer les sacrements à leurs hommes. Mais en opérations, sur le champ de bataille, ils commandent leur troupe.

Aumôniers ou officiers, les spiritains œuvrent pour la libération de leur lointaine patrie. Quelques-uns ont dû prendre l'épée, les autres, la majorité, ont choisi la croix, mais tous, volontaires de la première heure ou mobilisés ultérieurs, servent un même idéal. Ils témoigneront, au cours de nombreuses campagnes, de leur sens du devoir et de l'honneur jusqu'au sacrifice suprême.

Les spiritains en campagne en Afrique et au Proche-Orient

Les spiritains ont fait campagne avec les F.F.L. en Afrique, au Proche-Orient puis, à partir de 1943, en Italie, en France et en Allemagne. Dès août 1940, deux d'entre eux participent aux *trois glorieuses* qui, du 26 au 28, voient le ralliement à de Gaulle du Tchad, du Cameroun, du Congo et de l'Oubangui ¹⁸. Les PP. Pouille et Dehon, après avoir rejoint le Nigeria le mois précédent, font partie des 25 Français qui accompagnent l'expédition

17. Arch. CSSp, dossier Basset, BF 14.

18. Médecin-général A. SICE, *L'A.É.F. et le Cameroun au service de la France (26-27 au 27 août 1940)*, Paris, PUF, 1946, 200 p. Également, J.-L. CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, 969 p.

en pirogue du commandant Leclerc et de Boislambert vers Douala, dans la nuit du 26 au 27 août 1940. Au cours de cette action, ils jouent un rôle plus politique et militaire que spécifiquement religieux. Une fois le Cameroun rallié, les deux pères deviennent aumôniers militaires, l'un à Yaoundé, l'autre à Douala, puis le P. Dehon prend part à la campagne du Gabon au mois de novembre. En 1941, ces deux spiritains ainsi que le P. Hirlemann accompagnent les troupes françaises en Érythrée. À l'issue des combats, le P. Pouille devient momentanément consul de France à Addis Abeba. Le faible nombre de cadres d'origine européenne contraint parfois les religieux à accepter des responsabilités temporelles, mais leur expérience de missionnaires les a habitués à faire face à des situations fort diverses.

D'Afrique, la guerre s'étend aussi en 1941 au Moyen-Orient, où les Français Libres doivent affronter leurs compatriotes lors de la douloureuse affaire de Syrie. Pour tous, c'est une épreuve. Au cours d'un engagement fratricide, le P. Pouille brandit un drapeau blanc pour faire cesser le feu, mais un officier vichyssois aurait crié à ses hommes : « Ne voyez-vous pas cet imbécile ? Tirez sur lui ! » Le religieux est légèrement blessé dans l'histoire¹⁹. Quant au P. Defosse, commandant d'une compagnie du B.M. 4, il arrête la débandade de ses soldats peu aguerris. Le Moyen-Orient sert ensuite de bases arrières aux opérations d'Égypte et de Libye et plusieurs aumôniers spiritains y transitent avant de combattre l'Afrikakorps²⁰.

À Bir Hakeim, la 1^{ère} Brigade Française Libre de Kœnig compte parmi ses aumôniers le P. Hirlemann, qui suit la 13^e Demi-Brigade de Légion Étrangère, et le P. André Michel, du B.M. 2. La sortie du point d'appui, dans la nuit du 10 au 11 juin 1942, cause de nombreuses pertes humaines et matérielles. Les deux spiritains s'en tirent à bon compte, mais ils ont tout perdu, « crucifix de profession, livre des constitutions », papiers personnels et autel portatif²¹. Des Pères du Saint-Esprit prennent ensuite part à la bataille d'El Alamein, puis à la poursuite des forces de Rommel jusqu'en Tunisie, quoique les unités de la France Libre, trop légèrement équipées, restent en seconde ligne.

Pendant ce temps, les PP. Houchet, Houssaye et Dehon, suivent Leclerc dans la campagne du Fezzan en tant qu'aumôniers. Après la fin des com-

19. « Note de Fraguier », déjà citée.

20. Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), fonds privé 1 K 284 (vicariat aux armées), carton K 98, tableau des aumôniers des F.F.L. au Moyen-Orient, 17 mars 1942.

21. Arch. CSp, dossier du P. Michel, lettre du 24 janv. 1945.

bats en Afrique, les F.F.L. sont intégrées dans les Forces Françaises Combattantes et participent à la reconquête de l'Italie puis à la libération de la France. Le P. Houssaye tient à débarquer en août 1944 en Normandie avec la 2^e Division Blindée car, comme ecclésiastique, il ne peut « admettre qu'on puisse dire que les prêtres se refusent au sacrifice ».

Les pertes subies et les récompenses obtenues par les spiritains dans les rangs des F.F.L. témoignent de leur bravoure et de leur abnégation en opérations. Trois d'entre eux, c'est-à-dire le quart du total, meurent au cours de la guerre. Le P. Pouille se noie accidentellement à Pâques 1943 au large de Tripoli, le P. Houssaye est mortellement blessé dans l'Orne le 17 août 1944 et succombe le 26. Le P. Houchet tombe au pont de Kehl lors de la libération de Strasbourg, le 24 novembre 1944, alors que Leclerc vient de réaliser le serment de Koufra. Le chauffeur de l'aumônier, un séminariste spiritain, Philibert de Moustier, est blessé au même moment. Le P. Defosse est réformé après sa grave blessure en Tunisie.

Quatre Spiritains ont été décorés de l'Ordre de la Libération, la plus haute distinction décernée dans la France Libre. Il s'agit des PP. Houchet (à titre posthume), Hirlemann, Defosse et Dehon²². En outre, ces trois derniers ainsi que le P. Basset ont obtenu la Légion d'honneur. Ces décorations récompensent ainsi leur ministère aux armées, qui contribue au maintien du moral des troupes.

Témoignage chrétien et apostolat dans les F.F.L.

Les aumôniers spiritains exercent d'abord un ministère sacerdotal des plus classiques au sein des F.F.L. Ils célèbrent la messe, confessent, donnent l'extrême-onction aux blessés gravement atteints, en un mot ils accomplissent une pastorale sacramentelle. Au combat, les aumôniers s'occupent des blessés, participent à leur ramassage et à leur évacuation. Les citations qu'ils obtiennent pour leur attitude sur le champ de bataille évoquent souvent ce rôle charitable. Exceptionnellement, ils peuvent servir d'agents de liaison, tel le P. Houssaye en Tunisie.

22. F. THESMAR, *L'Ordre de la Libération ou les compagnons par eux-mêmes*, thèse de doctorat sous la direction de J.-P. Azéma, I.E.P. de Paris, 1991, 534 p.

Ils restent en même temps des missionnaires, accompagnant des indigènes qui ont parfois fréquenté leurs missions, à l'instar des Bantous, des Ewondos et des Boulous du sud du Cameroun (B.M. 5), tandis que d'autres tirailleurs sont baptisés, déjà catéchumènes ou non chrétiens. Les aumôniers doivent prendre en considération cette diversité et cette spécificité, alors qu'ils s'adressent rarement à des soldats venant de métropole et imprégnés de tradition chrétienne. C'est pourquoi les spiritains s'efforcent d'organiser des catéchismes pour ceux qui le désirent. Ils en avertissent les missions d'origine, auprès desquelles ils se renseignent par ailleurs sur la situation morale, religieuse et matrimoniale de ces tirailleurs. Le P. Basset établit aussi le *status animarum* des chrétiens et des catéchumènes de son bataillon qu'il transmet aux missions²³.

Dans la double tradition des aumôniers militaires et des missionnaires, les spiritains se montrent proches de leurs ouailles. Ils leur procurent de modestes bienfaits matériels, qui améliorent l'ordinaire spartiate et entretiennent le moral. Le P. Houchet reçoit le surnom d'*épicier* car il cherche « à recueillir toutes les mannes qu'il estime nécessaires aux soldats, argent, douceurs, postes T.S.F., cigarettes ». Après la fin des combats en Tunisie, il n'hésite pas à se rendre au Caire pour se procurer les objets en question. L'aumônier rend de multiples services, il est « un peu tout, à lui seul », pour ses *types*, Blancs et Noirs. Le P. Houchet témoigne : « Je suis leur caissier, leur placier, leur conseiller en même temps que leur confesseur et directeur [...]. Il faut que j'écoute tout le monde, que j'encourage, que je gueule, que je crie le plus fort, que j'explique ensuite aux chefs, que j'intercède²⁴. » En s'intéressant à la vie quotidienne des hommes, l'aumônier se fait connaître et apprécier d'eux avant de leur parler de Dieu.

Les circonstances de la guerre entraînent parfois des rencontres et des confrontations culturelles inattendues. Avec son bataillon, le B.M. 5, le P. de Fraguier cantonne en Syrie au début de l'année 1942, après avoir longé le Nil, traversé l'Égypte et la Palestine. L'aumônier partage l'émotion des chrétiens de son unité en passant par ces lieux bibliques. Un soir, au bord du Nil, il leur parle « de Moïse, de l'Égypte ». Une autre fois, il emmène « à Jérusalem, à Bethléem, à Nazareth, un convoi de quelques européens et de 40 sergents et caporaux indigènes ». C'est une véritable découverte et un

23. Arch. CSSp, dossier Basset, BF 14.

24. Col. BERNARD, « Le P. Houchet... », *art. cité*, et NB du P. Houchet, p. 115.



Photo : Archives CSSp

**Le P. Jean-Baptiste Houchet, aumônier de la division Leclerc
debout près de sa jeep, octobre 1944.**

Voici le témoignage du P. Philibert de Moustier, spiritain, chauffeur habituel du P. Houchet en 1944 et qui était à son côté lors de sa mort à Strasbourg :

Sur ce document, « le chauffeur est Henri Gravereau, jeune homme parisien de bonne famille, frais émoulu de H.E.C., commissaire dans l'équipe nationale du scoutisme. Le P. Houchet l'avait embauché comme secrétaire, un peu avant la charge sur Strasbourg. Ils sont allés ensemble à Paris pour diverses affaires. Je crois que le Père l'a laissé dans un bel hôtel particulier pour fonder le Service social de la Division Leclerc, qui est devenu la " Maison des Anciens " et a pris un très grand développement. La jeep n'est pas la nôtre, qui s'appelait *Kindamba*, la mission du Père. La nôtre avait été volée à Baccarat, ce qui mit le Père dans une si violente colère que le service du matériel nous en avait procurée une autre le jour même. Cela (*la photo*) se situe à l'automne 44 (octobre) entre Baccarat et Paris. » (Philibert de Moustier, « Mbalmayo, le 28 juillet 99 ».)

pèlerinage, mais aussi, pour le P. de Fraguier, un symbole : « Nouveaux croisés, nous devons partir des Lieux Saints libérés pour libérer la France des croisés d'antan. » Pendant la campagne d'Italie, après la libération de Rome en juin 1944, des tirailleurs sont également admis à une audience pontificale. L'un d'eux, un protestant, refuse à cette occasion de s'agenouiller devant le pape qui s'en étonne ²⁵.

Enfin, les spiritains n'oublient pas leurs missions. Le P. Houchet obtient une permission pour retourner à Brazzaville, car il s'inquiète de savoir ce que ses catéchistes ont pu faire en son absence. Cela oblige le missionnaire à d'importants déplacements, outre ceux occasionnés par les opérations militaires. Le P. Houchet traverse quatre fois le Sahara entre 1941 et 1943, ce qui aurait relevé de l'exploit quelques années auparavant.

Les aumôniers entretiennent d'excellents rapports avec le commandement, qui mesure leur rayonnement moral et spirituel sur les tirailleurs. En outre, plusieurs des principaux chefs militaires de la France Libre sont des catholiques convaincus, tels Leclerc ou Kœnig. Celui-ci se souvient d'ailleurs « combien les hommes de Dieu qui nous accompagnèrent [...] dans notre croisade étaient pittoresques et sympathiques ; s'ils avaient été confits en dévotion, leur ministère en eût été compromis ²⁶. »

Pour les spiritains qui ont survécu au conflit, la France Libre a été une parenthèse. Presque tous rejoignent leur mission après 1945, sauf le P. Hirlemann qui devient aumônier militaire à la Légion étrangère. Fidèles à leur patrie et à leur Église, les religieux doivent bien souvent aux circonstances de la guerre leur participation au mouvement gaulliste. Mais ils se vouent de toute leur âme et de toute leur énergie, parfois jusqu'au sacrifice de la vie, à leur nouveau ministère. Le fait de servir comme aumôniers militaires facilite incontestablement leur engagement au sein des F.F.L. dans la mesure où cette fonction correspond le mieux à leur vocation et leur permet d'accompagner les tirailleurs indigènes. En d'autres termes, les spiritains conçoivent leur rôle comme le prolongement de leur action missionnaire d'avant-guerre et comme l'exercice de leur devoir de citoyens. La préservation religieuse des indigènes mobilisés et la libération de la lointaine patrie vont ainsi de pair.

25. Arch. CSSp, dossier de Fraguier, «La randonnée des tirailleurs du Cameroun au Rhin», 12 p. dactylographiées (texte d'une conférence ?).

26. Gal Kœnig, *Bir Hakeim 10 juin 1942*, Paris, Laffont, coll. «Ce jour-là», 1971, p. 67.

Autour de l'ouvrage de Philippe Delisle :
Renouveau missionnaire et société esclavagiste.
La Martinique : 1815-1848

*Claude Prudhomme & Léo Elisabeth **

Présentation d'ensemble par Claude Prudhomme

L'ouvrage publié par Philippe Delisle ¹ reprend l'essentiel d'une thèse soutenue à Lyon en 1995, avec les inévitables allégements exigés aujourd'hui par l'édition et qui nous privent des cartes, des croquis et de certains documents proposés en annexe. De ce travail couronné par des félicitations unanimes, le jury avait d'abord apprécié qu'il explore un aspect doublement mal connu de l'histoire des Antilles françaises : la période qui précède l'abolition de l'esclavage et le domaine religieux. Sans doute les travaux du père David fournissaient-ils une première base de données précieuses pour la Martinique. Mais il devenait urgent en ces temps de commémoration des abolitions de l'esclavage (1794 & 1848) d'aller plus loin et de donner aux controverses une base historique scientifique.

* Claude Prudhomme, Centre André Latreille - Université Lumière-Lyon 2. Léo Elisabeth, agrégé d'histoire, docteur d'État, ancien inspecteur pédagogique régional d'Histoire et de Géographie, est Président de la Société d'Histoire de la Martinique

1. DELISLE (Philippe), *Renouveau missionnaire et société esclavagiste. La Martinique : 1815-1848*, Paris, Publisud, 1997, 404 pages, 6 cartes, illustrations.

Venant après celle de Madame Thibault, qui traite de l'histoire religieuse de la Guadeloupe entre 1848 et 1910, cette thèse constitue la première étude méthodique, systématique, à partir des archives laïques et religieuses (congréganistes, diocésaines, romaines), ce que n'avaient pu faire les ouvrages plus anciens de Joseph Janin et de Joseph Rennard, en particulier, pour ce dernier, son *Histoire religieuse des Antilles françaises des origines à 1914, d'après des documents inédits*, Paris, Larose, 1954. On ne trouvera donc pas ici une chronique paroissiale ou une histoire de l'institution ecclésiastique mais bien une tentative d'histoire religieuse ancrée dans les réalités sociales et attentive à toutes les composantes.

Les deux premières parties sont de manière classique destinées à établir la chronologie et l'enchaînement des faits, avec le souci de mettre en évidence une phase de reconstruction (1815-1837), puis le passage à la mission-moralisation des Noirs (1838-1848). La troisième partie, la plus séduisante, s'efforce de nous faire pénétrer dans la religion vécue et de percer le silence des esclaves.

Le premier chapitre décrit le contexte martiniquais. Il plante le décor, dégage les structures sociales engendrées par l'économie de plantation, décrit la situation religieuse au sortir d'une période mouvementée. Il constate ainsi la médiocrité de l'héritage chrétien dans ces îles créoles où le catholicisme est pourtant en situation de monopole. L'effort remarquable déployé au XVII^e siècle ne semble pas avoir eu de fruits durables et la permanence du mythe de la chrétienté ne correspond pas à la réalité. Il produit même des effets pervers quand il légitime l'inaction du vieux clergé face à une nouvelle génération de prêtres imprégnés de l'esprit de reconquête qui caractérise la France catholique sous la Restauration.

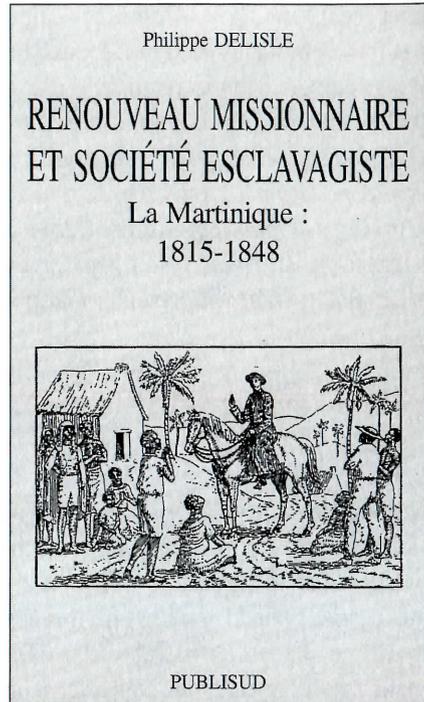
Au fil des chapitres, et cela de manière très neuve, l'auteur nous introduit à l'intérieur du monde clérical, avec ses passions, ses ambitions et ses frustrations. L'analyse statistique permet une sociologie du milieu et révèle la permanence des traits hérités de l'Ancien Régime : pratique du cumul par les desservants, irrégularité des offices, prêtres gyrovagues. Il prend aussi en compte les résistances opposées par les colons qui découragent les initiatives pastorales. Le microcosme colonial de ces petites îles révèle ici ses médiocrités mais également sa lente et résistant conversion à des changements nécessaires.

Philippe Delisle fournit enfin une vision concrète de l'action paroissiale et scolaire (frères de Ploërmel, sœurs de Cluny). Les pages sur l'action des

frères catéchistes dans les habitations ², avec la figure emblématique du frère Arthur (qui fournit l'illustration de la couverture), et la présentation d'un essai de catéchisme en créole sont particulièrement fécondes.

La préoccupation du « vécu » religieux fait tout l'intérêt de la troisième partie qui passe au peigne fin les pratiques des propriétaires et les traces de recours à la sorcellerie. Elle suggère la part de l'irrationnel et l'instrumentalisation de la religion dans les relations entre les groupes sociaux (obsession, fondée ou non, de l'empoisonnement). Le chercheur sait cependant la fragilité des traces et reste prudent. Il se garde de conclure quant à la portée et la signification de ces résistances africaines dont nous conservons des données fragmentaires. Par contre l'étude se révèle tout à fait aboutie, grâce à la documentation et une grande finesse d'analyse, quand il s'agit d'explorer les modes et les résultats de la transmission du catholicisme à la Martinique. Elle établit la distance persistante entre les prescriptions ecclésiastiques et leur intériorisation, aussi bien par les fidèles blancs que noirs.

À partir de ses observations, Philippe Delisle propose enfin deux interprétations de l'attitude religieuse des esclaves et des affranchis. La première fait l'hypothèse d'une volonté de reproduction du comportement des colons, y compris dans un détachement persistant à l'égard de l'autorité du clergé en dehors de la sphère religieuse. La seconde s'interroge sur la part de l'héritage



2. « L'habitation représente l'unité sur laquelle repose l'économie de la Martinique. Véritable microcosme, elle comprend la maison du propriétaire, les terres livrées aux cultures, des pâturages, des bâtiments d'exploitation divers, une sucrerie et un moulin dans le cas des plantations sucrières, et enfin les cases des esclaves. » Philippe DELISLE, *op. cit.*, p. 24.

africain. Appuyée sur le modèle de la réappropriation du message, qui se démarque du concept flou et improductif de syncrétisme, l'analyse conclut à la cohabitation des systèmes de représentation et des types de comportements. La référence au bilinguisme créole et français ouvre une voie prometteuse pour l'exploration de l'univers religieux créole. Sans doute se constitue-t-il à partir des modèles et des discours importés et imposés, mais il acquiert peu à peu une autonomie relative. Ainsi se dessine une manière martiniquaise de croire, de prier, de commémorer, de célébrer au sein du catholicisme.

Philippe Delisle avait démontré par cette thèse son aptitude à développer une conception renouvelée de l'histoire religieuse. Les publications qu'il a proposées depuis cette thèse (dont plusieurs dans *Mémoire Spiritaine*) ont confirmé ces promesses et font espérer une synthèse élargie aux îles créoles d'influence francophone, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien.

Compte rendu et réflexions par Léo Elisabeth

En 1998, certains ont découvert les problèmes posés par l'esclavage des Noirs et se sont posés la question d'une relecture du rôle de l'Église à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de quelques 244 000 esclaves dans les colonies françaises, événement numériquement insignifiant, qui a pris, pour le moins, une dimension atlantique, et a toujours tenu outre-mer, une place considérable dans les esprits. Aujourd'hui, tout en m'exprimant sur le sujet, tâche délicate, il me revient de présenter un travail arrivé à point pour aider à satisfaire le besoin d'un regard nouveau sur ce passé. Dans une thèse intitulée *Les Églises chrétiennes et la traite atlantique du XV^e au XIX^e siècle*, publiée en 1993, Alphonse Quenum avait ouvert de larges horizons. Profitant d'une tradition déjà bien illustrée par les abbés Janin et Renard, et renouvelée avec notre collaboration par l'abbé David, Philippe Delisle consacre sa thèse à un espace limité : la Martinique. Pour des raisons qui tiennent à la fois à la durée actuelle de préparation des thèses, et pour privilégier une période peu connue, le temps, 33 ans, est tout aussi limité.

Philippe Delisle va tout de suite à l'essentiel car le contexte général n'occupe que 14 pages. Par comparaison, en 1965, dans *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècle)*, Antoine Gisler avait tenté de présenter le problème général de l'esclavage dans l'ensemble des Antilles françaises pendant deux siècles et demi, comprenons, jusqu'aux alentours de la Révo-

lution pour Saint-Domingue, devenue Haïti. Le contexte était privilégié dans les deux premiers tiers des 213 pages de l'ouvrage. Néanmoins, le centrage sur la question de la légitimité de l'esclavage et de ses liens avec la moralisation faisait une place particulière à l'Église. Le comportement des missionnaires mis en cause s'y révélait lié aux pressions du pouvoir civil, et ce dernier subissait à son tour celles de la société coloniale. À croire que les pressions venues des ports de France étaient négligeables ! Entre la décennie qui précède la Révolution de 1789 et les réformes initiées par le gouvernement de Louis-Philippe en 1840, l'état de la question à cette époque obligeant, nous pouvions croire que rien ne se passait.

Depuis, la relecture des sources officielles du XIX^e siècle a été facilitée par la publication de papiers privés. Confronter des documents administratifs à d'autres, qui devaient rester confidentiels, ou exprimaient des réactions individuelles et journalières, permet de sortir de la source unique et de poser de nouvelles questions. Aussi, parmi les éléments cités par Philippe Delisle, nous remarquons la *Correspondance* de Pierre Dessalles à sa mère, de 1808 à 1834, que nous devons à Henri de Frémont, ou les *Mémoires* du même, de 1837 à 1856, que nous avons fait paraître en collaboration avec Henri de Frémont. Surtout, les trois tomes du *Dictionnaire biographique du clergé de la Martinique (1635-1848)* de l'abbé David ne constituent que la partie émergée d'un ensemble de dossiers patiemment réunis, recopiés à la machine pour les rendre plus lisibles, classés³.

Un renouveau : une renaissance après « *un héritage chrétien médiocre* » laissé par le XVIII^e siècle, et surtout la Révolution. Problématique optimiste déjà abordée, en 1954, par l'abbé Renard dans son *Histoire religieuse des Antilles françaises des origines à 1914*, lorsqu'il avait regroupé tout ce qui concernait la Restauration et la Monarchie de Juillet sous le titre : *Restauration*. Un renouveau qui commence aux débuts de la Restauration. Philippe

3. De son vivant l'abbé David les a tenus à la disposition de chercheurs qui, autrement, auraient mis des années à les rechercher dans le diocèse de la Martinique, à la Congrégation du Saint-Esprit, chez les Frères de l'Instruction chrétienne, à la Trappe, à Rome etc. Aujourd'hui, ces travaux, directement utilisables, peuvent être encore consultés avec l'autorisation de Mgr l'archevêque. Le renouvellement d'une approche centrée sur le clergé a profité aussi de la vision de l'apostolat du XVII^e siècle apportée par exemple par les *Lettres du R. P. Mongin*, présentées par M. Chatillon dans le n° 61-62 du *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, en 1984. Si, pour respecter l'espace temporel proposé, Philippe Delisle n'en fait pas état, ce rappel nous paraît utile pour ne pas laisser ignorer que les visites des missionnaires sur les habitations, que l'État encourage depuis 1838, étaient une pratique bien établie au XVII^e siècle.

Delisle traitant les quinze années allant de 1815 à 1830, en quatre chapitres, qui occupent près d'un tiers de son ouvrage, nous mesurons d'emblée la distance avec les 27 pages consacrées par l'abbé Renard à la période allant de 1815 à 1848. L'ensemble est organisé en trois parties. D'abord : *1815-1837, l'Église cantonnée sur une position de repli*. En second lieu : *1838-1848, une dynamique nouvelle, la moralisation des Noirs*, où nous voyons intervenir principalement l'État et les missionnaires. La troisième partie : *La religion vécue*, recentre sur la société locale.

Dans la première partie, après le contexte, déjà évoqué, Philippe Delisle se penche sur *Le difficile redressement de l'encadrement paroissial*, en mettant l'accent sur une orientation administrative nouvelle, le recours, dès 1815, au clergé diocésain de la métropole par appel au volontariat, situation rendue incontournable par la disparition des capucins et dominicains français. Tentative quasiment infructueuse qui, concordat oblige, conduit le gouvernement en 1816 à faire appel au Séminaire du Saint-Esprit pour « rétablir une structure offrant aux colonies un apport régulier de sujets. L'ordonnance du 3 février restaure officiellement la société du Saint-Esprit, et la charge spéciale de former et de procurer des prêtres pour les possessions d'outre-mer ». Décision importante pour l'avenir, de peu d'effet dans l'immédiat, comme le laisse prévoir le titre, et dont nous suivons la mise en place, d'autant plus complexe qu'elle implique l'accord de la Congrégation de la Propagande, et les effets, tout au long de la thèse. Pour la Restauration et la Monarchie de Juillet cet effort de renouvellement du personnel est complété dans le quatrième chapitre par l'évocation de l'appel aux congrégations enseignantes et hospitalières : sœurs de Saint-Paul de Chartres, arrivées en 1817, sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui débarquent en 1824, frères de Ploërmel, en 1839, auxquels s'ajoute une tentative en direction des trappistes en 1847.

Le troisième chapitre de la première partie traite de « *l'anémie de l'autorité spirituelle* ». Déjà soulevée au XVII^e siècle, la question de l'évêché revient au premier plan entre 1817 et 1819. N'étant pas prêt à accepter « *une autorité susceptible de concurrencer les pouvoirs du gouverneur* », l'État opte pour le maintien de la préfecture apostolique, mais il lui faut encore deux ans pour proposer un nouveau préfet apostolique, l'abbé Carrand. Considérant que « *l'Église est l'unique dispensatrice du salut* », alors que le « *gouvernement se satisfait pleinement des mesures déjà adoptées* », Carrand fait vite figure d'ultramontain à propos en particulier de l'éducation et de la question de la transformation de la préfecture apostolique en évêché. Au début

du règne de Louis-Philippe, il est « *mis en congé illimité* », comprenons expulsé, pour avoir refusé de prêter serment au nouveau régime.

Renouveau missionnaire et société esclavagiste. Les deux éléments étant juxtaposés, la société se retrouve, en conclusion de la première partie, sous un angle pessimiste : *L'impossible christianisation en profondeur des esclaves et des affranchis*. Philippe Delisle met en cause les pesanteurs du système et insiste plus sur les décalages que sur le renouveau réellement apporté⁴. C'est à l'intérieur de ce chapitre, et dans deux paragraphes différents, qu'est posée l'importante question de l'intégration du clergé dans le système esclavagiste par la possession d'esclaves. Ainsi, nous lisons à la page 122 : « *L'idée que le clergé puisse épouser l'immobilisme des colons par adhésion à l'ordre esclavagiste paraît assez improbable. À de rares exceptions près, les ecclésiastiques ne possèdent plus comme sous l'Ancien Régime d'habitations employant une main-d'œuvre servile à des fins spéculatives* ». Les formules n'auraient-elles pas gagné à être plus tranchées ? Ne fallait-il pas faire mieux ressortir au moins un mérite de la Révolution qui, en confisquant les biens du clergé, a libéré l'Église de ses principaux liens avec l'esclavage⁵ ?

4. En fin de chapitre, sous le titre : *Les colons contre l'évangélisation approfondie des gens de couleur*, nous retrouvons des éléments que nous devons mettre en relation avec ce qui a été dit dans le chapitre III, en particulier la rupture qui se produit dès juillet 1823 avec des colons aussi importants que Pierre Dessalles. N'aurait-il pas été éclairant de compléter les citations tirées des lettres de ce gros propriétaire et juge à la Cour royale ? Ainsi, nous lisons à la page 119 : « *Il n'a pris conseil de personne (...)* etc. » Mais le plus explicite est éliminé : « *avant de commencer ses intentions, il aurait dû consulter les intérêts du système colonial (...) et se convaincre de la nécessité de conserver l'ordre établi pour le maintien de l'esclavage et du respect dû aux Blancs par les gens libres*. » A la page suivante, en 1825 : « *Le préfet apostolique est parti, puisse-t-il ne jamais revenir. Il a fait bien du mal à ce pays (...)* » peut-il être isolé de la suite, qui s'ajoute à l'argumentation développée à la page 55 pour expliquer les raisons de l'échec de l'action de l'abbé Carrand auprès du Gouvernement pendant son séjour en France, en 1826 : « *on parle d'établir un évêché à la Martinique. Si cela arrivait jamais, ce serait notre coup de grâce.* »

5. Restent les individus. De fait, à la page 127, seul l'abbé Jacquier serait propriétaire d'habitation. Vice-préfet apostolique de 1844 à 1848, il remplace le préfet tout en conservant la charge de la paroisse de Grand'Anse, où se regroupent des notables blancs particulièrement connus pour leur ardeur à défendre le système esclavagiste. Le personnage est important. La répression du zèle antiesclavagiste de certains prêtres jusqu'à la révolution de 1848, n'a-t-elle pas entraîné des critiques exagérées ? Philippe Delisle ne nous rappelle pas qu'arrivé très prévenu contre lui, le commissaire général de la république, Perrinon, ami de Schœlcher, s'est vite calmé. Son armement, lors de la révolte de la milice de couleur de Grand'Anse en décembre 1833 (« *un fusil, deux pistolets, un sabre* »), a-t-il été seulement amplifié par la polémique ? Était-il vraiment armé ? Était-il propriétaire ou n'avait-il que des intérêts dans une habitation ? De quand à quand ? En étudiant cette année les dossiers de l'indemnité coloniale, nous avons été surpris de constater, qu'à la date de l'émancipation, l'abbé Jacquier semble bien n'avoir possédé que deux esclaves, sans doute des domestiques, dont il fait don de la valeur aux pauvres de la paroisse. « *Semble* », que l'on nous pardonne à notre tour cette imprécision. En matière de biens, des arrangements occultes peuvent fausser les réalités.

La question des esclaves domestiques n'occupe que 14 lignes pages 122-123, et son traitement laisse penser que pendant toute la période incriminée les membres du clergé ne cessent d'utiliser « *des esclaves comme domestiques* ». Déjà, en 1983, dans *L'abolition de l'esclavage à la Martinique*, en étudiant les affranchissements de 1831 à 1848, nous avons souligné que sur 101 affranchissements demandés par dix prêtres de 1831 à 1837, 97 concernant des libres de fait, le clergé n'intervenait qu'à titre d'autorité morale. Restaient cinq esclaves, dont quatre avaient appartenu à deux prêtres décédés. De 1838 à 1847, 8 ecclésiastiques affranchissent 21 esclaves, dont 8 pour le seul abbé L'Huillier, décédé en 1839, après 38 ans de séjour. Ce groupe comprenant deux familles comportant deux vieillards de 70 ans et trois enfants de 2 à 7 ans, restent 3 personnes en âge de travailler. Pour s'occuper du presbytère, du cheval, du jardin, Philippe Delisle nous rappelle qu'en 1825, le gouverneur invite les colons, à procurer trois esclaves aux curés des campagnes. C'est beaucoup. L'abbé David a constaté que les conseils de fabrique s'étaient contentés d'une indemnité qui avait poussé à l'achat de domestiques avant le mouvement de libération que nous avons évoqué. Mouvement impossible sous la Restauration à cause des restrictions administratives. Dans l'état actuel de nos recherches sur l'indemnité, en 1848, outre le couvent des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, seuls six prêtres, dont certains connus comme antiesclavagistes, et trois conseils de fabrique, ont encore des esclaves ⁶.

Les quatre chapitres de la seconde partie recouvrent la période allant de 1838 à 1848, et même un peu au-delà. En étudiant la *Genèse des im-*

6. Par ailleurs, la nécessité de mettre en relation la page 121 (qui fait le lien entre mariage de libres de couleur et empoisonnements) et la page 104 (où la même accusation est portée contre les esclaves mariés) nous fait regretter l'absence de quelques brefs rappels événementiels : août 1822, établissement d'une cour prévôtale, jugeant pêle-mêle libres et esclaves, sans preuves et sans appel, évoquée à la page 346 ; octobre, révolte servile au Carbet ; décembre 1823, débuts de l'affaire Bissette, grande répression dirigée contre les libres de couleur pour contrer les vellétés réformistes du gouvernement. N'aurait-il pas été tout aussi nécessaire d'être plus expressif en évoquant les implications égalitaires, subversives, du mariage et de la communion ? Nous redisons aussi à notre ami Philippe Delisle qu'il nous semble toujours que l'abbé Carrand aurait pu être encore mieux mis en valeur. Restent, il est vrai, des questions difficiles à résoudre mais dont la solution se trouve peut-être du côté de Lyon : l'abbé Carrand a-t-il agi seul ? S'est-il laissé porter simplement par le mouvement général de rénovation religieuse ? Ne fallait-il pas compléter le bref regard jeté à travers l'argumentation de l'abbé Carrand sur la création des évêchés anglicans de la Jamaïque et de la Barbade par quelques courts rappels des efforts faits, sans l'aide de l'État, dans les îles britanniques par les baptistes et les méthodistes qui, surtout à partir de 1815, rompent avec la répugnance traditionnelle de l'Église anglicane pour instruire, et même baptiser ?

pulsions métropolitaines, Philippe Delisle met en valeur la rupture qui se produit en 1838-1840. Il souligne l'importance de la loi britannique d'émancipation de 1833 et la place de l'Angleterre comme « *modèle de référence* ». Ne fallait-il pas ajouter que 1838 étant l'année de la fin de l'apprentissage, l'Angleterre n'ayant plus d'esclaves, la France a mauvaise conscience et, pour ne pas avoir l'air d'imiter, substitue le terme de moralisation à celui d'apprentissage ? Dès 1838, l'État français incite. En 1839 il prévoit des crédits. En 1840, il légifère. 200 000 francs pour l'accroissement du clergé colonial, autant pour les chapelles rurales, autant encore pour l'extension de l'enseignement élémentaire. Cet effort donne onze nouveaux prêtres à la Martinique. Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et frères de Ploërmel peuvent se mettre au travail, dans leurs écoles, ou pour aider le clergé à catéchiser, mais les difficultés rencontrées pour la participation des esclaves exigeront de nouvelles dispositions législatives en 1846.

En tenant compte du fait que 17 % des esclaves appartiennent à des gens de couleur, quelques éléments extraits de la page 133 peuvent permettre de résumer ces difficultés : « *La réaction des Blancs créoles de la Martinique ne se fait pas attendre. S'ils ne s'opposent pas au principe de l'instruction religieuse, ils condamnent l'idée d'un enseignement élémentaire qui supposerait l'absence des esclaves de l'habitation pendant le temps de travail.* » Que ce soit sur l'habitation, dans l'église ou une chapelle, qu'il s'agisse de catéchisme ou d'enseignement – car la différence réside alors surtout dans le passage de l'oral à l'écrit – outre le choc que provoquent les tentatives d'alphabétisation, la grande question est celle du temps de travail qui revient ça et là dans le texte. Pour clarifier le débat, ajoutons qu'aussi bien dans les colonies françaises que britanniques, l'esclave qui dispose du dimanche et d'une partie ou de la totalité du samedi, n'a pas de jour de repos, ou de jour à consacrer au Seigneur, puisque, pour assurer tout ou partie de son existence, il doit accorder la priorité à son jardin. Dans ces conditions, comme le montre bien Philippe Delisle, la solution ne peut venir que de la générosité du maître et elle entraîne un surcroît de travail considérable pour l'encadrement religieux. Pris entre « *élan et résignation* », le clergé paroissial lui semble moins porteur de rénovation que les congrégations enseignantes

Ainsi, lorsqu'il n'est pas malade, le frère Arthur, qui apparaît comme un modèle parmi les frères de Ploërmel, fait deux heures de classe de 8 heures à 10 heures le matin à de jeunes esclaves au Fort-Royal. Ensuite, il monte à cheval, parcourt 4 à 7 habitations, fait 20 minutes ou trois quarts d'heure

de catéchisme sur chacune. Rentré vers 17 ou 18 heures il fait un catéchisme du soir pour adultes jusqu'à 19 heures. Même avec l'aide de catéchistes pris dans les ateliers, les résultats individuels ne peuvent qu'être assez limités et la sélectivité reste grande. Ainsi, à la page 243, sur l'habitation Pécou, en 1843, 10 à 20 % de l'atelier seulement vient assister au catéchisme du frère Marcellin-Marie, une instruction d'une heure le dimanche après-midi « *pendant le temps libre des esclaves* ». La carte de la page 213 rappelle en plus que les frères de Ploërmel ne disposent en 1848 que de 9 établissements, dont un tiers fondé depuis 1847. Leurs élèves sont en majorité des gens de couleur libres.

Les sœurs de Saint-Joseph de Cluny font un travail intéressant mais, avant 1848, elles ne tiennent que 5 écoles gratuites, fréquentées en majorité par des libres, et ne sortent pas des agglomérations. Deux sœurs se rendent sur l'habitation Pécou aux portes de Saint-Pierre en 1848 pour instruire les esclaves après avoir levé bien des obstacles provenant de l'observation de la règle. Pour évincer les frères de Ploërmel elles s'occupent en même temps des garçons. Deux sœurs pour 34 enfants de 8 à 14 ans et une crèche pour les plus jeunes ! Tout n'est pas dans le nombre. L'enthousiasme suscité chez les sœurs et le choc provoqué dans les esprits font évoluer la société. Par contre, les deux établissements payants, ouverts à Saint-Pierre et au Fort-Royal, posent de très gros problèmes d'appréciation dans la mesure où ils sont fermés aux jeunes filles de couleur. La rechristianisation du groupe dominant en agissant sur les futures mères peut-elle garder une allure antiesclavagiste si on conforte des usages issus de l'esclavage ? À la lumière de ce problème, peut-être plus important pour l'avenir que la question du créole, dont l'utilisation dans l'apostolat ne choque que lorsqu'il est écrit, comme l'attestent les réactions face au catéchisme de l'abbé Goux, n'aurait-il pas fallu faire un sort aux desservants des paroisses qui ont osé prendre l'initiative d'organiser des semaines de retraite pour préparer pêle-mêle Blancs, libres de couleur et esclaves à la communion ?

Le dernier chapitre de la seconde partie se présente sous la forme d'une interrogation : *L'émancipation, un catalyseur ?* Sans s'attarder à rappeler les espoirs fondés sur la fin de l'esclavage, Philippe Delisle se lance dans le quotidien : troubles, élections, travail, problèmes internes aggravés par l'État, « *reflux de la mission* » à cause de « *la remise en cause du soutien financier de l'Etat* ». Le titre d'un paragraphe résume sa pensée : *Une réalité échappant très largement à l'Église*. C'est vrai, mais d'autres choix auraient

pu souligner une participation du clergé à la vie de la cité certainement plus importante que de nos jours.

Vient enfin la troisième et dernière partie : *La religion vécue*, conçue comme un bilan concernant d'abord la société dominante, puis les esclaves et affranchis pris entre la reproduction de la société dominante et quelques reminiscences africaines que Philippe Delisle analyse avec prudence en se posant la question à la mode de l'identité. Pouvons-nous vraiment accepter de croire avec Roger Bastide que ne pas mettre « *au centre de leurs préoccupations le bonheur céleste, mais plutôt un salut immédiat et tangible* » est vraiment caractéristique des Noirs ? Qui apprend aux Africains qu'ils sont appelés à une nouvelle vie par le baptême ? Qui a développé le mépris manifesté aux non-baptisés ? Nous préférons la « *subtile réinterprétation* » qui laisse plus de place au doute, l'esquisse d'un syncrétisme à propos de la veillée funéraire, etc. D'ailleurs, le dernier chapitre intitulé *La peur des sorciers*, nous montre bien qu'au-delà des « *phobies des colons* » concernant les empoisonnements, « *les thèmes du Grand Albert ou du Petit Albert* » touchent les esclaves et affranchis. Amulette ou préservatif ? Le terme choisi fait pencher vers l'Europe ou l'Afrique. Quelles que soient les explications apportées par les linguistes, *quimbois* est un terme créole. N'oublions pas aussi que son synonyme *piaille* est amérindien ⁷.

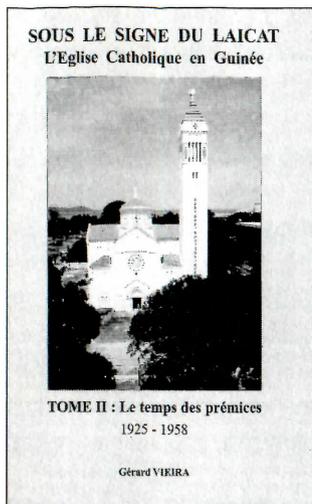
Gestionnaire plus que missionnaire, telle est l'image de l'Église qui se dégage de la thèse de Philippe Delisle. Clergé très hétérogène et trop peu nombreux jusqu'aux dernières années de la Restauration. Plus étoffé, rajeuni et mieux préparé par la suite, surtout à compter de 1840. Instabilité aggravée par les expulsions et les décès. Rendement diminué par la dispersion des efforts, la fatigue, les fièvres, les divisions de la société, qui s'ajoutent à celles propres aux missionnaires, elles-mêmes aggravées par l'État. Sur les 33 ans

7. Identité se conjuguant avec autonomie, à propos du poison, présenté comme « *à la fois ancien et commun à d'autres îles de la Caraïbe, comme l'illustre l'affaire Macandal* », signalons que cette phobie est typiquement française, qu'elle prend naissance à la Martinique, et atteint tardivement Saint-Domingue. Les jésuites étant alors accusés de « *crimes énormes, notamment la profanation et empoisonnements commis par lesdits esclaves* », nous pouvons nous demander si Macandal a jamais empoisonné un de ses semblables. Une société laïque, plutôt incroyante, n'aurait-elle pas condamné une forme d'apostolat qui, outre de véritables structures paroissiales, permettait à des esclaves d'aller « *catéchiser dans les maisons et les habitations* » et d'organiser dans l'église du Cap des séances de prière sans que la présence du prêtre soit nécessaire ? Autrement dit, pour ce qui ressort de l'ensemble du travail de Philippe Delisle, n'a-t-on pas condamné un apostolat qui tentait de se dégager des impulsions extérieures, et particulièrement des choix du groupe dominant et des crédits de l'État ?

étudiés, la Martinique n'a été dirigée qu'épisodiquement par un préfet apostolique. Même Castelli, théoriquement en poste de 1834 à 1842, et dont la gestion est très critiquée, n'a résidé que pendant la moitié de ce temps. Les possibilités du Séminaire du Saint-Esprit sont restées d'autant plus limitées qu'elles ont été en partie réduites à des impulsions données à un clergé qu'il n'avait pas formé. La Monarchie de Juillet, qui l'avait d'abord fermé, nomme Castelli contre son avis. Les hospitaliers et enseignants relèvent directement de l'État.

Néanmoins, même très inégalement, la société a bougé : chemins de croix, confréries, communions. Le poids du passé reste indéniable. Les vocations restent peu nombreuses. Surtout, « *l'obéissance au discours moral demeure très largement à l'état de fiction* ». En écrivant cette phrase à propos des gens de couleur, Philippe Delisle pense certainement au mariage. Après tout, chez les Blancs, on passe par là et on continue autrement. Les petites gens de couleur se marient lorsqu'ils sont sûrs d'eux, à la fin de leur vie. N'oublions pas les images d'égalité, de réussite sociale, associées à ce sacrement qui, pour beaucoup, « *entérine une alliance familiale visant à préserver l'intégrité des propriétés foncières* ». Divisée, même dans une partie de ses comportements religieux, la société se réunifie au niveau des « *pratiques parallèles au catholicisme enseigné* ». Surtout, le « *baptême apparaît comme une sorte de plus petit dénominateur commun du monde créole* ».

Distorsions entre le renouveau missionnaire et les contraintes du milieu. Pour en rendre compte, nos choix n'ont-ils pas été trop sélectifs ? Comme nous avons beaucoup partagé avec l'abbé David tant pour collationner des documents que pour tenter de les interpréter, il nous était relativement facile d'accepter d'ajouter critiques ou suggestions. Espérons que ces détails ne serviront pas à dévaloriser un ensemble nouveau, éclairant, auquel, plus que les ajouts suggérés, il manque peut-être un index. Souhaitons enfin que le lecteur n'oublie pas que l'esclavage ne se réduit pas au passé et aux Noirs.



Le tome II de l'histoire de l'Église catholique en Guinée de Gérard VIEIRA ¹

Paule Brasseur

Le P. Vieira ² a poursuivi courageusement et efficacement son entreprise de défrichage de l'histoire missionnaire de la Guinée entre 1925 et 1958, à l'intention essentiellement des Guinéens et des futurs historiens de cette Église. L'ouvrage est conçu de la même façon que le premier tome ³, mais non plus à partir du *Bulletin général* de la Congrégation du Saint-Esprit, devenu trop succinct. Il repose sur des lettres de missionnaires conservées aux archives de Chevilly, et surtout dans les évêchés guinéens, et sur des extraits de diaires, particulièrement choisis pour leur pouvoir évocateur, sur les rapports annuels pour la partie concernant les Pères Blancs, et parfois des archives personnelles. Des encarts, comme dans le premier volume, permettent d'apporter des précisions sur des personnages ou des événements particuliers.

La moitié de l'ouvrage est consacrée à l'apogée puis au déclin de l'épiscopat de Mgr Lerouge. L'ouvrage commence avec les débuts du Séminaire de Dixinn, pierre angulaire de toute mission comme l'avait bien vu Libermann. Le premier prêtre guinéen, Guillaume Pathé, est ordonné le 10 décembre 1939,

1. VIEIRA (Gérard), *Sous le signe du laïc. L'Église catholique en Guinée. Tome II : Le temps des prémices, 1925-1958* [Dakar, Imprimerie Saint-Paul], 1998, 642 p., ill., pl., index.

2. Il vient de succéder au P. Ghislain de Banville (1938-1998) à la tête des Archives générales de la congrégation du Saint-Esprit, à Chevilly-Larue.

3. Cf. *Mémoire Spiritaine* n° 2, novembre 1995, p. 156-157.

et la création de la Congrégation des Petites Sœurs de Notre-Dame de Guinée a lieu en 1919. Le grand chantier, entamé en 1932, sera celui de la cathédrale de Conakry, terminé à la fin de 1937. Mgr Lerouge consacre beaucoup de son temps aux visites pastorales : à partir d'elles, on explique le développement des missions et on fait la connaissance des missionnaires.

Le P. Vieira évoque tour à tour les missions de l'Ouest du pays, de Conakry au pays coniaqui, mais aussi celles de Kindia, de Kankan et les débuts de la pénétration en zone forestière déjà entamée par les Pères Blancs. À la veille de la guerre naît la Préfecture apostolique de Nzérékoré qui recouvre tout l'Est du pays, de Siguiri au Mont Nimba, confiée aux Pères Blancs avec Mgr Guérin.

Un chapitre est consacré au temps de guerre, marqué essentiellement par des retombées liées à Vichy, et à des mouvements de personnel. Mgr Lerouge vieillit et n'est plus tout à fait en phase avec les jeunes missionnaires qui arrivent, comme le P. Le Mailloux ou le P. Chaverot, propagandistes de l'Action catholique.

La fin de la guerre est marquée par une reprise de l'évangélisation, des constructions et une évolution politique qui démarre mais n'intéresse pas Mgr Lerouge qui meurt à Paris le 3 juillet 1949. Quelques jugements extraits de ses carnets tracent des portraits de gouverneurs, ni conventionnels, ni obligatoirement justes, mais intéressants.

Une nouvelle Préfecture apostolique est créée à Kankan en 1950. Le nouveau Préfet, Mgr Le Mailloux, règle le problème des limites des circonscriptions de Nzérékoré et de Kankan. Mgr Michel Bernard est nommé à Conakry avant d'être envoyé quatre ans plus tard à Brazzaville. Il va continuer le programme engagé, notamment la construction d'écoles, en donnant un esprit nouveau, les écoles n'étant plus destinées à la seule formation des catéchistes temporaires. Le programme de construction sera aidé par les subventions du FIDÉS. Mgr Bernard sera remplacé par Mgr de Milleville et le Vicariat apostolique deviendra évêché à part entière en 1956. Le dernier chapitre est consacré à la Préfecture apostolique de Nzérékoré où Mgr Maillat remplace Mgr Guérin, et en envisage tous les aspects.

Ce volume, plus encore que le premier, est à consulter plus qu'à lire, tout au moins lire d'un seul trait, tant la documentation y est abondante. C'est une mine de renseignements, d'où se dégagent les grandes lignes de l'évolution de la mission avant la dramatique rupture de 1967 avec les autorités guinéennes.

**Sur un manuscrit récemment édité
d'Antonin - Marius VERGIAT**

Pierre Saulnier *

A.- M. VERGIAT, *Noirs d'Oubangui. Traditions, Mythes et Symboles. Rites sexuels et magiques*, s.l., s.d., [en fait : Musée Joseph Déchelette, Roanne, 1997], 21 x 29,7, 526 p., dont 30 pages de croquis et des reproductions photographiques.

Cet ouvrage a paru à l'occasion d'une exposition consacrée à Antonin Marius Vergiat au musée Déchelette à Roanne de décembre 1997 à février 1998 ¹. Mais ne nous y trompons pas : Vergiat est décédé depuis qua-

* Pierre Saulnier, prêtre des Missions Africaines de Lyon, a d'abord été au Bénin d'où il a tiré la matière de son mémoire de maîtrise sur *Les noms de naissance au sud Bénin*, puis de sa thèse en anthropologie (à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales) sur *Le meurtre du Vodun Dan*. À partir de 1977, il passe plus de vingt ans en Centrafrique où il enseigne notamment à l'Université de Bangui entre 1983 et 1990. Il se spécialise dans des travaux de linguistique sur la langue sango : il crée une collection bilingue sango-français, *Atene ti be Africa*, publie un ouvrage plusieurs fois réédité *Plantes médicinales et soins en Centrafrique*, et enfin, aux éditions L'Harmattan (Paris), *Bangui chante. Anthologie du chant moderne Afrique centrale* (1993, 432 p. ; Préface de J.- D. Pénel) et *Le Centrafrique. Entre mythe et réalité* (1998, 242 p.).

1. Cet ouvrage a été multigraphié par le Musée Joseph Déchelette, de Roanne, en 1997, dans le cadre de l'exposition consacrée à A.- M. Vergiat. Cette exposition d'hommage avait eu lieu à la suite du legs fait au musée par Madame Elvia Vergiat, son épouse, de 400 documents photographiques et d'un manuscrit de près de 700 pages (devenu l'ouvrage dont parlons ici). Le même musée a édité le catalogue de l'exposition : *Traditions et magie d'Oubangui. Donation photographique d'Antonin Marius VERGIAT*.

torze ans, et il a séjourné en Oubangui-Chari voici soixante-cinq ans entre 1932 et 1935. Cet ouvrage reprend donc les notes qu'il a accumulées pendant ce séjour et ses réflexions postérieures.

En fait, ce travail n'est pas le premier. À son retour d'Afrique en 1936, Vergiat publie aux Éditions Payot : *Les rites secrets des primitifs de l'Oubangui*, puis l'année suivante : *Mœurs et coutumes des Mandja*. Ces deux ouvrages seront réédités par L'Harmattan en 1981. En 1970, le Muséum national d'histoire naturelle publie ses notes de botanique sous le titre : *Plantes magiques et médicinales des Féticheurs de l'Oubangui*.

Quand on prend connaissance de tout ce travail, on ne peut que s'interroger sur les capacités intellectuelles, psychologiques de cet homme... En effet, Vergiat part à 20 ans en 1920 faire son service militaire, il est caporal au bout de 6 mois. Il s'engage finalement dans l'armée et se retrouve au Maroc en 1921. Officier navigant de l'Aviation coloniale, sa spécialité : la photographie aérienne ; il devient chef de section de photo aérienne de l'Armée de l'Air. Au Maroc en 1921, il photographie ce pays et le Sahara, avec pour pilote Saint-Exupéry. Après trois ans à Madagascar, puis en Afrique équatoriale, il est au Congo Belge en 1932 puis en Oubangui pendant trois ans où il se livre à des recherches ethnographiques. Rentré en France, il démissionne de l'Armée (il reprendra du service en 1939 et sera démobilisé comme aspirant en 1940).

De 1932 à 1935, il s'est donc consacré à l'étude des populations oubangiennes qu'il découvrait. Comment a-t-il pu en trois années réunir une telle documentation de qualité, à la fois ethnographique et botanique, avec plusieurs centaines de documents photographiques, et acquérir quelques notions de langues oubangiennes ? Comment a-t-il fait pour récolter de telles informations auprès de populations dont certaines étaient à peine soumises : vient à peine, en effet, de se terminer la fameuse guerre du Kongo-Wara qui embrasa le pays gbaya pendant trois ans, de 1928 à 1931, à la suite des exactions du système concessionnaire et des abus de l'administration coloniale ? Comment ce militaire a-t-il pu nouer des relations de confiance ?

Exposition présentée au Musée Joseph Déchelette, 30 novembre 1997 - 1^{er} mars 1998 (96 p.). Ce catalogue - en plus de 69 remarquables reproductions photographiques - comporte des textes de présentation de Brigitte Bouret, conservateur, de Pierre Soumille, de Ghislain de Banville et d'Elvia Vergiat. Mme Vergiat a déposé aux Archives CSSp (Chevilly) une copie de ce manuscrit, annotée par l'Auteur, afin de rendre ce travail plus accessible aux chercheurs.

Comment a-t-il pu se démarquer de son environnement européen, dont la connaissance des cultures africaines n'était pas alors le premier des soucis, c'est le moins que l'on puisse dire ?

Personnellement, nous ne pouvons que nous poser toutes ces questions tant est grand notre étonnement, car cette époque était souvent plus portée à dénier aux Africains toute civilisation qu'à lui rechercher une quelconque humanité, la colonisation européenne étant plus soucieuse d'apporter *sa* civilisation que de regarder, d'écouter... l'Autre différent. Par ailleurs, comment un homme, encore jeune alors, peut-il avoir été doté d'une telle ouverture d'esprit, sans avoir eu un minimum de formation spécialisée, alors qu'il est dans une situation de militaire, qui connaît d'autres priorités, et dans le contexte politique d'un pays qui sort de trois ans de révoltes armées ? Cependant Vergiat ne tombe pas dans le piège du mythe du *bon sauvage* et de la société parfaite : dans ces sociétés, dit-il, tout s'échange et se paie (p. 49), et il y règne l'esclavage domestique (p. 52) (ce ne sont que deux exemples parmi d'autres).

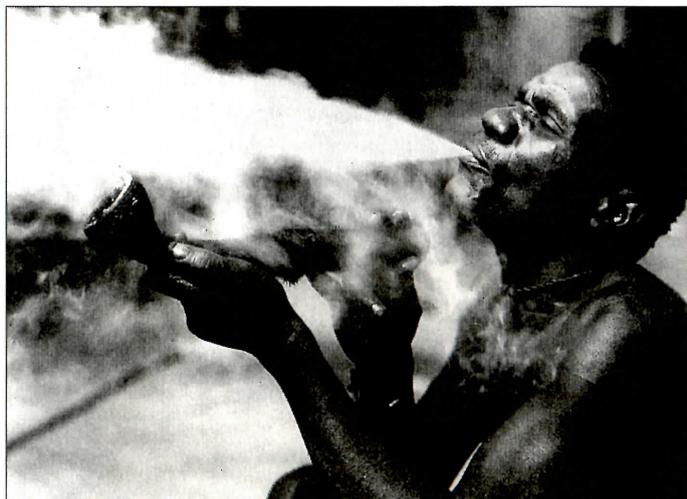
Ce que nous pouvons affirmer, en tout cas, c'est que ses informations (parfois assez fouillées) sont de qualité, et que nous pouvons les recouper, soixante ans après, avec ce que nous avons pu nous-même recueillir. De plus, le style simple et le découpage en 6 grands chapitres (eux-mêmes subdivisés en 85 sous-chapitres de quelques pages) rendent l'ouvrage agréable à lire. Ils s'intitulent : Vie sociale ; Religion, Mythes et Croyances ; Les divers génies ; Les lois naturelles, Symboles et Magie ; L'homme noir dans ses relations avec les plantes et l'animal ; Initiations et rites sexuels. Ces titres indiquent déjà que l'auteur ne s'est pas contenté d'une description superficielle.

En plus des renseignements de première main, nous avons aimé aussi la présentation des symboles et les explications de terrain qu'il en donne, de même que les nombreux contes. Tout cela relève d'une bonne description ethnographique.

Sans doute à son retour à la vie civile, et parallèlement à son travail de photographe, a-t-il pris connaissance des travaux des PP. Daigre et Tisserant qu'il cite ; sans doute a-t-il lu de nombreux ouvrages d'ethnologie, ainsi que la Bible, auxquels il fait de nombreuses références ; mais alors nous ne le suivons que difficilement quand il cherche à *théoriser*, passant, par exemple, d'une culture à une autre dans le temps et l'espace, essayant de découvrir en Oubangui un monothéisme primitif précédant l'animisme-manisme actuel (p. 121-122)... : cela frise parfois l'ésotérisme (p. 389s).

Il emploie des termes qui n'ont plus cours actuellement en ethnologie, tel que *fétiche* (p. 291) ; certes le mot sango *yoro* est difficile à traduire par un terme unique en français. Par ailleurs, il refuse de se servir de ceux, français, de sorcier et de sorcellerie ; mais il existe en sango le terme de *likundu* pour désigner l'aspect maléfique du rapport à l'au-delà, et un autre *nganga* pour désigner celui qui le combat. Nous avons là une première limite de l'étude. De plus, aujourd'hui, cinquante ans plus tard, il aurait sans doute organisé la présentation de ces informations d'une autre manière : on trouve, en effet, beaucoup de répétitions qui auraient pu être évitées. Certaines affirmations sont sujettes à caution : comme rapporter que « certains auteurs font remonter leur origine (des Pygmées) à l'ère tertiaire, après le Pithécantrophe » (p. 21) ; comme le sexe de certaines réalités dans des langues qui distinguent les deux genres, masculin et féminin (p. 398).

Malgré les limites que nous signalons et qui tiennent sans doute autant à la formation de l'auteur qu'à son époque, il faut reconnaître que ce travail est une œuvre de pionnier, et elle mérite d'être saluée comme telle ; et surtout les informations ethnographiques qu'il donne gardent toujours leur valeur pour une bonne part. Cette publication peut ainsi avoir sa place parmi les ouvrages sur l'Oubangui-Chari, l'actuelle République Centrafricaine.



Chef pygmée babinga fumant une pipe de société, 1933.
(Cliché A.- M. Vergiat. Inv. 992.2.314. Catalogue Exposition, p. 32)

« Mémoire d'Églises » Une nouvelle collection chez Karthala

Paul Coulon *

Dans l'édition, on trouve normal qu'un directeur de maison prenne la plume dans son catalogue pour présenter et faire l'éloge des Auteurs qu'il a choisis. On ne s'attend pas de sa part à une recension critique, laissée à d'autres, mais à un exposé convaincant de l'intérêt qu'il a trouvé à ces textes et qu'il voudrait communiquer au plus grand nombre de lecteurs possibles. On ne trouvera donc pas anormal que le directeur de Mémoire Spiritaine entreprenne de présenter ici une nouvelle collection des éditions Karthala¹ dont il est lui-même le directeur, dans la mesure où elle s'inscrit dans la ligne même de notre propre revue, celle des auteurs et des lecteurs qui la construisent avec nous depuis cinq ans déjà (dix numéros) ! Voici donc quelques lignes sur les intentions qui ont présidé à sa naissance et sur le contenu des trois premiers titres tel que présenté par les auteurs eux-mêmes, le directeur de la collection et l'éditeur...

* Paul Coulon, spiritain, a passé quatre années au Congo, notamment comme journaliste à *La Semaine Africaine* (Brazzaville). Actuellement directeur de l'Institut de Science et de Théologie des Religions (ISTR) à l'Institut catholique de Paris où il est enseignant (Ethnologie religieuse africaine - Histoire des missions - Théologie de la Mission). Il s'est spécialisé dans les sources spiritaines, principalement libermanniennes. Il collabore aux revues *Spiritus* et *Pentecôte sur le monde*. Directeur de la collection *Mémoire d'Églises* aux éditions Karthala.

1. Éditions Karthala, 22-24, Boulevard Arago 75013 PARIS. Tél. (33) 01 43 31 15 59 - Fax : (33) 01 45 35 27 05 - E-mail : karthala@wanadoo.fr

Dans le domaine religieux comme en tout autre, notre monde est arrivé à un tournant. Depuis trente ans, nous avons été les spectateurs et les acteurs d'une formidable mutation du panorama religieux mondial et de la situation du christianisme en particulier. Au milieu du xx^e siècle, un peu plus d'un catholique sur deux dans le monde vivait en Europe et en Amérique du Nord ; le début du nouveau millénaire n'en comptera plus qu'un sur trois et, vers cette époque, l'Afrique aura presque autant de chrétiens que l'Europe occidentale.

Cette situation est le fruit de l'histoire : l'histoire missionnaire des XIX^e et XX^e siècles. Des colonisations aux indépendances, non sans douleurs, des communautés chrétiennes sont nées en dehors de l'Occident, puis de véritables Églises, qui se sont affirmées et témoignent autrement de l'Évangile du Christ. Elles se penchent aujourd'hui sur leurs origines et veulent en connaître les sources.

Il convient que rien ne se perde de la mémoire fondatrice des origines, dans toute son épaisseur de gloire et de misère, de grâce et de péché. La collection *Mémoire d'Églises* (*Mémoire* au singulier ; *Églises* au pluriel) entend se situer dans cette perspective en recourant à *une approche historique* qui, dans toute la mesure du possible, tiendra compte aussi bien des *missionnés* que des *missionnants*, autant de la réception que l'annonce.

Le renouveau de l'histoire religieuse, en France et ailleurs, depuis une trentaine d'années est un fait bien connu. Ce renouveau a bénéficié tout particulièrement au secteur que l'on appelait autrefois l'histoire « des missions » et que l'on qualifie aujourd'hui d'histoire de la diffusion et de l'inculturation du christianisme². Ce secteur n'est plus isolé et prend naturellement sa place dans l'ensemble de l'*Histoire du christianisme* comme on peut le voir dans la récente collection portant ce titre et qui arrive à son terme aux éditions Desclée.

Est-ce à dire pour autant que les Églises du Sud (pour prendre une division commode) sont aussi bien traitées que celles du Nord ? Pas forcément, et pour une raison toute simple : pour bien des Églises d'Afrique, par exemple et surtout, on ne dispose pas encore suffisamment d'études particulières –

2. Cf. la création à Lyon en 1979, par le professeur Jacques Gadille, du Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme (CRÉDIC), présenté par Annie BART, « Le trésor de la mémoire missionnaire », *Pentecôte sur le monde*, n° 776, novembre/décembre 1997, p. 17-18.

de monographies locales – pour pouvoir écrire une histoire générale satisfaisante. Certes, les mémoires de maîtrise et les thèses se multiplient, par des chercheurs originaires de tous pays, mais peu arrivent au stade de la publication. Il faut remercier les éditions Karthala d'avoir eu le courage de lancer cette nouvelle collection historique, prenant place aux côtés de celle, plus théologique, de René Luneau : « Chrétiens en liberté/Questions disputées ».

Les trois premiers volumes de la collection aujourd'hui présentés, même si c'est le hasard qui les a réunis, représentent assez bien le type de sujets qui peuvent y être accueillis :

– L'ouvrage de Jean Bonfils est le type même d'une synthèse sur la longue durée : un panorama historique sur quatre cents ans nous est présenté de l'histoire de l'évangélisation au Bénin à partir du XV^e siècle, synthèse *documentaire* commode (plus que récit) qui s'arrête en 1945.

– Le livre de Guy Pannier sur l'Église de Pointe-Noire commence, lui, en 1947 : il nous présente l'étude approfondie de l'évolution d'une Église locale de l'après-guerre mondiale à l'après-Concile ; c'est à partir de monographie de ce genre que l'on pourra étudier plus tard la *réception* du concile Vatican II en Afrique, comme Luc Perrin l'a fait, par exemple, pour Paris³.

– Le troisième ouvrage, de François Noiret, est tout à fait différent et heureusement complémentaire : il est centré sur une figure de chrétien malgache laïc, Pierre Ratsimba, que l'on peut considérer comme le fondateur (oublié) de l'Église de Fianarantsoa à Madagascar : parcours biographique, certes, mais intimement mêlé à l'histoire d'un pays.

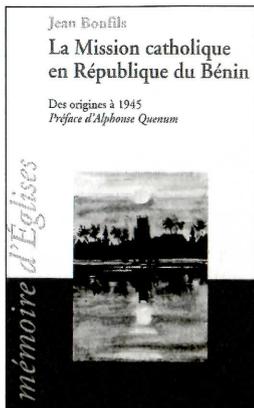
On aura noté l'effet de zoom dans la succession de ces trois premiers titres : d'une histoire concernant tout un pays sur une longue durée à l'analyse de la vie d'une église diocésaine sur une courte période cruciale, puis à la présentation d'une grande figure chrétienne de l'Église de Madagascar.

Parmi les premiers auteurs de la collection, il est dommage qu'il n'y ait point d'historien africain présent, mais ça viendra ! Par contre, les trois auteurs représentent assez bien la diversité de la tradition missionnaire : tous ont travaillé sur le terrain même dont ils parlent, et ils appartiennent à trois

3. Luc PERRIN, *Paris à l'heure de Vatican II*, Paris, L'Atelier, 1997, 280 p. (Préface d'Émile Poulat).

instituts missionnaires différents : les Missions Africaines de Lyon, les Spiritains et les Jésuites. On attend les autres...

Jean BONFILS ⁴, *La Mission catholique en République du Bénin. Des origines à 1945*, Paris, Karthala, 1999, 276 p. (Préface d'Alphonse Quenum), 150 F ⁵.



Depuis saint Paul, on sait que la vie apostolique et missionnaire n'est pas de tout repos, mais porte aussi en elle de grandes richesses et de grandes joies. L'étude qui est ici proposée, et dont la prétention ne dépasse pas celle d'un simple dossier historique, voudrait témoigner, pour sa part, de la continuité des Actes des Apôtres aux XIX^e et XX^e siècles, en particulier en Afrique Occidentale.

Il est apparu indispensable de retracer les grandes lignes et de jalonner les étapes successives de l'évangélisation de ce qui est aujourd'hui la République du Bénin. Et de le faire en donnant une vue d'ensemble, aussi synthétique que possible, en utilisant

des sources jusqu'ici éparées et, pour certaines, difficiles d'accès pour un lecteur ordinaire.

Il semblait urgent aussi de proposer aux jeunes générations de séminaristes, de prêtres et de laïcs béninois l'essentiel de leur héritage chrétien et le témoignage de leurs Pères dans la Foi. Ce travail ne fait que commencer et devrait être complété, enrichi et probablement corrigé par des monographies concernant les personnes, les lieux et les événements cités dans l'ouvrage. Comme l'écrit le professeur Alphonse Quenum, qui honore ce travail

4. Jean Bonfils, né en 1930 à Montpellier, membre de la Société des missions africaines, missionnaire au Bénin de 1962 à 1964 et de 1985 à 1987, est depuis 1998 évêque de Nice, après avoir été de 1992 à 1998 évêque de Viviers (Ardèche). Il a passé la plus grande partie de son ministère au service de la formation des futurs missionnaires et des clergés béninois et togolais, de son propre Institut missionnaire, de la Conférence des supérieurs majeurs de France, de l'Union des conférences européennes des supérieurs majeurs, de la Congrégation romaine pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, avant d'être appelé à l'épiscopat.

5. Les éditions Karthala font le louable effort de vendre en Afrique moins cher qu'en France.

d'une préface, « le présent qui s'inculture, c'est-à-dire travaille à un enracinement plus fécond de l'Évangile, ne peut le faire qu'en relisant toute son histoire ».

Guy PANNIER ⁶, *L'Église de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville). Évolution des communautés chrétiennes de 1947 à 1975*, Paris, Karthala, 1999, 378 p. + 32 p. d'illustrations hors-texte, 180 F.



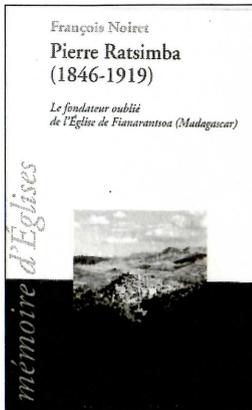
Un diocèse de l'Afrique équatoriale française au sortir de la guerre de 1939-1945 : c'est la mission traditionnelle telle qu'elle était décrite dans les nombreux articles des revues missionnaires. Mais les choses évoluent : la France prépare l'indépendance de ses colonies, des hommes politiques africains prennent leurs responsabilités, le pays s'urbanise ; l'Église catholique est appelée elle aussi à changer sa manière de faire, à s'adapter à la nouvelle situation et à devenir davantage congolaise ; les missionnaires de la génération de l'après-guerre y aspirent et leur jeune évêque les comprend. L'événement du Concile Vatican II vient confirmer et stimuler cette orientation.

Ce livre décrit l'évolution du diocèse de Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, entre 1946 et 1975. Un évêque spiritain, Jean-Baptiste Fauret, une jeune équipe de missionnaires, hommes et femmes, un clergé diocésain congolais qui se renouvelle, un laïcat qui naît, c'est la chronique de la transformation d'une communauté, rapportée par quelqu'un qui y a été intimement mêlé. Histoire riche des efforts de ceux qui avaient donné totalement leur vie à ce pays, histoire d'une lente mais progressive adaptation de l'Église à la mentalité congolaise et de la découverte par les Congolais des richesses apportées par l'Évangile. Histoire jalonnée par des périodes critiques d'in-

6. Guy Pannier, missionnaire spiritain, né en 1923, est arrivé à Pointe-Noire (Congo-Brazzaville) en 1951. Il y a exercé les fonctions de vicaire de paroisse, économiste diocésain, directeur des écoles du diocèse et vicaire général jusqu'en 1976. Rentré en France où il a exercé divers ministères, il est reparti à Brazzaville et Libreville de 1987 à 1993 pour la formation des jeunes spiritains d'Afrique centrale. Il réside aujourd'hui à Paris, à la rue Lhomond.

compréhensions, voire même de persécutions, qui débouchent sur l'éclosion de communautés chrétiennes tirant de ces difficultés une vitalité nouvelle. Construit à partir de témoignages et de documents d'archives, ce travail se veut une contribution à l'histoire des Églises d'Afrique centrale.

François NOIRET ⁷, Pierre Ratsimba (1846-1919). *Le fondateur de l'Église catholique à Fianaranstoa (Madagascar), Paris, Karthala, 1999, 207 p. (8 p. d'illustrations h.t.) (Introduction par Bruno Hübsch), 130 F.*



On l'ignore trop souvent, les Églises de mission n'ont pu naître sans le concours de personnalités locales, hommes et femmes d'exception qui enracinèrent la foi nouvelle dans la culture ancienne. Pierre Ratsimba est de ceux-là.

Aristocrate tananarivien, il quitte son Imerina natal pour introduire le premier missionnaire catholique à 400 km de là, à Fianarantsoa. Il y fonde une école normale qu'il anime quarante ans durant. Il est l'âme des communautés chrétiennes. Situation pré-coloniale où les rivalités franco-anglaises et les durs conflits entre protestants et catholiques masquent mal les clivages entre le jeune État malgache et les Betsileo asservis. Bientôt la colonisation bouleverse les données.

De ce contexte troublé se dégage une extraordinaire figure missionnaire. Des documents de l'époque, pour la plupart inédits, l'auteur tire un récit passionnant : admirable implantation du catholicisme en terre betsileo que ni l'expulsion des missionnaires, ni le colonialisme et le cléricalisme qui s'en suit, ne parviennent à ébranler.

Pierre Ratsimba et sa femme achèvent leurs jours, pauvres et oubliés, et sont enfouis dans leur terre d'adoption, au cimetière des lépreux. François Noiret laisse les acteurs nous livrer leur histoire. Bien mieux qu'une habile reconstitution du passé, c'est un reportage en direct qu'il met sous nos yeux.

7. François Noiret, entré dans la Compagnie de Jésus en 1968, est chercheur enseignant en anthropologie religieuse. Sa thèse de doctorat a paru sous le titre : *Chants de lutte, chants de vie : les zafindranoy du pays betsileo*. Il vit à Fianarantsoa depuis 1971 où il est aumônier de l'Université.

La revue

Mémoire Spiritaine

a déjà publié :

- n° 1 - De l'importance des Ancêtres pour inventer l'avenir... (1995/1).
- n° 2 - Renouveau missionnaire et question de l'esclavage (1802-1848). (1995/2)
- n° 3 - 1845-1846 : un moment-clé pour la mission. (1996/1)
- n° 4 - Joseph Michel (1912-1996), historien spiritain. (1996/2)
- n° 5 - Irlande, Nigeria central, Canada : affrontements de cultures. (1997/1)
- n° 6 - 1830-1850 : Ozanam, Libermann et d'autres : la Bonne Nouvelle aux pauvres. (1997/2 - numéro spécial 184 p.)
- n° 7 - De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique. (1998/1)
- n° 8 - Mort et résurrection : le " Saint-Cœur de Marie " et le " Saint-Esprit " en 1848. (1998/2)
- n° 9 - L'esclavage, négation de l'humain. Colloque du Centre Saint-Louis de France, Rome, 6 et 7 novembre 1998. (1999/1 - numéro spécial 184 p.)

Diffusion au numéro : Éditions Karthala
22-24, Boulevard Arago 75013 Paris (France)

100 FF le numéro (port compris)

Promotion :

Pour l'ensemble des n° 1 à 8, 650 FF (port compris)

Complément de la revue, la collection :

Mémoire Spiritaine
Études et documents

Sont parus :

- 1 – René CHARRIER, *Les Frères Courage. Variations sur les Frères spiritains, 240 pages, dont 14 d'illustrations. Prix : 100 F (Frais d'envoi : 23 F).***

Les Frères spiritains n'ont pas toujours eu, dans leur congrégation, la place qu'ils méritaient. Dans la première partie de son livre, René Charrier parle de cette situation sans faux-fuyants. Comment mieux leur rendre justice et hommage que par les pages d'histoire et les *Fioretti* de la deuxième partie de l'ouvrage ?

- 2 – Mgr GAY, François Liberman. *Les chemins de la Paix, 3^e édition, 192 pages. Prix : 60 F (Frais d'envoi : 23 F).***

François Libermann, rénovateur, au siècle dernier, de la Congrégation du Saint-Esprit, invite ses disciples à rechercher Dieu sur les chemins de la paix. Il ramène toute la vie spirituelle à ce principe fondamental : se tenir paisiblement aux écoutes de l'Esprit-Saint.

- 3 – Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Église au Congo, 496 pages, nombreuses illustrations : cartes, croquis, photos. Prix : 185 F (Frais d'envoi : 33 F).***

De l'estuaire du Congo à l'Oubangui... de 1865 à nos jours... les missionnaires spiritains ont implanté au Congo une centaine de missions. Ce livre offre sur ces missions une somme unique d'informations précises : lieux, personnes, dates ; matériaux pour une histoire de l'Église qui reste à écrire.

- 4 – Christian de MARE présente : *Aux racines de l'arbre spiritain : Claude-François Poullart des Places (1679-1709). Ecrits et Etudes, 424 pages, dont 45 illustrations, relié. Prix : 175 F (Frais d'envoi : 33 F).***

Sans remplacer les grandes *biographies* existantes consacrées à Poullart des Places (en français : Joseph MICHEL, Paris, Ed. Saint-Paul, 1962; en anglais : Seán FARRAGHER, Dublin, Paraclete Press, 1992), ce livre constitue une véritable *somme* fournissant tous les éléments possibles pour partir à la découverte de la figure forte et attachante du fondateur de la congrégation du Saint-Esprit : aussi bien sur le plan historique que sur celui de la dimension spirituelle de sa personne et de ses écrits.

Sigles et abréviations

AN	Archives nationales, Paris.
<i>Ann. Prop. Foi</i>	<i>Annales de la Propagation de la Foi.</i>
ANSOM	Archives nationales, section outre-mer (Aix-en-Provence).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly (b. pour boîte).
Arch. Srs. sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	<i>Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.</i>
BPF	<i>Bulletin de la Province de France</i> (Congrégation du Saint-Esprit).
CS	<i>Cahiers spiritains</i> , Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, <i>Commentaire de Saint-Jean</i> (1895 Ou 1988'
DC	<i>La Documentation catholique.</i>
<i>Ecr.</i> (1959)	<i>Les Ecris spirituels de M. Claude-Francois Poullart des Places.</i> Ed. francais-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959,297 p. (Ed. Henry J. KOREN).
<i>Ecr.</i> (1988)	<i>Claude-Francois Poullart des Places, (1679-1709). Ecris,</i> Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. (Ed. Joseph LECUYER)
ES	<i>Ecris spirituels du Vénérable Libermann</i> , Paris, Duret, 1891
<i>ES Supp.</i>	<i>Ecris spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,</i> Paris, maison mère, 1891.
<i>Jal</i> ***	<i>Journal de communauté</i> (Nom de la communauté).
LS I, II, III	<i>Lettres spirituelles du Vénérable Libermann</i> (3e édition, Paris, Poussielgue, (1889), 3 volumes).
LS IV	<i>Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de</i> <i>la congrégation</i> , Paris, maison mère, (1889).
MC	<i>Les Missions catholiques.</i>
NB	Notice biographique
ND I à XIII	<i>Notes et Documents relatifs à la-vie et à l'œuvre du Vénérable</i> <i>Francois-Marie-Paul Libermann</i> (éd. A. Cabon) Paris, maison mère (30, rue Lhomond), 1929-1941.
ND IX <i>App.</i>	<i>Appendice</i> au t. IX des <i>ND</i> , Paris, 1939.
ND XIII <i>App.</i>	<i>Appendice</i> au t. XIII des <i>ND</i> , Paris, 1941.
ND <i>Compl.</i>	<i>Notes et Documents. Compléments</i> , Paris, 1956.
NDH	<i>Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation</i> <i>du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la</i> <i>B.V. Marie, 1703-1914</i> , Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

Dans ce numéro :

Éditorial

Paul Coulon
La mission au féminin

La part des femmes dans la mission en Afrique, XIX^e-XX^e siècles

Geneviève Nemo

Les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres arrivent au Sénégal en 1848

Suzanne Labrune & Martine Dumant

Dans le sillage d'Ozanam et de Libermann : Les *Saintes-Familles* du quartier Mouffetard. Les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie

Marie Riou

Comment les Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen-le-Grand ont été amenées à aller au Congo-Brazzaville

Anita Disier & Paul Girolet

Sur des routes non tracées... Les spiritaines chez les Bedik du Sénégal oriental

Chroniques et commentaires

Philippe Laburthe-Tolra

Pallottins allemands et Spiritains français face aux danses et aux instruments de musique en pays Beti (Cameroun), 1890-1950

Paule Brasseur

À propos de la cathédrale de Dakar

Xavier Boniface

Les spiritains dans les Forces Françaises Libres (1940-1943)

Claude Prudhomme & Léo Elisabeth

Autour de l'ouvrage de Philippe DELISLE :

« Renouveau missionnaire et société esclavagiste. La Martinique : 1815-1848 »

Paule Brasseur

Le tome II de l'histoire de l'Église en Guinée de Gérard VIEIRA

Pierre Saulnier

Sur un manuscrit récemment édité d'Antonin - Marius VERGIAT

Paul Coulon

« Mémoire d'Églises » : une nouvelle collection chez Karthala